

Armée : Gaïd Salah réitère la détermination de l'ANP à intensifier la lutte antiterroriste

p. 3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Dimanche 14 Décembre 2014 - 21 Safar 1436 - N° 810 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

5^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE D'ALGER SUR «LE DROIT DES PEUPLES À LA RÉSISTANCE : LE CAS DU PEUPLE SAHRAOUI»

Le président sahraoui appelle la communauté internationale à prendre des mesures «sévères» contre le Maroc

Page 18



Pierre Galand dénonce les tentatives du Maroc d'«acheter» le silence de la communauté internationale

Page 18

LE P^R AHMED BENDIB, CHEF DU SERVICE SÉNOLOGIE, AU CPMC, ET PRÉSIDENT DE LA SASPM, INVITÉ HIER DU FORUM DE DKNEWS

Dépistage du cancer : la grande offensive

Said Abjaoui

Faudrait-il attendre qu'une petite boule se forme dans le sein pour enfin se précipiter chez le médecin la peur au ventre ? «Docteur, ôtez-moi un doute. Ai-je le cancer du sein?» Là, c'est un tournant pour la vie. C'est la fin des projets personnels. C'est la remise en cause de soi-même. L'apparition de la boule peut s'accompagner de ganglion sous l'aiselle correspondant à une propagation du cancer. Il peut s'en suivre une modification cutanée autour du mamelon. Le doute n'est plus permis. Oui, ce sont là les prémisses, ou plutôt les symptômes du cancer du sein. C'est la première cause de décès chez les femmes. C'est ce que nous apprennent nos spécialistes du cancer.

Pages 6-7



PH : M. Nabil Kaci

M. ABDELOUAHAB NOURI :
«Un taux de croissance agricole de 11% réalisé en 2010-2014»

Page 8

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Le système LMD a besoin d'une évaluation «sérieuse» pour avancer

Page 5

PARLEMENT
Reprise des travaux de l'APN demain lundi

Page 2

SANTÉ

Les phtalates polluent le cerveau des enfants

Pages 14-15

CULTURE

Un documentaire engagé pour la cause sahraouie ouvre le 5^e Festival international du cinéma d'Alger

Page 27

SPORTS

CAN - 2015
LISTE DES 23 ALGÉRIENS : On prend les mêmes et on recommence

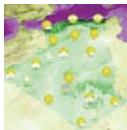
Page 26

TRANSPORTS

Un avion d'Air Algérie saisi à Bruxelles malgré l'engagement de la procédure légale

Page 43

Météo



Régions Nord : 15° à Alger

Prédominance du soleil sur quelques passages nuageux notamment vers les régions Est. Les vents seront faibles à modérés. La mer sera agitée.

Régions Sud : 20° à Tamanrasset

Temps ensoleillé à partiellement voilé vers les Oasis et le Sud-Est. Les vents seront faibles à modérés.

Max

Min

Alger	15°	08°
Oran	15°	10°
Annaba	17°	12°
Béjaïa	17°	09°
Tamanrasset	20°	04°

Horaires des prières

Dimanche 21 Safar 1436

Fajr	06:12
Dohr	12:42
Asr	15:15
Maghreb	17:38
Isha	19:03

TRANSPORTS



Amar Ghoul à Jijel

Le ministre des Transports, le Dr Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection des projets du secteur dans la wilaya de Jijel.

TOURISME

Mme Aïcha Tagabou à Blida aujourd'hui



La ministre déléguée auprès du ministère du Tourisme et de l'Artisanat chargée de l'artisanat, Mme Aïcha Tagabou, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Blida.

SIDI BEL-ABBÈS 2^e Salon international de la zootechnie

Sous le haut patronage du ministre de l'Agriculture et du développement rural, M. Abdoulaah Nouri, la 2^e édition du Salon international de la zootechnie ouvrira ses portes aujourd'hui à la salle omnisports de Sidi Bel Abbès sous le Thème : «La filière avicole: stratégies et perspectives».



PARLEMENT

Reprise des travaux de l'APN demain lundi

L'Assemblée populaire nationale (APN) poursuivra ses travaux demain lundi par la présentation et l'examen du rapport du gouverneur de la Banque d'Algérie sur le développement économique et monétaire en Algérie, a indiqué samedi un communiqué de l'APN. La séance de mardi sera consacrée à la présentation et à l'examen du projet de loi amendant et complétant la loi n° 01-83, relatif aux assurances sociales et le projet de loi définissant les règles générales relatives à la signature et à la certification électroniques.



quête la même source. La séance de jeudi sera consacrée au vote du projet de loi relatif à la modernisation de la justice, le projet de loi amendant et complétant la loi n° 11-83, relatif aux assurances sociales et le projet de loi définissant les règles générales relatives à la signature et à la certification électroniques.

CE MATIN À EL HAMMA

1^{er} Salon de la microentreprise innovante

Le ministre du Travail, de l'Emploi, et de la Sécurité sociale, M. Mohamed El Ghazi, présidera ce matin à 09h30 à la Bibliothèque nationale El Hamma, l'ouverture du salon de la Microentreprise innovante.



COMMUNICATION

Grine les 15 et 16 décembre à Constantine et Guelma



Le ministre de la Communication, Hamid Grine, présidera les 15 et 16 décembre dans les wilayas de Constantine et Guelma, l'ouverture d'une session de formation au profit des journalistes de l'Est.

DU 15 AU 19 DÉCEMBRE À LA SAFEX

Salon de la PME



Sous le parrainage du ministre de l'Industrie et des Mines, la Société Manaho international organise le Salon «Carrefour

de la PME, du partenariat et des technologies» se déroulera du 15 au 19 décembre 2014 au niveau du Palais des expositions – Alger.

UNIVERSITÉ ALGER 3

Conférence de l'ambassadeur du Venezuela en Italie S.E.M. Isaias Rodríguez



L'ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela en Italie, son excellence S.E.M. Isaias Rodríguez, animera une conférence intitulée «La Révolution bolivarienne du Venezuela et ses acquis: En quoi consiste le socialisme du XXI^e siècle», ce matin à 11h à l'auditorium de l'École supérieure de sciences politiques de l'université Alger 3 (Ex-ITFC-nouveau bâtiment en face des arrêts du Cous).

CE MATIN AU SIÈGE DE L'UGCAA Conférence sur la nouvelle loi relative aux mutuelles sociales



L'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), organise ce matin à 10h en son siège sis, 40/42 rue, Laârbi Ben M'hidi, Alger, une conférence sur la nouvelle loi relative aux mutuelles sociales.

DU 3 AU 6 MARS 2015 AU HILTON

5^e Salon international des fournisseurs de produits et services pétroliers



La 5^e édition du Salon international des fournisseurs de produits et services pétroliers et gaziens se déroulera du 3 au 6 mars 2015 à l'esplanade de l'hôtel Hilton, Alger. Plus de 23 000 visiteurs sont attendus à ce rendez-vous qui regroupera 500 exposants nationaux et internationaux de 28 pays. Plusieurs conférences et ateliers seront programmés durant les 3 jours du salon.

BENI MESSOUS Exposition d'artisanat

La Fédération nationale des artisans et de l'artisanat affiliée à l'Ugcaa, organise jusqu'au 15 décembre à la Maison de jeunes de la commune de Beni Messous, une exposition d'artisanat.

2^e FORUM N'TIC MAGAZINE

Conférence mardi sur la 3G

Pour la deuxième édition de son Forum, N'TIC Magazine, organise mardi 16 décembre 2014, à 8h30, à l'hôtel Sofitel d'Alger, une conférence sur le thème : "1^{er} anniversaire du lancement de la 3G : quelles répercussions sur les usages et le développement du contenu DZ ?". La rencontre sera animée par M. Abderrahmane Benhamadi, président directeur général de l'entreprise Condor, M. Younès Grar, consultant IT et ancien conseiller du ministre de la Poste et des TIC et Roslane Bencharif, consultant international en nouvelles technologies et directeur général de la société MPS.

DEMAIN À L'ENSJSI

Conférence-débat sur «Le texte humoristique engagé»

L'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'Information (ENSJSI), organise demain lundi à partir de 13h30 au siège de l'Ecole, une conférence-débat sur «Le texte humoristique engagé». La manifestation verra la participation de Salah Ougrout, Hamid Achouri, et l'équipe de Journal El Gosto.

ARMÉE

Gaïd Salah réitère la détermination de l'ANP à intensifier la lutte antiterroriste

Le général de corps d'armée a attiré l'attention sur les «défis et les enjeux auxquels l'Algérie fait face et a soulevé que l'ANP en est fortement consciente, éclairée du message patriotique et noble qu'elle porte, et mobilisée en permanence pour servir le peuple et la patrie».

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, a réitéré «la volonté et la détermination» de l'ANP à intensifier les actions de lutte antiterroriste et à maintenir «effacement» son exécution sur le terrain.

«Dans le cadre de la poursuite des visites de travail et d'inspection des différentes régions militaires, et afin de renforcer davantage le contact direct avec la troupe et de s'enquérir sur le terrain des projets programmés dans le cadre du plan de développement et de modernisation des forces, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, a effectué les 10, 11 et 12 décembre une visite à la 5^e Région militaire», indique samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

● A la base navale principale de Jijel, le général de corps d'armée a inspecté le projet de réhabilitation du port de la base, qui s'inscrit dans le cadre de la rénovation des infrastructures des forces navales. Il a également assisté à une présentation, où d'amples explications relatives au réaménagement des quais et d'autres infrastructures ont été fournies, avant de donner les instructions fermes pour une bonne exploitation du port selon les normes en vigueur, a relevé la même source.

Cette visite a permis au vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, de rencontrer les cadres et les personnels de la base navale et les élèves de l'école d'application des troupes de

marine de Jijel, ainsi que les cadres des secteurs opérationnels avoisinant, comme il a tenu une autre rencontre au commandement de la 5^e Région militaire à Constantine, qui a été suivie par les personnels des différentes unités de la régi-

on. Le général de corps d'armée a mis l'accent sur «la nécessité de conférer de l'importance à la formation et l'acquisition scientifique et militaire et à la préparation des cadres imprégnés de savoir, de morale et de patriotisme».

Il a aussi «réitéré la volonté et la détermination de l'ANP à intensifier les actions de lutte antiterroriste et à maintenir efficacement son exécution sur le terrain».

Le chef d'état-major de l'ANP a souligné que le processus de modernisation de l'ANP, initié depuis des années conformément aux instructions du Président de la République, chef suprême de forces armées, ministre de la Défense nationale, qui touche



aux aspects relatifs à la formation, l'instruction, l'équipement et aux infrastructures, a donné ses fruits à travers la disponibilité opéra-

tionnelle réalisée par nos forces armées et ce, conformément aux exigences de la sécurité du pays et sa défense nationale».

Le général de corps d'armée a également attiré l'attention sur les «défis et les enjeux auxquels l'Algérie fait face et a soulevé que l'ANP en est fortement consciente, éclairée du message patriotique et noble qu'elle porte, et mobilisée en permanence pour servir le peuple et la patrie».

Cette visite a permis aussi d'évaluer le plan de préparation au combat des forces et donner les orientations et instructions nécessaires pour une meilleure prise en charge de tous les aspects ayant trait à l'amélioration du programme annuel d'instruction et à la préparation des forces à une parfaite exécution de leurs missions», a ajouté la même source.

Trois contrebandiers arrêtés et 52 000 litres de carburant saisisis à Tamanrasset

Trois contrebandiers ont été appréhendés par l'Armée nationale populaire (ANP) qui a également saisi 52 000 litres de carburant à Tamanrasset, suite à une embuscade tendue vendredi, a indiqué samedi un communiqué du Ministère de la défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset (6e région militaire), et suite à une embuscade tendue hier (vendredi) 12 décembre 2014, à 09h50, a appréhendé trois (03) contrebandiers dont (01) de nationalité malienne et a saisi trois (03) camions sans papiers et 52 000 litres de carburant destinés à la contrebande», a précisé le communiqué du MDN.

ALGÉRIE - KENYA

Ould Khélifa prend part aux festivités célébrant le 51^e anniversaire de l'indépendance du Kenya

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khélifa a assisté, vendredi à Nairobi, à une partie des festivités célébrant le 51^e anniversaire de l'indépendance de la République du Kenya, indique un communiqué de l'APN. Le président de l'APN a assisté aux festivités aux côtés des présidents quinéens, John Dramani Mahama et rwan-

dais, Paul Kagame ainsi que du vice-président ougandais, Yoweri Museveni et plusieurs personnalités. A cette occasion, le président kényan Uhuru Kenyatta a exprimé à M. Ould Khélifa «sa gratitude à l'Algérie qui a partagé la joie des Kényans à l'occasion de la célébration de cet important événement», ajoute le communiqué.

ALGÉRIE - CUBA

Réunion de la 19^e session de la commission mixte algéro-cubaine du 14 au 19 décembre à la Havane

La 19^e session de la commission mixte algéro-cubaine se tiendra du 14 au 19 décembre 2014 dans la capitale cubaine, la Havane.

Cette session devra être sanctionnée par la signature de plusieurs accords de

coopération entre les deux pays portant sur plusieurs domaines dont la santé, la jeunesse et la formation, le tourisme, l'agriculture, la pêche, et les technologies de l'information et de la communication.

CNES

«Equité et promotion sociales», thème d'une conférence internationale lundi à Alger

Les mécanismes institutionnels de suivi de l'équité sociale et l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques dans la promotion de l'équité seront au centre d'une conférence internationale, lundi à Alger, indique samedi le Conseil national économique et social (Cnes) dans un communiqué. Organisée conjointement par le Cnes et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), cette conférence de deux jours verra la participation d'un panel de partenaires et d'experts de la région Mena, d'Amérique latine, d'Afrique et d'Europe, précise la même source. Les participants traiteront de ques-

tions relatives à la problématique de l'équité sociale à travers des exemples et des échanges d'expériences au niveau de certains pays, notamment latino-américains, qui «offrent des exemples de bonne pratique sur les questions inhérentes au développement inclusif, reconnus par les instances internationales spécialisées», a-t-on souligné. Plusieurs objectifs ont été fixés pour cette conférence, selon ses organisateurs. Il s'agit d'«impulser les décideurs et les concepteurs de politiques publiques à institutionaliser des mécanismes nationaux d'analyse et de mesure de l'équité, afin de les soutenir dans leurs efforts de dé-

veloppement de politiques publiques au profit des enfants et des jeunes vulnérables». Elle vise aussi à «permettre aux pays de la région Mena et d'autres régions du monde de partager et de prendre connaissance des différents modèles de mécanismes nationaux intégrés de mesure, de suivi et d'analyse de l'équité». A cette occasion, l'Algérie «mettra à profit les expériences qui seront déclinées durant cette conférence pour consolider davantage son développement social inclusif et équitable, engagé depuis son indépendance, à travers l'investissement d'importants moyens, humains et matériels», re-

lève le Cnes. Les derniers rapports du Pnud sur le développement humain classent l'Algérie à la 9^e place mondiale des pays ayant accompli les progrès les plus rapides du développement humain, en termes d'IDH, sur la période 1970-2010. L'Algérie se situe également à la 5^e place mondiale des pays ayant accompli les progrès les plus rapides du développement humain en termes d'IDH non monétaire, hors PIB, ce qui «témoigne sur l'intensité et la pertinence des politiques publiques décidées à cet objectif», note la même source.

APS

PT

Louisa Hanoune insiste sur la mise en place d'un impôt sur la fortune



La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a insisté, samedi à Oran, sur la mise en place d'un «impôt sur la fortune». «L'Etat a été généreux ces dernières décennies avec les communautés d'affaires qui doivent aujourd'hui participer à la solidarité», a-t-elle soutenu, lors d'un meeting régional des militants et cadres de sa formation politique, plaidant pour la mise en place d'un «impôt sur la fortune».

Elle a également appelé à l'instauration d'un «nouveau système» de licence d'importation pour faire barrage à «l'import-import». Abordant la question de la baisse des prix des hydrocarbures, la secrétaire générale du PT a plaidé pour un système productif national basé sur la diversification des sources de financement et le maintien de la croissance durable en faisant de l'investissement «un acte patriote», déclarant que «chaque pays a ses propres bases industrielles en rapport à son histoire».

«Le secteur public national est la colonne vertébrale de notre économie et il ne faut en aucun cas le sacrifier sur l'autel de la commercialité», a encore souligné Louisa Hanoune, estimant que seul un système productif national peut permettre au pays de résister face aux secousses qui continuent d'ébranler son économie.

Elle a fustigé, au passage, les «nouveaux riches, ceux qui ne font aucune différence entre l'importation et l'investissement», les invitant à «ouvrir les entreprises fermées et autres sociétés en difficulté au niveau national au lieu de sauver d'autres ailleurs».

Dressant un tableau de la situation politique et sociale dans le pays, la responsable du PT a appelé à «une révision radicale» de la politique de l'emploi et de la santé pour mettre fin aux disparités sociales et préserver la stabilité du pays, faisant valoir que «ces disparités sont sources de mouvements sociaux».

«La politique du logement en Algérie est unique dans le monde, mais ceci n'est pas suffisant en raison des problèmes qui se sont cumulés à longueur des décennies. Ceci est valable pour l'emploi. Il ya des moyens pour faire face au chômage. Il faut des décisions courageuses pour permettre aux jeunes d'espérer», a-t-elle toutefois reconnu, appelant à faire «barrage» à tous les «semeurs de désordre au nom d'un système et de la mondialisation».

Evocant la situation en Palestine, Mme Hanoune a réitéré que «le soutien de l'Algérie à la cause palestinienne est indéfectible», appellant les adhérents de son parti à une large mobilisation pour lever l'embargo imposé au peuple palestinien.

Le MJD rejette l'appel à des élections présidentielles anticipées



La secrétaire générale du Mouvement pour la jeunesse et de la démocratie (MJD), Chalabia Mahdjoubi, a affirmé, samedi à Tlemcen, que son parti rejette l'appel à des élections présidentielles anticipées.

«Les partis qui appellent à des élections présidentielles anticipées utilisent des manœuvres politiques pour introduire l'Algérie dans une impasse dangereuse», a souligné Mme Mahdjoubi lors d'un mémorial du 6^e anniversaire de la mort du fondateur du MJD, Redouane Hamidou.

«Le poste de Président de la République est occupé et M. Abdelaïd Bouteflika assume convenablement son rôle», a déclaré, dans ce sens, la secrétaire générale du Mouvement pour la jeunesse et la démocratie. Mme Mahdjoubi a ajouté, devant les représentants des bureaux de wilaya de sa formation politique et des membres de la famille du défunt, que son parti «respecte tous les partis en tant que forces vives dans la vie politique». Ces derniers, a-t-elle relevé, «ont le droit d'acter et d'exprimer leurs opinions en toute liberté, mais ne doivent pas dépasser les limites menaçant la sécurité et la stabilité du pays».

Après avoir soutenu que le MJD dénonce toutes les formes d'ingérence étrangère dans les affaires du pays, la responsable du parti a appelé les délégations de l'Union européenne à «respecter la souveraineté de l'Algérie», et les partis et les personnalités qui sont en contact avec ces dernières à «respecter la dignité de l'Algérie et les sacrifices de son peuple, tout en invitant le pouvoir à prendre les mesures légales qui s'imposent».

D'autre part, Mme Mahdjoubi a appelé le pouvoir à ouvrir un dialogue politique global regroupant toutes les parties, dont l'opposition et les personnalités nationales, pour parvenir à «une charte politique qui sera le projet garant d'une Algérie forte et sécurisée».

FLN

M. Saâdani appelle à partir de Tizi Ouzou la classe politique à s'unir pour préserver la souveraineté et la stabilité nationales

Le Secrétaire général du Front de Libération National (FLN), Amar Saâdani, a appelé, samedi, à partir de Tizi-Ouzou, toute la classe politique à «se rencontrer» et à «s'unir» afin d'œuvrer à la préservation de la stabilité et de la souveraineté nationales.



Intervenant lors d'une rencontre régionale des militants et cadres de son parti, M. Saâdani a appelé toute la classe politique et les cadres du pays à un «débat national» pour «protéger l'Algérie contre un complot ourdi par des pays étrangers, visant à la soumettre économiquement par la baisse du prix du pétrole, après avoir échoué à le faire militairement avec les soulèvements dit du «Printemps arabe»», qui, a-t-il dit «n'ont ramené que guerre et désolation».

Selon le SG du FLN, ce complot, qui vise à soumettre certains pays, «est le même que celui mené en 1988 et qui a abouti à la disparition de l'ex-Union

sovietique (Urss) et au terrorisme en Algérie». «Aujourd'hui, c'est une guerre économique qui est menée contre notre pays à travers la baisse anormale des prix du pétrole», a-t-il soutenu.

L'orateur a déploré que des partis politiques «mus uniquement par des intérêts personnels et la course au pouvoir, aient refusé l'appel à un débat lancé par un parti national, connu pour son nationalisme, à savoir le Front des Forces Socialistes, mais qui ont accordé pour rencontrer une délégation de l'Union européenne (UE)».

M. Saâdani a saisi l'occasion pour dénoncer ce qu'il a qualifié de tentatives d'ingérence dans les affaires inter-

ternes de l'Algérie en déclarant que «Le FLN refuse toute ingérence de pays étrangers dans les affaires internes du pays, au nom d'une démocratie qu'ils n'arrivent pas à garantir chez eux».

«Nous voulons une classe politique consciente et vigilante pour préserver la stabilité du pays et la paix sociale, acquises après une décennie noire et une période de transition qui a coûté à l'Algérie plus de 220 000 morts et des milliards de dollars de dégâts», a-t-il rappelé.

M. Saâdani a, par ailleurs, dénoncé certains partis et personnalités politiques, qui veulent «faire descendre le peuple dans la rue au nom d'intérêts étrangers et personnels, et de revendications anticonstitutionnelles».

«La fin de la période de transition et le retour de la paix sociale les dérange», a-t-il indiqué à ce propos.

M. Saâdani qui a abordé brièvement les propositions du FLN dans le cadre du projet de révision de la Constitution, a rappelé, entre autres, la position de son parti en faveur de l'officialisation de Tamazight et du renforcement des prérogatives des élus.

RND

La 4^e session ordinaire du conseil national les 8 et 9 janvier prochain

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Abdelkader Bensalah, a annoncé samedi à Alger la tenue les 8 et 9 janvier prochain de la 4^e session ordinaire du conseil national du parti.

«La réussite de la prochaine session sera un autre pas sur la voie de la réalisation de la stabilité du Rassemblement national démocratique et de son édification sur de nouvelles bases démocratiques», a indiqué M. Bensalah lors d'une rencontre de coordination avec les secrétaires de wilayas du parti.

S'exprimant sur la position du RND de la révision constitutionnelle, il a affirmé «soutenir» cet amendement qui passera soit par les deux chambres du parlement soit par voie référendaire».

Il a tenu à dire à propos, que sa formation «place l'intérêt suprême du pays au-dessus de toute considéra-



tion», soulignant que la situation actuelle «requiert le respect des règles de l'action politique responsable qui s'écarte de toute forme d'escalade ou d'appel à l'aventurisme».

D'autre part, M. Bensalah a rappelé le rejet par le RND du «non-respect de la légalité», appelant à «ne pas porter atteinte aux symboles de l'Etat et à taire les tentatives visant à jeter le discrédit sur les institutions constitutionnelles».

Le parti «s'indigne devant toutes les tentatives visant une escalade ou celles appelant à investir la rue», appelant les citoyens à la «vigilance et à la prudence».

Il a exhorté ses militants à «resserrer leurs rangs et à défendre les acquis réalisés par le peuple et à s'armer de vigilance afin de barrer la route devant toutes les tentatives d'atteinte à la sécurité et à la stabilité du pays».

Le secrétaire général du parti a estimé enfin que cette rencontre a permis d'approfondir le débat et de créer un climat démocratique adéquat à un échange de vues et d'idées qui profiteront au parti et prépareront le terrain au parachevement du processus de renouvellement des structures et méthodes de travail à travers la proposition des meilleures formules de gestion du parti».

ALI LASKRI L'A RÉVÉLÉ HIER À BOUMERDÈS

«Le FFS s'est accordé avec de nombreux acteurs politiques sur des points de l'initiative de reconstruction du consensus national»



M. Ali Laskri, membre de l'instance présidentielle du parti du Front des forces socialistes (FFS), a révélé samedi à Boumerdès que son parti s'est accordé avec de nombreux acteurs de la scène politique sur plusieurs points portés par l'initiative de «reconstruction du consensus national», proposée au début.

Le FFS prendra le «temps nécessaire pour préparer la conférence de reconstruction du consensus national en vue de garantir son succès et la participation de tous les acteurs», a soutenu M. Laskri dans une intervention à la conférence des cadres et élus du FFS sur cette initiative, signalant la proposition des dates du 23 et 24 février 2015 pour son organisation.

Il a, en outre, estimé que le succès de cette initiative, auprès de tous les acteurs de la scène politique nationale, est dû au fait qu'elle soit «ouverte à tous,

et exempte de préalables». «C'est une initiative ouverte au débat avec tous les acteurs politiques, dont le Pouvoir, car nous voulons en garantir ses résultats escomptés, au profit de l'Algérie et du peuple algérien», a-t-il affirmé.

Répondant à ceux qui «s'èment le doute sur son objectif, en ce moment précis, et de son élargissement au Pouvoir», M. Laskri a assuré que son idée (de la conférence du consensus national) remonte au 5^e congrès du

FFS, tenu en mai 2013, qui a donné lieu à une motion appelant à la «nécessité de réunir les conditions nécessaires pour la tenue d'une conférence globale et consensuelle, en vue de débattre de la reconstruction d'un consensus national».

L'idée d'élargissement du débat au Pouvoir est «également ancienne et remonte à 2011», a-t-il souligné, rappelant que le FFS avait voulu «impliquer le Pouvoir dans le débat autour de différentes affaires politiques», car l'objectif est le succès de l'initiative dans l'intérêt de l'Algérie», a-t-il dit.

M. Laskri a appelé le Pouvoir et les acteurs politiques et sociaux, à «assumer leurs responsabilités afin de contribuer aux efforts consentis pour le succès de cette initiative, en faisant les concessions nécessaires et en évitant tout égoïsme».

AGRICULTURE**Des ressources en eau supplémentaires prévues pour l'agriculture au prochain quinquennat**

Des ressources en eau supplémentaires seront mobilisées pour le secteur agricole lors du quinquennat 2015-2019, avec la possibilité d'utiliser l'eau de mer dessalée, a affirmé, samedi à Alger, le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib.

Il s'agira d'atteindre l'objectif national de deux (2) millions d'hectares de terres irriguées en 2020, a expliqué le ministre lors de la réunion des cadres du secteur de l'Agriculture et du développement rural.

L'effort de mobilisation des ressources en eau, qui a été consenti par l'Etat au profit du secteur agricole, sera poursuivi durant le prochain quinquennat, a-t-il souligné.

M. Necib a indiqué que son secteur avait proposé de réaliser, durant les cinq prochaines années, 26 barrages, quatre (4) grands transferts, 220 retenues collinaires, des puits, 60 stations d'épuration et d'équiper 230 000 ha de système d'irrigation moderne.

«Ces projets permettront à notre pays de disposer de deux millions d'hectares de terres agricoles irriguées contre 1,13 million d'hectares actuellement», selon lui.

Concernant les périmètres irrigués, il s'agit d'arriver à 460 000 ha au niveau des plaines côtières et intérieures où sont concentrées les cultures stratégiques.

Dans le cadre de mobilisation de quantités supplémentaires en eau au profit de l'agriculture, le ministre a fait savoir que son secteur allait lancer une étude avec l'Espagne sur l'utilisation de l'eau dessalée dans l'agriculture.



«Si cette étude révèle la possibilité d'utiliser cette eau pour l'irrigation, des stations seront orientées exclusivement aux terres à haut potentiel rendement», a-t-il avancé.

Outre les neuf (9) stations de dessalement en exploitation d'une capacité totale de 1,4 million m³/jour, deux autres vont entrer en production prochainement dont celle de Maktaa (500.000 m³/jour) et de Chlef (200 000 m³/jour).

La production de ces stations sera destinée à l'alimentation en eau potable des villes côtières tandis que les eaux des barrages seront orientées à l'agriculture.

Mais ces efforts de mobilisation de ressources et l'équipement des parcelles irriguées doivent être accompagnés par un programme d'utilisation de techniques modernes et une meilleure organisation de l'activité agricole en vue de maîtriser les infrastructures réalisées, a-t-il suggéré.

Il a fait savoir, dans ce sens, que seulement 48% de la surface agricole irriguée étaient équipés du système économiseur

d'eau. Ce taux, a-t-il poursuivi, est insuffisant puisque la généralisation des techniques modernes d'irrigation peut permettre d'économiser plus de 30% de la consommation actuelle du secteur agricole, soit l'équivalent de deux milliards de m³ par an.

Le ministre a également souligné la nécessité de sensibiliser les agriculteurs à rationaliser l'utilisation de cette ressource en modernisant les équipements d'irrigation. Le niveau actuel de mobilisation des ressources en eau a permis d'irriguer une superficie de 1,136 million d'ha, soit 13% de la Surface agricole utile (SAU) contre 350.000 ha en 1999 (4% de la SAU).

La capacité totale des 72 barrages en exploitation est estimée à 7,4 milliards de m³, qui va atteindre 9 milliards m³ en 2016 avec la mise en exploitation de 84 barrages au total.

D'autres capacités seront mobilisées à travers l'utilisation des eaux épuriées dans l'objectif d'atteindre 1,1 milliard m³/an en 2016 et une quantité de 400 000 tonnes de boue que le secteur agricole peut utiliser.



M. Khomri déterminé à appliquer et approfondir les recommandations de la conférence nationale des cadres de la jeunesse

Le ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khomri, a souligné hier à Alger, son souci d'appliquer et d'approfondir les recommandations de la conférence nationale des cadres de la jeunesse tenue en septembre dernier pour dégager des modes de travail et de gestion qui faciliteraient l'encadrement des jeunes dans leurs espaces directs.

M. Khomri qui présidait les travaux de la conférence régionale des cadres de la jeunesse des wilayas du centre, a insisté sur la poursuite du dialogue et du débat en complément de la conférence nationale tenue les 28 et 29 septembre au Palais des Nations, pour mettre au point des modes exécutifs des recommandations issues de cette rencontre.

Il a souligné sa détermination d'améliorer les conditions de travail et de performance des cadres du secteur notamment en ce qui a trait à l'encadrement et l'accompagnement des jeunes dans les différentes structures et centres spécialisés, rappelant l'existence de «plusieurs problèmes et lacunes dans ce domaine qui requièrent la multiplication des efforts soutenus et une mobilisation sans faille pour les résoudre».

D'autre part, M. Khomri a estimé que la catégorie des jeunes représentait «une force de défense pour le pays, d'appui pour sa stabilité et de préservation des acquis démocratiques», précisant que les espaces pour jeunes «ne touchent pas seulement la distraction et les loisirs mais également les affaires politiques et sociales à travers un débat intense autour de nombre de questions».

La conférence régionale des cadres de la jeunesse des wilayas du Centre constitue la première conférence d'une série de rencontres prévues jusqu'en décembre.

Ainsi, se tiendront les conférences régionales des cadres de la jeunesse des wilayas du Sud à Adrar, des wilayas de l'Est à Constantine de l'ouest à Oran, selon les organisateurs.

Les travaux se dérouleront au niveau de cinq ateliers thématiques qui se pencheront notamment sur le système de formation des cadres de la jeunesse, la gestion administrative des établissements pour jeunes, la gestion pédagogique, les programmes d'animation pour jeunes et le cadre juridique.

La conférence vise à enrichir les questions débattues lors de la conférence nationale des cadres de la jeunesse et sera sanctionnée par des recommandations qui seront soumises à la commission nationale de suivi de l'application des décisions de la conférence nationale.

APS

**Convention entre les ministères de l'Agriculture et de la Pêche pour le contrôle des produits de la pêche**

Une convention de coopération en matière de contrôle sanitaire des produits de la pêche et de l'aquaculture a été signée samedi entre le ministère de l'Agriculture et du développement rural et celui de la Pêche et des ressources halieutiques.

Signée par les secrétaires généraux de chacun des deux ministères, respectivement, Fodil Ferroukh et Mustapha Lagha, cette convention vise à mettre à la disposition du consommateur des produits sains et de bonne qualité.

Il s'agit d'un accord élaboré dans le contexte d'une offre conséquente en produits de la pêche et de l'aquaculture et de la gestion des risques liés à la santé publique et animale, a souligné le ministre de l'Agriculture Abdelouahab Nouri.

La convention permettra de renforcer les échanges d'informations entre les deux parties dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture et le contrôle sanitaire en autorisant les vétérinaires à effectuer des opérations d'inspection des produits de

l'Agriculture et du développement rural est quotidiennement mobilisé pour mettre à la disposition du consommateur des produits sains et de bonne qualité. Néanmoins, au niveau des ports de pêche qui sont caractérisés par l'insuffisance des infrastructures de débarquement et par l'irrégularité des heures de vente, un appui au contrôle sanitaire est nécessaire pour permettre aux professionnels du transport et du commerce des produits de la pêche et de l'aquaculture de disposer de certificats sanitaires justifiant la qualité de leurs produits.

ENSEIGNEMENT**Le système LMD a besoin d'une évaluation «sérieuse» pour avancer**

Le système d'enseignement Licence-master doctorat (LMD) a besoin d'une évaluation «sérieuse» pour avancer et se mettre en conformité avec les standards internationaux, a indiqué, samedi à Alger, le directeur de l'école nationale supérieure de statistiques et d'économie appliquée, Ahmed Zekane.

«Ce système (LMD) contient beaucoup d'imperfections qu'il faut absolument prendre en charge pour pouvoir avancer,

en vue de se hisser aux normes internationales d'enseignement universitaire», a déclaré à l'APS M. Zekane, en marge de la tenue d'un colloque internationale sur les enjeux et les défis des systèmes éducatifs dans le contexte de la mondialisation. Il a expliqué qu'actuellement, il existe un mélange entre l'ancien système classique et le nouveau système LMD, préconisant des études «sérieuses» pour faire le point sur ce système, en

vue d'arriver à un niveau de qualité d'enseignement pour les étudiants.

Evoquant l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) par le milieu universitaire, M. Zekane a relevé que ces outils pédagogiques sont «souvent détournés de leur mission pédagogique», soulignant l'importance d'établir une campagne d'information pour mettre l'accent sur leur utilité et leur efficacité.

LE PR AHMED BENDIB, CHEF DE SERVICE SÉNOLOGIE, AU CPMC, ET PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE SÉNOLOGIE ET DE PATHOLOGIES MAMMAIRES, LE PR ABDELKRIM BENDIB, CHEF DU SERVICE CENTRAL IMAGERIE MÉDICALE ET RADIOLOGIE AU CHU MUSTAPHA ET LE DR AÏT OUAKLI BRAHIM, CHIRURGIEN AU CPMC ALGER, INVITÉS HIER DU FORUM DE DK NEWS.

Cancer
du sein

Dépistage : la grande offensive

Faudrait-il attendre qu'une petite boule se forme dans le sein pour enfin se précipiter vers le médecin avec la peur au ventre ? « Docteur, ôtez-moi un doute, ai-je le cancer du sein ? ». Là, c'est un tournant pour la vie. C'est la fin des projets personnels. C'est la remise en cause de soi-même. L'apparition de la boule peut s'accompagner de ganglion dans l'aisselle correspondant à une propagation du cancer. Il peut s'en suivre une modification cutanée autour du mamelon.



Ph. : M. Nait Kaci

Said Abjaoui

Le doute n'est plus permis. Oui, ce sont là les préminces, ou plutôt les symptômes du cancer du sein. C'est la première cause de décès chez les femmes. C'est ce que nous apprennent nos spécialistes du cancer. C'est ce que disait hier, au Forum de DK News, le Pr Ahmed Bendib, chef de service sénologie au CPMC. Il est également président de la Société algérienne de sénologie et de pathologies mammaires. Il était accompagné du Pr Abdelkrim Bendib, chef du service central imagerie médicale et radiologie au CHU Mustapha et du Dr Aït Ouakli Brahim, chirurgien sénologue au CPMC Alger.

Le cancer du sein est un problème mondial. A 95% mondial. C'est la première cause de décès chez les femmes. Sauf en Inde. Pourquoi? Nutrition? Le taux de cancer du sein y diminue. En Algérie, c'est bien la 2^e cause de décès chez la femme. Après le cancer de l'utérus.

Il y a deux chiffres qu'il faudrait retenir. Le premier est celui qui est donné par le professeur Hamdi Cherif, chef du service

épidémiologie de Sétif. En 2013 ? il y eut 11000 nouveaux cas de cancer du sein. Le taux augmente de 5% chaque année.

Le deuxième chiffre est donné par le CPMC, d'Alger qui représente le nombre de cas opérés soit 1100. Donc dix fois moins.

Si on considère en Europe que le taux de survie depuis 5 ans est de 73%, le taux de survie des dix années précédentes de 47%.

De quels moyens disposons-nous ? Au CPMC, il y a un vrai centre de traitement. Toutes les opérations entrant dans la prise en charge du cancer y sont présentent, c'est-à-dire dans le service sénologie. C'est une équipe pluridisciplinaire qui intervient. Diagnostic, radiologie, radiothérapie, biopsie. Quand il s'agit d'une jeune fille qui tient à son anatomie, sa surprise est grande quand à son réveil de l'amputation d'un sein, elle trouve un autre à la place de celui qui a été enlevé.

Les spécialistes de cancer du sein ont créé un comité de sénologie depuis 1995, et œuvrent à ce que dans chaque service de sénologie, il y ait tout sur place. Tout. Ils ferment du personnel sur place en se déplaçant sur les lieux d'implantation des services créés. Les chirurgiens ferment les chi-

rurgiens, les radiologues ferment les radio-logues etc.

Ils ont fait les déplacements dans les villes de l'Ouest, avec la mission de créer des unités. La mission continue avec la création d'autres centres.

La radiothérapie est une exigence du retard qui a pénalisé les malades. L'usage de la radiothérapie est une exigence d'urgence, qui doit se faire dès le commencement du traitement. Son effet est pratiquement nul si elle s'applique en retard. Le professeur affirme que lorsqu'il y a un progrès quelque part, à l'étranger, plutôt que de nous déplacer, nous préférons ramener l'équipement nouveau et les spécialistes qui l'utilisent pour former nos spécialistes sur place.

Il informe que le 19 décembre, les spécialistes se rendront à Oran à des fins de dépistage. La durée de dépistage sera de 25 jours pour tout l'Ouest.

A titre des moyens de dépistage, il est mis en œuvre une mammographie mobile acquise par l'association.

L'équipe de sénologie a procédé au dépistage du personnel féminin de Algérie télécom et s'apprête à faire de même avec le personnel féminin de Sonatrach.

Un hôpital mobile de dépistage comprend une salle de consultation, une autre de mammographie, une autre de chirurgie. Le prix de cette acquisition s'élève à 21 milliards de centimes. Il serait souhaitable qu'il y ait un sponsoring pour contribuer à implanter des équipes partout où cela serait nécessaire. S'il y a des équipes partout, les experts joueront le rôle de superviseur.

L'essentiel est dans le dépistage. Plus le cancer est détecté à temps, plus il y a de chances de guérir la malade. Ceci explique l'exigence de la radiothérapie. Il ne s'agit pas des mêmes chances d'efficacité des traitements lorsque la tumeur est de deux centimètres et lorsqu'elle est à six centimètres. Le traitement est fonction de la taille. Au-delà de trois centimètres, on rentre dans la difficulté.

L'examen radiologique doit respecter le principe de la symétrie. Il faut radiographier aussi bien le côté gauche que le droit.

L'IRM est réservé aux cas familiaux, quand le cancer a touché plusieurs membres d'une même famille.



Des spécialistes appellent à la création d'un hôpital mobile

Des spécialistes en sénologie, radiologie et oncologie ont appelé, hier, à la création d'un hôpital mobile qui se déplacerait sur l'ensemble du pays pour la prise en charge des cas de cancer du sein en Algérie.

C'est à l'occasion d'une conférence-débat organisée au siège du quotidien DK News que des intervenants multidisciplinaires ont insisté sur l'importance de cet hôpital mobile doté d'une salle de consultation, d'un mammographe, échographe et bloc opératoire pour le traitement des cas de cancer du sein diagnostiqués.

Les femmes ont tendance à se négliger et à ne pas consulter de médecin à temps d'où l'évolution du cancer à des stades avancés, a indiqué, le chef de service sénologie au CPMC, P' Ahmed Bendib.

Dans ce contexte, il a précisé que les centres de soins, à travers le territoire national, n'ont pas tous les mêmes capacités d'accueil et de soins et l'hôpital mobile permettrait une prise en charge homogène de tous les citoyens.

Abordant les conditions de suivi des malades au sein du CPMC, il a vanté les mérites du comité de sénologie qui est composé de 30 médecins de spécialités différents et qui se réunit tous les mardis pour aborder le diagnostic, soin et traitement des patients.

Il a ainsi relevé que les patientes étaient ravies de se faire soigner par un staff médical aussi performant et expérimenté, ce qui leur permettait donc un gain de temps considérable dans l'administration des soins.

Afin d'assurer, dans ce contexte, une bonne prise en charge du cancer du sein en Algérie, le même spécialiste a rappelé que 200 oncologues ont été formés à l'ouest du pays et que le processus de



training des oncologues se poursuit à travers l'ensemble des pays.

L'importance de la formation médicale

Les médecins formés seront orientés dans des unités de soins implantées un peu partout, a-t-il dit, pour donner la possibilité aux femmes atteintes de ce type de cancer de se faire suivre à proximité de

leur lieu de résidence.

À titre de précision, il a informé l'ensemble des médecins voulant se former en matière d'oncologie mammaire de prendre attaché avec la Société algérienne de sénologie et de pathologie mammaire qui organise régulièrement des cycles de formation au profit des médecins généralistes, oncologue, sénologue et radiologue.

Pour sa part, le P' en radiothérapie Abdelkrim Bendib, a mentionné que le processus de dépistage destiné aux employées d'Algérie Telecom sera généralisé à d'autres organismes, à l'instar de la Sonatrach. Il a par ailleurs insisté sur l'importance du dépistage précoce pour la détection de microcalcifications susceptible d'être des cancers afin d'assurer une guérison à l'échelle de 90%.

Prise en charge précoce du cancer du sein

Dans ce type de cas, la conservation du sein est possible avec une radiothérapie préventive pour éviter les rechutes, a-t-il soutenu.

Dans le cas de l'ablation du sein, une reconstruction mammaire est possible, a-t-il dit, soulignant que 700 reconstructions mammaires ont été effectuées au niveau du CPMC. Lorsque les femmes se présentent pour une tumeur de moins de 2 cm, une préservation du sein est possible, cependant, pour les cas de tumeur dépassant les 3 cm, la tâche devient plus difficile, a estimé, le P' Bendib.

Pour information, le même spécialiste a expliqué que la taille de la tumeur double en trois mois et que la survie du malade est une question de « course de vitesse ». En matière de prévention, les intervenants ont rappelé que les femmes à partir de 40 ans doivent se faire dépister tous les deux ans. Pour les femmes à risque et ayant des antécédents familiaux, le dépistage doit se faire à partir de 20 ans.

Sonia B.

présentées et ont bénéficié d'un dépistage clinique gratuit. Par ailleurs, 6 cas de cancer du sein ont été diagnostiqués et les malades ont aussitôt été prises en charge. Il est très probable d'organiser la même opération en collaboration avec la société nationale des hydrocarbures Sonatrach».

Une opération nationale de dépistage en 2015 ?

Le chef du service sénologie du CPMC a laissé sous-entendre qu'une opération nationale de dépistage pourrait être lancée d'ici janvier 2015 si les moyens demandés par son équipe sont mis à disposition. «On a demandé à bénéficier d'un hôpital mobile de dépistage. Equipé d'une salle d'accueil, d'un mammographe et d'un bloc opératoire, cet hôpital nous permettra d'effectuer convenablement l'opération de dépistage et de prise en charge. Le seul inconvénient est le prix. Il coûte plus de 21 milliards de centimes. Mais que représente l'argent devant la santé des Algériens?».

R.R

► Premier cancer chez la femme

Avec 1 100 nouveaux cas pris en charge en 2013 au niveau du centre Pierre et Marie Curie, (CPMC) d'Alger, le cancer du sein occupe le premier rang des cancers féminins en Algérie, au Maghreb et dans 93% des pays dans le monde. «Une autre étude du Pr Hamdi Cherif, basée sur les données recueillies par le registre épidémiologique du CHU de Sétif, indique qu'avec une évolution annuelle estimée à 5%, 11 000 nouveaux cas du cancer du sein surviendraient chaque année en Algérie», a souligné le Pr Bendib.

► CPMC 30 médecins pour la prise en charge des malades

Une équipe pluridisciplinaire de 30 personnes, composée de médecins généralistes, d'oncologues, sénologues, radiologues et autres spécialistes, a été mise sur

**SOINS DENTAIRES:
Environ 1.000 enfants se présentent annuellement en consultation d'orthodontie**

Par Sonia Belaidi

Environ 1000 enfants se présentent annuellement en consultation d'orthodontie pour le placement d'un appareil dentaire dans les services de référence de Beni Messous et de Mustapha Pacha, a informé, hier, la présidente de la Société algérienne d'orthodontie (SAO), P' Safia Laraba.

«Les soins en orthodontie enregistrent une importante demande, notamment chez la population jeune, car pas moins de 1000 enfants se présentent annuellement en consultation d'orthodontie pour le placement d'un appareil dentaire, dans les services de référence de Beni Messous et de Mustapha Pacha», a souligné le Pr Laraba, en marge du 3^e congrès de la SAO.

Dans ce contexte, elle a également déploré le manque de moyens et d'équipements dans les établissements de soins pour une bonne prise en charge de l'ensemble des malades.

S'exprimant sur le rôle des cliniques dentaires, le chef de service orthodontie au CHU Mustapha Pacha, P' Fatma Si Ahmed, a rappelé l'importance de ses structures dans le soin des caries dentaires des enfants, avant le placement des appareils dentaires.

L'orthodontie est une thérapeutique permettant de traiter les anomalies dentaires d'ordre fonctionnel et esthétique à l'aide d'appareils dentaires.

A cet effet, le P' Laraba a souligné que les centres de soins sont saturés, appelant à l'ouverture d'autres services d'orthodontie dans le secteur sanitaire public.

Effectuer des soins dentaires avant le placement de l'appareil dentaire

Elle a donc regretté que la plupart des enfants se présentant en consultation d'orthodontie souffrent de plusieurs caries dentaires, précisant qu'il est impossible de placer un appareil dentaire sur des dents mal traitées.

Par ailleurs et au sujet de la gamme des appareillages, elle a mentionné que de nouvelles techniques, moins disgracieuses et plus discrètes que les anciennes, ont été introduites en Algérie.

Sur la question des coûts des soins, la même spécialiste a appelé la sécurité sociale aux remboursements des soins effectués dans le secteur privé car la plupart des adultes, n'ayant pas été admis dans le secteur public, optent pour des thérapeutiques en cabinets privés. Le résultat des soins est, selon le P' Si Ahmed, dans la majorité des cas, remarquable étant donné que la correction permet un alignement des dents statique et dynamique respectant ainsi la physiologie. Le congrès de la SAO se déroule le 13 décembre à Alger sous le thème "Orthodontie d'aujourd'hui: quelle évolution?". Plusieurs spécialistes algériens et étrangers ont pris part à cette rencontre pour un échange de savoir faire et une mise à jour de leurs connaissances.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL, ABDELOUAHAB NOURI

«Un taux de croissance agricole de 11% réalisé en 2010-2014»

Le taux de croissance enregistré dans le secteur agricole s'est chiffré à 11% durant le quinquennat 2010-2014, tandis que sa contribution dans le PIB a dépassé les 9%, a indiqué, hier à Alger, le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelouahab Nouri.

Dans sa présentation du bilan agricole du quinquennat lors d'une réunion des cadres de son secteur en présence d'autres membres du gouvernement, M. Nouri a considéré que la dynamique qu'avait connue son secteur commençait à donner des résultats, «c'est la raison pour laquelle l'accompagnement du secteur devrait être plus prononcé» dans les années à venir.

Citant d'autres résultats, le ministre a estimé la valeur de la production agricole à 2,761 milliards de DA en 2014 contre 2,550 milliards de DA en 2013. A ce propos, il a avancé que le gouvernement avait décidé de renforcer son soutien au secteur agricole durant le prochain quinquennat. Par ailleurs, il a admis que l'évaluation des réalisations du secteur agricole avait permis de constater la nécessité d'une réadaptation des dispositifs de soutien pour qu'ils soient au diapason du développement connu par les différentes filières agricoles.

Ainsi, afin de répondre aux besoins exprimés par les producteurs et les éleveurs et pour permettre une augmentation de la productivité, le gouvernement a décidé de renouveler son soutien pour l'achat des graines, et ce, dans l'objectif de relancer les filières lait et la production de viandes



rouges. Il s'agit aussi, selon M. Nouri, de réviser et d'élargir le type de soutien réservé à l'acquisition de matériel agricole spécialisé dont les planeteuses et les récolteuses de la pomme de terre et de la tomate destinée à la transformation industrielle, dans l'objectif de pallier au manque de main d'œuvre.

Les pouvoirs publics vont également soutenir les agriculteurs qui souhaitent acquérir le matériel du froid afin d'augmenter les capacités de stockage comme ils ont décidé de soutenir la création d'uni-

tés de transformation de fruits et légumes, a-t-il fait savoir.

Pour atteindre l'objectif des deux (2) millions d'hectares de superficie agricole irriguée à l'horizon 2019, le gouvernement a décidé d'augmenter le niveau de soutien pour encourager les agriculteurs à utiliser les techniques d'irrigation économisatrices d'eau.

«Ce programme décidé par le Président de la République et très important étant donné que notre objectif de sécurité alimentaire en dépend», a souligné le mi-

nistre. Outre l'organisation des différentes filières, le secteur de l'agriculture et du développement rural compte également moderniser l'administration agricole pour qu'elle soit au niveau du développement atteint par les autres institutions de l'Etat et du secteur. Pour ce faire, le gouvernement a décidé d'ouvrir au profit du secteur de l'agriculture 2.000 postes budgétaires en 2015 afin de réduire le déficit constaté.

De surcroît, M. Nouri a affirmé que le recensement général agricole sera lancé au cours de l'année 2015 durant laquelle le secteur compte «mettre de l'ordre» dans l'organisation interprofessionnelle afin de faire face aux situations de perturbation des filières notamment stratégiques comme celle de la pomme de terre. Il a révélé, dans ce sens, des possibilités de réviser les systèmes de régulation des produits de large consommation afin de les adapter aux besoins aussi bien des producteurs que des consommateurs. Lors du point de presse qui a suivi cette réunion d'évaluation,

M. Nouri a affirmé que tous les moyens étaient disponibles pour soutenir l'agriculture, ajoutant que «l'Etat ne reculera pas devant ce principe», en réponse à une question d'un journaliste sur d'éventuelles répercussions de la chute des prix du pétrole sur le soutien du secteur. L'agriculture, à l'instar des autres secteurs stratégiques «ne sera pas touchée par la chute des prix des hydrocarbures», a-t-il soutenu avant d'ajouter que le gouvernement avait pris toutes les précautions nécessaires pour faire face à cette situation.

LOI DE RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE 2012 Le déficit en baisse par rapport aux prévisions

Le déficit du budget de l'Etat réellement enregistré en 2012 a été inférieur de près de 16,5% par rapport aux prévisions de la loi de finances complémentaire 2012, indique le projet de loi portant règlement budgétaire (LRB) pour l'exercice 2012.

Ce résultat s'explique par la conjonction d'une augmentation des recettes budgétaires comparativement à celles prévues, et d'une baisse dans les dépenses effectivement engagées, indique ce texte dont une copie a été obtenue par l'APS.

En termes de valeur, le déficit réel du budget s'est élevé à près de 3,570 milliards (mds) de DA en 2012 (22,53% du PIB) alors que la loi de finances complémentaire 2012 (LFC 2012) tablait sur un déficit de 4,276,4 mds de DA (28% du PIB), soit un différentiel de 706,6 mds de DA.

Les recettes totales effectives ont été, quant à elles, de 3,804,4 mds de DA contre des prévisions de 3,469,08 mds de DA, soit une plus-value de 335,32 mds de DA, représentant une hausse de 9,6% des recettes par rapport aux estimations de la LFC 2012.

Ces recettes sont provenues des recettes ordinaires à hauteur de 56,21% et de la fiscalité pétrolière à 43,79%, note ce projet de loi en cours d'examen par la Commission des finances de l'Assemblée populaire nationale (APN) avant d'être présenté en débat en plénière jeudi prochain.

Le recouvrement global effectif de la fiscalité pétrolière a atteint 4.059,4 mds de DA dont 1.519,04

mds de DA (37,42%) ont été versés au budget de l'Etat tandis que 2.533,3 mds de DA (soit 62,46%) ont été affectés au Fonds de régulation des recettes (FRR). Les 5,05 mds de DA des recettes restantes ont été prélevées au profit de l'Agence nationale pour la valorisation des hydrocarbures (ANAF).

Quant aux dépenses budgétaires effectivement engagées, elles se sont chiffrées à 7.081,4 mds de DA (contre des prévisions de 7.745,5 mds de DA dans la LFC 2012), se répartissant entre près de 2.700 mds de DA de dépenses de fonctionnement (66,25%) et 2.390 mds de DA d'équipement (33,75%). Mais en y intégrant les dépenses budgétaires imprévues lesquelles ont été évaluées à 292,8 mds de DA, le déficit réel s'est élevé à près de 3,570 mds de DA (contre des prévisions de 4,276,4 mds de DA), et ce, en dépit des incidences financières de l'application des régimes indemnitaire et des statuts particuliers, relève le projet de la LRC 2012.

Dépenses d'équipement: 15% des budgets non consommés

Le projet de LRB 2012 indique que sur un montant global de 2.573,9 mds de DA de dépenses mobilisées au titre du budget d'équipement (montant révisé et non LFC), des enveloppes de 2.397,2 mds DA ont été consommées (opérations en capital incluses), soit un taux de consommation de 85%. Une part de l'ordre de 74,94% (soit 1.796,4 mds DA) de ces consommations a été destinée aux programmes d'investissements dans les différents secteurs d'activité.

Le budget de fonctionnement a aussi enregistré des consommations moins que prévu en 2012. Sur un montant global de 4,687,1 mds de DA de dépenses de fonctionnement des différents départements ministériels prévus par la LFC 2012, il a été réellement consommé 4.447,9 mds de DA (94,9%), la plupart des ministères ayant consommé moins que prévu par la LFC 2012. Les taux de consommation les plus faibles sont dépassés de fonctionnement ainsi que l'ensemble des dépenses d'entretien et de fonctionnement ont été enregistrés au niveau de la présidence de la République (64,17% du budget prévu), des ministères respectivement de l'Aménagement du territoire (64,62%), du Tourisme et de l'Artisanat (69,24%) et des Relations avec le Parlement (69,61%), détaillée encore le texte.

En revanche, le ministère des Moudjahidines a enregistré un dépassement de consommation des crédits de l'ordre de 9,65% (246 millions de DA consommés au lieu des 225 millions de DA prévus), tandis que les charges communes ont été supérieures aux prévisions pour 2,26%.

Commerce extérieur: Plus d'importations et d'exportations que prévu

Pour le volet du commerce extérieur, le montant des importations de marchandises a atteint réellement 50,38 mds de dollars en 2012 alors que la LFC 2012 avait tablé sur des importations de 46,87 mds de dollars. Cette aug-



mentation, explique le texte, est liée à des flux plus importants des médicaments importés ainsi que des carburants pour répondre à une demande croissante soutenue par une forte évolution des importations de véhicules de tourisme en 2012. Ce profil est dû, d'une part, à l'augmentation des importations passées de 47,25 mds de dollars en 2011 à 50,38 mds de dollars en 2012 et, d'autre part, à une régression des exportations portées de 73,68 mds de dollars en 2011 à 72,63 mds de dollars en 2012. Quant aux exportations des hydrocarbures en 2012, elles se sont élevées à 70,58 mds de dollars contre une prévision de 62,81 mds de dollars. Cet écart positif est dû à la sous-estimation du prix du marché du pétrole retenu (90 dollars/baril dans la LFC) alors que le prix effectivement réalisé était de 110,74 dollars le baril, le gouvernement ayant opté pour une politique de prudence, note le même document. Par ailleurs, il ressort du budget 2012 un déficit global à porter à l'avarie et découvert du Trésor de l'ordre de 540,7 mds de DA, précise encore le projet de LRB 2012. Mais parallèlement, un profit de 1.704,7 mds de DA a été dégagé de la clôture et l'apurement de certains comptes spéciaux du Trésor (CAS), quia été affecté au compte de l'avarie et découvert du Trésor. Sur le plan macro-économique, le taux de croissance en 2012 s'est situé à 3,3% globalement et à 7,1% hors hydrocarbures contre, respectivement, 4,7% et 5,5% prévus dans la LFC. Cet écart de croissance positif du PIB hors hydrocarbures a résulté des écarts de croissance positifs des secteurs agricole (7,2% au lieu de 4,9% prévu), du BTP (8,2% au lieu de 6,3%), des services marchands (6,4% au lieu de 6,1%) et des droits et taxes (17,4% au lieu de 2,3%). En 2012, le taux de change est passé à 77,55 DA/dollar (contre 72,85 DA/dollar en 2011) alors que la LFC 2012 avait prévu un taux de 74 DA/dollar. Pour ce qui concerne le taux d'inflation enregistré, il était de 8,89% contre une prévision de 4% dans la LFC.

APS

Le FMI accorde une nouvelle tranche de prêt à la Tunisie

Le Fonds monétaire international (FMI) a débloqué vendredi une nouvelle tranche de prêt de 105 millions de dollars à la Tunisie, destinée à soutenir la transition politique du pays.

Le feu vert du conseil d'administration du FMI porte à 1,15 milliard de dollars le montant alloué à la Tunisie depuis juin 2013, a indiqué l'institution dans un communiqué. La Tunisie avait déjà obtenu une ligne de crédit totale de 1,7 milliard de dollars sur deux ans.

«La Tunisie a accompli une transition politique réussie tout en traversant un environnement difficile au niveau intérieur comme extérieur», a affirmé un responsable du Fonds monétaire dans un communiqué.

Le second tour de l'élection présidentielle opposera le 21 décembre le président tunisien sortant Moncef Marzouki au chef du parti Nidaa Tounès, Béji Caïd Essebsi.

L'ex-Premier ministre Béji Caïd Essebsi est arrivé en tête avec 39,46% des suffrages, devançant de six points le chef de l'Etat (33,43%) à l'issue du premier tour du 23 novembre.

«L'économie tunisienne s'est bien



reprise même si les déséquilibres budgétaire et extérieur, le fort taux de chômage et les fragilités bancaires crois-

santes demandent de s'atteler à la mise en place de réformes», a souligné ce responsable du FMI.

Standard and Poor's abaisse la perspective de la note de Bahreïn

L'agence de notation Standard and Poor's a abaissé vendredi de «stable» à «négative» la perspective d'évolution de la note d'endettement de Bahreïn, à cause de la chute des cours du pétrole brut qui plombe ses finances publiques. La note d'endettement du pays reste cependant fixée à «BBB» pour les emprunts à long terme et à «A-» pour ceux à court terme.

«Nous pensons qu'une période de prix du pétrole plus faibles va exacerber les faiblesses structurelles des finances publiques de Bahreïn, a justifié cette agence. Si «la pression résultante sur les recettes publiques ne conduisait pas à des réformes qui rendraient le budget de Bahreïn plus solide», les notes du pays se retrouveraient menacées, a ajouté l'agence d'évaluation financière.

En revanche, elle souligne que ses prévisions de croissance pour le pays n'ont pas changé, qu'il va notamment bénéficier de versements du fonds de développement du Conseil de coopération du Golfe, et que son économie est relativement bien diversifiée grâce aux efforts du gouvernement pour réduire sa dépendance aux hydrocarbures, autant de facteurs qui plaident pour un maintien de sa notation. Le prix du pétrole brut a chuté de plus de 40% depuis juin. Le brut américain évoluait depuis jeudi sous le seuil psychologique des 60 dollars, du jamais vu depuis juillet 2009.

Fitch confirme le «AA+» de la Grande-Bretagne et l'assortit d'une perspective stable

L'agence de notation financière Fitch a confirmé vendredi la note «AA+» de la Grande-Bretagne en l'assortissant d'une perspective stable. «Le Royaume-Uni bénéficie d'une reprise économique stable et solide.

La forte croissance trimestrielle du PIB, en moyenne 0,8% d'un trimestre sur l'autre depuis le deuxième trimestre 2013, s'est poursuivie depuis le dernier examen en juin 2014 et a été la moins volatile parmi celle des principales économies industrielles», souligne Fitch.

La consommation des ménages a été le principal soutien de la

croissance sur les trois premiers trimestres de 2014 alors que la progression de l'investissement a aussi été solide, indique l'agence.

Fitch rappelle toutefois que la dette du pays reste parmi la plus forte des pays notés «AA» et «AAA». Elle devrait atteindre un sommet de 89% du PIB en 2015-16 et commencer à se réduire en 2017 quand le budget primaire devrait redevenir excédentaire.

L'agence a également souligné que le marché du travail britannique était caractérisé «par une combinaison inhabituelle de forte croissance de l'emploi et d'une faible dynamique des salaires».

«En dépit de la reprise, la croissance de la productivité est étonnamment faible comparée à celle de la plupart des principales économies développées et la norme historique», indique cependant Fitch.

L'agence Standard & Poor's a également confirmé vendredi la note du Royaume-Uni à «AAA», la meilleure possible, le pays continuant de jouir, selon elle, d'une flexibilité élevée de ses marchés du travail et des biens, ainsi que d'une économie prospère et diversifiée. La Grande-Bretagne est par ailleurs notée «Aa1» par Moody's avec une perspective stable.

Fitch abaisse la note de la France à «AA» en raison du dérapage budgétaire

L'agence de notation Fitch Ratings a abaissé la note de la France de «AA+» à «AA» en l'assortissant d'une perspective stable en raison notamment du dérapage budgétaire.

Fitch a également qualifié de «faibles» les perspectives économiques du pays et affirmé que celles-ci pesaient sur la consolidation des finances publiques et la stabilisation du ratio de la dette. «L'économie française devrait croître moins que la moyenne des pays de la zone euro pour la première fois en quatre ans», a souligné Fitch.

L'agence estime que le programme de réformes structurelles du gouvernement «n'apparaît pas suffisant pour renverser les tendances négatives qui pèsent sur la croissance à long terme et la compétitivité».

Fitch table sur une croissance du Produit intérieur brut (PIB) français de 0,4% en 2014 et de 0,8% en 2015, année où «la dépréciation de l'euro et les prix du pétrole plus bas soutiendront

quelque peu la croissance».

Malgré les mesures d'économie de 3,6 milliards d'euros annoncées par le gouvernement qui vont mener le déficit 2015 à 4,1% du PIB au lieu de 4,3% prévus auparavant, «cela ne sera pas suffisant pour changer les projections de Fitch sur la dynamique de la dette publique de la France», ajoute l'agence.

Fitch souligne qu'à 4,1% du PIB, le déficit prévu pour 2015 «ne présente pas d'amélioration par rapport à celui de 2013». Le gouvernement prononce aussi un déficit de 4,4% pour 2014 au lieu de 3,8% prévu en avril.

«Ces dernières déviations dans les objectifs budgétaires (...) affaiblissent la crédibilité budgétaire», affirme encore l'agence ajoutant que «c'est la deuxième fois depuis fin 2012 que le gouvernement français retardé l'objectif d'atteindre le seuil de déficit de 3%» que réclame l'Union européenne. Le gouvernement français a repoussé cet objectif à 2017.

Le FMI revoit à la hausse les prévisions de croissance de la Slovénie

Le Fonds monétaire international (FMI) a fortement revu à la hausse vendredi ses prévisions de croissance de la Slovénie, un an après que le pays a évité de justesse un plan de sauvetage européen.

Le FMI a relevé à 2,5% sa prévision de croissance en 2014 et à 1,75% en 2015, contre 1,4% dans les deux cas dans sa précédente estimation publiée en octobre.

La petite république balkanique a connu cette année une accélération inattendue de sa croissance. Au troisième trimestre, son produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 3,1% en glissement annuel après 2,8% au deuxième trimestre.

Ancien élève modèle de la zone euro, la Slovénie avait évité de justesse fin 2013 le recours à une aide européenne pour venir en aide à son secteur bancaire en grande difficulté. Son PIB s'était contracté de 1,1% en 2013.

«La Slovénie se remet d'une crise profonde, mais les risques restent élevés et nécessitent une réponse politique résolue», a estimé la représentante du FMI pour la Slovénie, Delia Velculescu, vendredi à Ljubljana.

Elle a notamment recommandé une re-privatisation des banques, après que la part publique dans le secteur bancaire soit montée à plus de 50% dans le cadre d'un plan de sauvetage mis en place par le gouvernement. Le FMI prône également une réforme du système des retraites, alors que l'âge moyen de la population slovène augmente.

Le gouvernement slovène vise à ramener le déficit public de 2,8% l'an prochain.(APS)

Nette remontée des prêts bancaires en Chine en novembre

Les banques chinoises ont accordé 852,7 milliards de yuans (111,8 milliards d'euros) de nouveaux prêts en novembre, contre 548,3 milliards de yuans le mois précédent, a annoncé vendredi la banque centrale chinoise (PBOC).

Le niveau de novembre s'établit très au-delà de la prévision médiane des économistes qui tablaient sur un montant de 650 milliards de yuans.

Pour les experts, cette nouvelle poussée du crédit reflète les mesures prise par les autorités chinoises pour soutenir une activité économique à la peine tout en poursuivant les efforts de «rééquilibrage» du modèle de croissance du pays.

Outre une baisse surprise de ses taux d'intérêt en novembre dernier, la PBOC aurait entamé cette semaine une injection de 400 milliards de yuans de liquidités supplémentaires dans le système bancaire, et aurait autorisé les établissements à gonfler fortement leurs prêts d'ici à la fin de l'année, selon plusieurs médias financiers.

Le coup d'accélérateur donné par les autorités pour l'approbation de projets d'infrastructures pourrait également expliquer en partie cette hausse des prêts, ajoutait-on chez ANZ.

L'agrégrat appelé «social financing», une mesure large du crédit incluant aussi les financements disponibles en-dehors des banques, s'est établit en novembre à 1.150 milliards de yuans (150,84 milliards d'euros), contre 662,7 milliards de yuans en octobre, a précisé la PBOC vendredi.

APS

UN ARBRE POUR CHAQUE ALGÉRIEN Campagne de plantation de 32.000 arbustes dans la wilaya d'El-Bayadh

Une campagne visant la plantation de 32.000 arbustes a été lancée, samedi à El-Bayadh, dans le cadre de la campagne nationale intitulée «Un arbre pour chaque algérien».

L'opération, à laquelle ont pris part des éléments de l'Armée nationale populaire du secteur opérationnel d'El-Bayadh, a été amorcée dans la zone de Draâ Lahmar en proximité de Djebel Bouredga, à la sortie Est du chef-lieu de wilaya. Cette action est scindée en deux phases, l'une portant sur la plantation de 18.000 arbustes dans la commune d'El-Bayadh et l'autre 14.000 arbustes répartis entre les communes de Bouâlem et Boughtob, a indiqué le chef du bureau de communication, d'information et d'orientation, le capitaine Mohamed Laheen Allali. Impliquant aussi les éléments de la Sureté nationale, des Douanes et de la Protection civile, elle cible le boisement de 15 hectares d'arbustes de différentes espèces, dont le pin d'Alep et l'Acacia, adaptées au climat aride de la région, a indiqué, pour sa part, le représentant de la conservation des forêts de la wilaya, Tayeb Amari.

Les services des forêts projettent la plantation de 200.000 arbustes, à travers diverses campagnes de boisement, organisées en collaboration avec différentes parties, a-t-il ajouté.

Les habitants de la localité de Draâ Lahmar ont accueilli avec satisfaction l'initiative, soulignant la nécessité de préserver cette richesse forestière et de contribuer à sa protection à travers des actions de sensibilisation.

BÂTIMENT-URBANISME La consécration de l'approche qualité, premier objectif du salon Build Expo 2014 à Annaba

Le salon international du bâtiment, de l'habitat promotionnel et de l'aménagement urbain, Build Expo 2014, ouvert samedi à Annaba, ambitionne de consacrer «l'approche qualité» pour répondre aux besoins d'un marché en constante évolution, ont indiqué les organisateurs.

Un marché qui nécessite aujourd'hui, a-t-on souligné, une vision globale et transversale du bâtiment, de l'habitat urbain, de la construction et des travaux publics, c'est pourquoi, a-t-on ajouté, cette troisième édition offre une place importante aux nouvelles technologies et aux techniques de réhabilitation du vieux bâti. M. Mohamed-Tayeb Sahtouri, président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI Seyhouse), structure organisatrice du salon, a insisté, à l'ouverture de la manifestation, sur la notion de «qualité» qui constitue aujourd'hui, dans le monde de la construction, un «vrai défi».

Build Expo 2014 accueille au complexe sportif du 19-Mai 1956, pas moins de 110 opérateurs, dont 75 étrangers, exerçant dans différentes filières en relation avec le secteur de l'habitat et de la construction (grosses œuvres, aménagements, matériel de chantier et outillage, véhicules et équipements, matériaux de construction, climatisation-froid et autres).

Le salon donnera également lieu, en plus d'ateliers de travail destinés aux professionnels, à la présentation des dispositifs de financement de projets d'habitat promotionnel dans une wilaya qui abrite depuis peu, à Draâ Errich, un important pôle urbain intégré où pas moins de 50.000 logements de différents segments sont prévus.

EL-OUED

Le ministre des Travaux publics met l'accent sur la sécurisation de la circulation routière

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, a mis l'accent, vendredi à El-Oued, sur la nécessaire sécurisation de la circulation routière.

Une attention particulière doit être accordée à la question de la sécurisation routière, aussi bien à l'intérieur du tissu urbain qu'en dehors des agglomérations, afin de réduire les accidents, a indiqué le ministre, au premier jour d'une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya.

M. Kadi a évoqué notamment la nécessaire signalisation des passages protégés pour piétons à l'intérieur des tissus urbains, mais aussi l'interdiction des ralentisseurs sur les voies rapides.

Le ministre a entamé sa visite de travail dans la wilaya par l'inspection du projet de



route reliant les villes de Robbah (wilaya d'El-Oued) et Hassi-Messaoud (wilaya d'Ouargla) et dont 62 km représentent la tranche relevant la wilaya d'El-Oued.

Sur site, un exposé a été présenté à la délégation ministérielle sur la situation du secteur des travaux publics, notamment le volet lié à la lutte contre l'ensablement des chaussées.

Le ministre a, en outre, procédé à la mise en exploitation d'une maison cantonnière, réalisée pour un coût

de 10,5 millions DA (réalisation et équipement).

Cette structure, qui emploie 18 personnes, dispose d'une flotte d'engins d'intervention, notamment des camions et des véhicules de désensablement, ainsi que d'un dortoir de 12 lits, selon sa fiche technique.

Une présentation a également été faite au ministre sur les activités du parc matériel de la wilaya qui date en matériels les différentes subdivisions de travaux publics de la wilaya. Ce parc qui em-

ploie 26 personnes a été réalisé pour un coût de 400 millions DA.

Sur site, un exposé a été également présenté à la délégation sur les propositions de classification du réseau routier de la wilaya d'El-Oued, et portant sur 452 km de routes nationales, 192 km de chemins de wilaya, en plus des opérations du secteur dans le cadre des programmes quinquennaux de développement 2005-2009 et de 2010-2014, ainsi que des projections futures.

Le projet de dédoublement de voies sur 11 km du chemin de wilaya 403 reliant les communes de Robbah et El-Oued, a été l'autre étape de la visite de la délégation ministérielle.

Le ministre des Travaux publics poursuivra samedi sa visite dans la wilaya par l'inspection d'autres projets relevant de son secteur d'activité.

APS

BUSTES, STÈLES ET AUTRES STATUES : FORTE PROPENSION À EN RÉALISER Béjaïa serait-elle en passe de détenir le record ?

Arslan-B

D'abord tout simplement exorbitants, les prix de ces statues et autres bustes, surtout lorsque confectionnés, sur commande « express », à l'étranger. Acroire que l'or ou le diamant sont des éléments intégrés dans le (ou les) matériau(x) (ciment blanc ou « alliage » de ciment blanc et de fibre de verre) ayant servi à la réalisation de ces œuvres d'art... Quatre exemples à Béjaïa pour un aperçu plus précis...

Les coûts de réalisation de ces œuvres d'art (en général) destinées à honorer « ad vitam aeternam et, surtout, matériellement », la mémoire d'une personne ou d'un groupe de personnes entrées dans l'histoire dans un domaine ou dans un autre et ayant quitté ce monde donnent souvent le tournis et suscitent bien des questions sur la « légitimité », voire l'honnêteté de l'évaluation financière d'une statue ou d'un buste, au regard du moins, des composants matériels et immatériels (effort(s) de conception, matériaux utilisés, « main d'œuvre »...) de ces derniers. Quatre exemples d'œuvres de ce type commandées et réceptionnées par des personnes morales à Béjaïa donnent un aperçu plus précis sur les coûts dont il est question ici. D'abord, le buste en bronze du défunt dramaturge Malek Bouguermouh, conçu et sculpté par l'artiste Olivier Graïne, un Allemand d'origine algérienne (Ath yenni-Béjaïa) (Qui n'écarte pas non plus la probable confection du buste de Cheikh Sadek Lebdjaoui) : il a été dévoilé et présenté au public, « planté » à l'entrée du deuxième hall du TRBéjaïa lundi 26 mars 2012. Base : épaulas plus tête de 40cm de longueur, soudé à un piédestal en marbre blanc, un parallélépipède rectangle de 0,120m... Prix : 500.000 DA. Celui (buste) du défunt et regretté Saïd Mekbel est financé par l'APW qui a débloqué il y a plus de deux années 10 millions de DA pour sa réalisation (la plaque de la liberté de la presse Saïd Mekbel incluse). La stèle, enfin, à ériger, selon les vœux de nombreux militants du FFS, « à la mémoire des Martyrs de 1963 » dans l'Akfadou, quant à elle, a été évaluée à 160 millions de centimes. Le buste sculpté « dans du simple ciment blanc » (pas du bronze, en tout cas, selon le professeur Djamil Aïssani à DKNews), d'Ibn Khaldoun, trônant à quelques mètres de l'entrée de la Casbah, aura coûté 01 million de DA, une subvention également de l'APW versée ensuite à l'APC qui s'était chargée de passer commande à l'artiste plasticien Khodhir Bourihane (Béjaïou) pour sa confection. Le buste érigé sur la place Lumumba (Face à la banque d'Algérie) de ce président portugais (1862-1941) en exil à Béjaïa dans les années 1940 est, il faut le reconnaître, une merveille mais on ne sait pas combien il a coûté. En tout état de cause, il se trouve nombre de citoyens qui s'interrogent et commentent : « N'y-t-il pas exagération et indélicatesse dans la fixation du prix d'un buste, les acquéreurs, souvent des profanes en la matière, n'osant jamais marchander ni négocier ledit prix, l'argent étant disponible et, de surcroît, des deniers publics ?! (APC/APW) ». Pour revenir aux bustes, il est à noter que celui de Saïd Mekbel (pour lequel, donc, 10 millions de DA ont été mobilisés !?) a été conçu et réalisé par l'artiste Chabbi Mokrane (un Algérien et en Algérie) mais en fin de compte les 10 millions de DA aurois servi à la réalisation de toute la plaque baptisée placette de la liberté de la presse Saïd Mekbel, buste inclus. Des questions ont quand même fusé : « Sur la base de quelles données objectives a été déterminé le montant (10 millions de DA) alloué par l'APW de Béjaïa pour la réalisation de cette placette et son buste ? Y'a-t-il eu des consultations techniques, concertation entre élus sur la base d'informations relatives aux coûts de ce type d'œuvres d'art ? Y'a-t-il eu lancement préalable d'avis d'appels d'offres

?.. Qui préside à l'octroi du « marché » ? ». De l'avis, en tout cas, de bon nombre de citoyens (parmi lesquels des initiés doublés d'artistes plasticiens), « ...en plus d'un certain flou qui brouille toute visibilité du déroulement de la « procédure » (du déblocage du montant alloué à la réception de l'ouvrage en passant par le contact avec le concepteur...), il ya comme une certaine précipitation... ». Des citoyens ajoutent souvent ce commentaire certes terre à terre mais ô combien pertinent et à la fois désolant : « Un buste en bronze d'une quarantaine de centimètres à peine, à partir de la base des épaulas, sur douze, autres, peut-être la largeur de la tête- soutenu par un support en marbre ou en vulgaire béton peint en blanc (laque ou chaux), et qui vaut (s'il ne le dépasse pas !) le prix d'un véhicule de tourisme (belle petite cylindrée) flambeau neuf, c'est franchement de l'arnaque, sans nullement vouloir diminuer la valeur de l'œuvre ni celle de l'artiste ! ». « D'autant », renchissent certains artistes de Béjaïa et d'Alger « que depuis quelques années, l'outil informatique (notamment l'infographie avec la 3D, le numérique et autres techniques de pointe...) ainsi que de nouvelles de sculpture font que le « génie » d'autant du sculpteur est de moins en moins sollicité, mis à contribution, il s'agit de plus en plus de sculpture para-industrielle... ». La question lancinante, en tout cas, avant que les clamants se fussent tués après le dévoilement du buste du défunt journaliste, était, d'abord, de savoir ce qu'aura coûté ledit buste, sachant que de toute évidence le « prix » du buste n'excédera pas les 100 millions de centimes. A noter que des quatre statues géantes réalisées au camp inférieur dans les années 1980, seule celle du Moudjahid a survécu, (les trois autres ayant été remplacées par des jets-d'eau...) (Centre de santé, face au square Pasteur, de la plaine). « Tâche de devenir sculpteur, mon fils, mais jamais chirurgien, ou ingénieur ou architecte etc ! », a dit une connaissance à son fils...

CONSTANTINE

Réhabilitation des tronçons endommagés par les intempéries

Plusieurs opérations de réhabilitation des tronçons routiers endommagés par les intempéries des dernières années dans la wilaya de Constantine seront livrées «avant fin 2014», a affirmé hier un responsable de la direction des travaux publics (DTP).

Les actions les plus importantes engagées dans ce cadre ont trait à la réfection et à la modernisation de deux segments de la RN 3, le premier entre le quartier de Bab El Kantara (sortie est de Constantine) et la cité Bekira, sur 4,5 km, et le second entre les communes de Hamma-Bouziane et de Didiouche-Mourad, sur 11,5 km, a précisé le chef du service de l'entretien à la DTP, Brahim Lakroun.

Il est également prévu la réception, avant la fin du mois de décembre en cours, de plusieurs projets d'entretien d'ouvrages d'art situés dans plu-



sieurs communes de la wilaya.

Par ailleurs, des travaux de réhabilitation de la RN 79 (Constantine-Mila), dans sa portion reliant le lieu-dit El Melha et le chef-lieu de la commune d'Ibn Ziad (nord-est de Constantine) viennent d'être lancés sur un linéaire de 6 km.

Un montant de plus d'un milliard

dinars avait été consacré, en 2013, à des opérations d'entretien qui avaient ciblé plusieurs tronçons de routes nationales et de chemins de wilaya mis à mal par l'accroissement du trafic automobile ou endommagés par les intempéries, a rappelé la même source.

Vingt-six navires en rade à Jijel, un record depuis la mise en service du port de Djendjen

Vingt-six (26) navires marchands étaient stationnés en rade, vendredi au large du port de Djendjen (Jijel), ce qui constitue un record depuis la mise en service de cette infrastructure au début des années 1990. Selon une source de l'entreprise portuaire, cette mise en rade résulterait des mauvaises conditions météorologiques enregistrées ces derniers jours dans la région.

Le mouvement de la navigation arrêté à la journée de vendredi indique que ces navires, battant pavillon de plusieurs pays (Malte, îles Cook, Indonésie, Panama, Singapour, Antigua et Barbade, Gibraltar), transportant des cargaisons de céréales (maïs, orge), de ci-



ment, de bois rouge, de véhicules et de tubes, sont entrés entre le 28 novembre et le 12 décembre derniers.

A ce jour, seuls trois navires (un cimentier, un céramier et un car-camion) sont à quai pour le déchargement de leurs marchandises, selon la même source qui a précisé que neuf (9) au-

tres navires sont attendus au port. D'importants travaux de modernisation et d'extension sont en cours de réalisation au sein de cette infrastructure portuaire, notamment un terminal de transbordements pour lui permettre de jouer pleinement son rôle de hub pour les trafics transcontinentaux.

Pour rappel, l'ordre de service (ODS) avait été notifié le 18 mai 2014 à l'entreprise sud-coréenne Daewoo pour la réalisation de ce terminal pour un délai de trente (30) mois et un montant de dix-neuf (19) milliards de dinars.

Jusqu'à fin septembre dernier, ce port a enregistré un trafic de plus de 3,7 millions de tonnes de marchandises diverses. La toute récente «prouesse» de ce port a été effectuée le 17 octobre dernier avec le déchargement de colis exceptionnels, en l'occurrence trois (3) turbines génératrices d'électricité de 284 tonnes chacune destinées à la réalisation de la méga-centrale électrique de Bellara (El Milia), a-t-on ajouté.

RÉSORPTION DE L'HABITAT PRÉCAIRE Plus de 41 familles relogées à El Tarf

Quarante-et-une (41) familles vivant dans des habitats précaires et insalubres à El Chat (El Tarf) ont été relogées, hier, dans des appartements neufs, a-t-on constaté.

L'opération, accueillie avec beaucoup de soulagement par les bénéficiaires, s'inscrit dans le cadre d'un programme visant à reloger 440 familles dans des habitations réalisées à cet effet.

Il s'agit de la troisième action de relogement en moins d'un mois à El Chatt où 104 familles, suivies de 262 autres, ont reçu les clefs d'appartements neufs dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire dans cette commune.

Les habitations évacuées sont démolies au fur et à mesure du démantèlement des familles qui y habitaient, a-t-on constaté.

FESTIVAL DU CINÉMA ET DE LA LITTÉRATURE FÉMININS Présentation de la pièce théâtrale «Tidernatine» à Saïda

La pièce théâtrale «Tidernatine», produite par le comité de wilaya de Saïda de l'action théâtrale, a été jouée sur scène vendredi soir au théâtre régional «Sirat Boumediène» de Saïda, à l'occasion du Festival national du cinéma et de la littérature féminins.

Cette œuvre artistique, réalisée par Abdellah Bahloul, se veut une chronologie d'importants événements historiques à Saïda et en Algérie depuis l'époque romaine jusqu'à l'indépendance du pays, avec toute une symbolique. Les faits de cette pièce tournent autour de l'atterrissement, au musée «Ahmed Zabana» d'Oran, du crâne de Tidernatine, qui fut un serviteur au fort romain de Timazouine de Saïda.

Un dialogue s'engage entre Dhaouia, présidente de la recherche en archéologie, qui gère le musée et le crâne de Tidernatine, traitant de diverses époques de l'histoire

de l'Algérie, surtout celle de la glorieuse révolution de novembre marquée par l'exécution à la guillotine du chahid Ahmed Zabana.

La pièce introduit des séquences d'une bataille contre les Romains, qui vit l'occupation du fort Timazouine par la reine Rouba après que son serviteur Tidernatine ait mis du poison dans le vin de l'armée romaine, lui évitant une opposition sanglante.

Des participants au Festival national du cinéma et de la littérature féminins dont les actrices Chafia Bourdara, Bahia Rachedi et Fatima Berner ont assisté à cette représentation.

Le Festival national cinéma et littérature féminins d'une semaine s'est ouvert jeudi dernier à Saïda avec la participation de chercheurs, réalisateurs et comédiennes de plusieurs régions du pays.

JOURNÉES D'HIVER DU THÉÂTRE POUR ENFANTS À MASCARA

38 représentations au programme

Pas moins de 38 représentations sont programmées aux journées d'hiver du théâtre pour enfants qu'organise le Théâtre régional de Mascara à partir à l'occasion des vacances scolaires, a-t-on appris samedi de cet établissement culturel.

Ces représentations seront animées, six jours durant, par 12 troupes relevant des théâtres régionaux, de coopératives et d'associations culturelles s'intéressant au 4^e art, selon la présidente du département artistique et technique du Théâtre régional de Mascara, Khadija Nemri.

Le «bal» s'ouvrira avec sept représentations théâtrales au niveau des centres culturels des communes de Tighebbi, Sidi Bousaid, Ghriss, El Keurt, Bouhenni, Mohammadia et Sig.

Parmi les œuvres proposées, les pièces «Nakir El Maarouf» (l'ingrat) du théâtre régional de Mascara réalisées par Kada Chalabi, «Samaka Dahabia» (poisson d'or) de la coopérative «Kabé Yacine» de Sidi Bel-Abbes, «Houlm Til» (rêve d'enfant) de la coopérative culturelle Aoun (Sétif), «Haris El Mae» (gardien d'eau) de l'association de promotion des activités de jeunes de Mascara, «Rihlat Mouharidjine» (voyage de clowns) de la coopérative «Boudour El Fen» de Tizi Ouzou et «Wahb Fi Oued Edhaaia» de l'association du 4^e art de Saïda.

Parallèlement aux journées d'hiver du théâtre pour enfants, le Théâtre régional de Mascara prévoit une tournée artistique à travers 10 wilayas du pays pour présenter les pièces «Nakir El Maarouf» et «Madrassati», pôle qui s'achèvera début janvier.

MARDI À ORAN Journée d'étude sur les écrivains méditerranéens

Une journée d'étude sur les écrivains méditerranéens se tiendra mardi à Oran, a-t-on appris samedi du directeur de l'Unité de recherche sur la culture, la communication, les langues, les littératures et les arts (UCCLLA).

Une vingtaine de conférenciers algériens et étrangers sont attendus à cette rencontre ayant pour objectif de «mettre en relief la dynamique transculturelle et transfrontalière de la littérature au sein du bassin méditerranéen», a déclaré à l'APS M. Mohamed Daoud.

«La Méditerranée est un creuset inépuisable de recherches pour comprendre l'évolution du monde contemporain où foisonnent des coexistances, interférences, interprétations et emprunts dans une frise de langues et de peuples unis par la même mer», a-t-il expliqué. «Dans un pareil contexte, le problème des langues prend des dimensions diverses et donne lieu à des enjeux multiples, d'où l'intérêt d'une réflexion approfondie sur ce sujet», a indiqué le directeur de l'UCCLLA.

Les participants s'élèveront dans ce cadre à mettre en exergue «le rapport entre la langue, l'identité, la culture, et l'espace», a fait savoir M. Daoud dont l'établissement est affilié au Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC).

La journée d'étude sur la littérature maghrebine sera précédée demain, d'un séminaire réunissant plusieurs professeurs algériens à l'occasion de la Journée mondiale de la langue arabe.

Cette rencontre est également initiée par l'UCCLLA en collaboration avec le Département de langue et littérature arabes de l'Université «Ahmed Ben Bella» d'Oran qui accueillera les travaux du séminaire à l'amphithéâtre «El-Ibrahimi» (Es-Sénia).

APS

ACCIDENTS DE LA ROUTE:



12 morts et 35 blessés durant les dernières 48 heures

Douze (12) personnes sont mortes et 35 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenues durant les dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, selon un bilan établi samedi par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Mascara où quatre personnes ont trouvé la mort et une autre a été blessée suite au renversement d'un véhicule léger sur la RN n°4 au niveau de la commune de Sig, précise la même source.

Les éléments de la Protection civile ont effectué, durant cette période, 3.992 interventions ayant porté sur le sauvetage et le secours suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité.

12 blessés dans une collision entre un bus et un véhicule à Biskra

Douze personnes ont été blessées dans une collision entre un bus de transport de personnes et un véhicule de tourisme survenue dans la nuit de vendredi à samedi au lieu-dit El Menchi, dans la périphérie sud de Biskra, a appris l'APS auprès de la Protection civile.

Les 12 victimes blessées, tous passagers du bus ont été évacuées vers le service des urgences de l'établissement public hospitalier de Biskra pour recevoir les soins nécessaires, a précisé la même source. Une enquête a été ouverte par les services de la sûreté de wilaya pour déterminer les circonstances de cet accident.

Deux morts et trois blessés dans un accident de la circulation près d'El-Bayadh

Deux personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées, dans un accident de la circulation survenu vendredi soir sur la RN-6A, près d'El-Bayadh, a-t-on appris samedi des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit suite à une collision entre un véhicule utilitaire et un autre touristique roulant dans le sens opposé, entraînant la mort sur le coup de deux personnes, âgées d'une trentaine d'années, occupants du véhicule touristique, et des blessures à trois autres se trouvant à bord du véhicule utilitaire, a-t-on précisé.

Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'établissement public hospitalier «Mohamed Boudiaf» à El-Bayadh, où ont été également évacués les blessés.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie pour déterminer les causes de cet accident.

Amira est âgée de 16 ans.

Un groupe de trois voyous, Raouf âgé de 38 ans, Sabri âgé de 35 ans et

Amine âgé de 31 ans l'observent. Peu après, les voilà qui s'approchent d'elle, lui ordonnent de les suivre sous la menace d'un couteau. Ils emmènent Amira à bord d'une voiture vers une maison, elle n'a pas le temps de souffler que les trois voyous se relaient sans répit sur son corps.

A.Ferrag

Elle s'enfuit et court à la maison, où elle explique tout bien que mal à ses parents son cauchemar. Son père la conduit à la police. Deux mois après, les trois accusés et arrêtés pour attentat à la pudeur avec violence.

Le procès de cette affaire a eu lieu au tribunal d'Alger, en ce mois de décembre 2014, où Raouf, Amine et Sabri, comparurent accusés d'attentat à la pu-

ALGER 5 ans de prison pour les voyous



deur avec violence sur mineure. Les trois accusés nient catégoriquement les faits.

Le représentant du ministère public, relatant les faits contenus dans le dossier et mettant en exergue la gravité des faits, intervient assez sévèrement : « La victime est une mineure et la loi la protège, car nos filles et nos garçons courrent le même risque tous les jours. Aussi tenterons-nous l'impossible pour éradiquer ce fléau et tant d'autres qui nuisent terriblement à notre société », la cour ne doit faire preuve d'aucune clé-

mence à l'égard des mis en cause, et requiert une peine de 8 ans de prison ferme pour chacun pour viol en vertu des articles 254, 255, 256, 257 et 261 du code pénal.

L'avocat de la défense a demandé d'innocenter ses clients : peine perdue.

Après une heure de délibérations le jury rendra son verdict : 5 ans de prison ferme à l'encontre des trois accusés en vertu des articles 336/1 et 337 du code pénal.

TRIBUNAL CRIMINEL D'ALGER : Examen de l'affaire d'un groupe spécialisé dans le trafic de drogue et le blanchiment d'argent

Le tribunal criminel d'Alger examinera dimanche l'affaire d'un groupe criminel composé de 10 individus, accusés de trafic de cannabis (plus de 2 quintaux) en 2008, dans la commune de Kouba (Alger), a-t-on appris de source judiciaire.

Selon l'arrêt de renvoi, les mis en cause sont également poursuivis pour blanchiment d'argent. L'enquête a révélé que le principal accusé donnait des fonds récoltés du trafic de drogue (une somme importante) à la société «Moon Mobile» en utilisant le nom d'un opérateur de téléphonie mobile dans la région de Maghnia.

Les services de sûreté ont découvert un reçu d'un montant de 2.690.000 DA remis à la



société Moon Mobile par un opérateur de téléphonie mobile, a indiqué la

même source. Le principal accusé a dit avoir obtenu ce document de l'en-

treprise Moon Mobile, après avoir réglé ladite somme, contre la livraison de 50 kg de cannabis.

Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent au 4 décembre 2008, lorsque les services de sécurité poursuivaient une personne suspecte conduisant une voiture de luxe qui a refusé d'obéir à l'ordre d'arrêt et pris la fuite à pied, laissant son véhicule sur la chaussée.

Lors de la perquisition du véhicule, les services de sécurité ont récupéré 204 kg et 440 grammes de cannabis, ainsi que la pièce d'identité de l'accusé arrêté.

L'accusé a révélé par la suite les noms des autres membres du groupe criminel organisé, a souligné la même source.

Procès de deux terroristes accusés d'homicide volontaire collectif

Le tribunal criminel d'Alger examinera aujourd'hui l'affaire de deux terroristes accusés d'appartenir à l'organisation terroriste Al Qaida au Maghreb islamique (AQMI), poursuivis pour tentative d'homicide volontaire de 2007 à 2012, notamment l'agression armée contre une patrouille de la garde communale dans la région de Aït Saada à Tizi Ouzou en 2008, a-t-on appris de source judiciaire.

Selon l'arrêt de renvoi, les deux mis en cause, dont un est de nationalité libyenne, sont accusés également de financement d'un

groupe terroriste activant à Tébessa et ses environs depuis 2007.

Autres chefs d'accusation, adhésion à un groupe terroriste armé, trafic et faux et usage de faux. Le ressortissant libyen circulait avec une fausse identité. L'un des accusés, un algérien, a été arrêté en 2012 en flagrant délit, alors qu'il transportait le deuxième accusé de nationalité libyenne à bord de son véhicule, du centre ville de Tébessa aux lieux des groupes terroristes dans la région dite Boudjellal el eulka el malha, dans les environs de Tébessa. Le mis en cause H.Saad, al-

lias Abou Lababa Abdelghaffar (Libyen) a reconnu, selon la même source, qu'il activait au sein d'Aqmi depuis 2007 et qu'il avait participé à la planification de l'agression armée contre une patrouille de la garde communale à Tizi Ouzou en 2008.

S'agissant du deuxième mis en cause A. Younes, l'enquête a révélé qu'il avait introduit une substance utilisée dans les explosifs de Tunisie vers l'Algérie, et a assuré le transport de terroristes à bord de son véhicule de l'Algérie vers la Tunisie.

APS

Un avion d'Air Algérie saisi à Bruxelles malgré l'engagement de la procédure légale

Un avion d'Air Algérie a été saisi vendredi à l'aéroport de Bruxelles suite à un litige avec la société néerlandaise K'AIR BV, malgré la procédure légale engagée par la compagnie aérienne algérienne, a indiqué samedi Air Algérie dans un communiqué.

L'avion d'Air Algérie, assurant la liaison Alger-Bruxelles du 12 décembre, a été retenu à l'aéroport de Bruxelles sur décision de la justice belge, a indiqué la même source. Le litige opposant la compagnie nationale à la société néerlandaise K'AIR BV concerne un contrat de vente d'appareils réformés signé le 6 juillet 2008 par les

deux parties, selon les explications d'Air Algérie.

K'AIR BV n'est pas parvenue à mettre en place le financement tel que prévu «en dépit des facilités» qui lui ont été accordées, poursuit-elle.

Après mise en demeure pour faute d'exécution, Air Algérie a procédé le 29 décembre 2009 à la résiliation de ce contrat de vente. Par la suite, la société néerlandaise a engagé, le 17 mars 2011, une procédure d'arbitrage auprès de la Cour internationale d'arbitrage qui a rendu, le 31 mars 2014, une sentence condamnant Air Algérie.



En conséquence, la compagnie aérienne nationale a engagé, le 7 mai 2014, un recours en annulation contre cette sentence. En dépit de la procédure légale engagée par Air Algérie, la société K'AIR BV a fait procéder par la justice belge à la retenue de l'appareil assurant le vol AH 2063, note-t-elle. A cet effet, la compagnie nationale affirme qu'elle a entrepris les démarches légales nécessaires auprès des juridictions belges et qu'elle veille à prendre toutes les actions en vue de dénouer cette situation dans les plus brefs délais.

ROYAUME-UNI

38 vols annulés à l'aéroport de Heathrow suite à une panne informatique

Trente-huit vols ont été annulés hier à l'aéroport d'Heathrow de Londres en raison d'une panne informatique qui s'est produite la veille dans un centre de contrôle aérien, selon une source aéroportuaire.

«Trente-huit vols ont été annulés à cause (de l'incident) d'hier», a affirmé un porte-parole de l'aéroport qui a ajouté qu'il pourrait y avoir d'autres annulations. Selon le porte-parole, 1.300 vols au total étaient programmés samedi sur Heathrow. «Nous pensons que la situation reviendra à la normale après 9h30 (locales et GMT)», a-t-il assuré. Vendredi, une panne

informatique dans un centre de contrôle aérien a provoqué un dérangement pendant plusieurs heures dans le ciel de Londres qui a conduit à des retards ou des annulations de vols nationaux et internationaux.

C'est le deuxième incident majeur survenu en un dans le centre de Swanwick (sud de l'Angleterre) chargé d'organiser l'un des ciels les plus encombrés du monde. Le 7 décembre 2013, des centaines de vols aux Royaume-Uni et en Irlande avaient été retardés ou annulés à cause d'une panne du contrôle aérien.

GLISSEMENT DE TERRAIN EN INDONÉSIE

17 morts, une centaine de disparus

Un glissement de terrain provoqué par des pluies torrentielles a fait au moins 17 morts et près d'une centaine de disparus sur l'île principale indonésienne de Java, selon un nouveau bilan fourni par un responsable samedi.

«Les équipes de secours ont retrouvé 17 corps» dans le village de Jemblung, a indiqué le porte-parole de l'agence de gestion des catastrophes, Sutopo Purwo Nugroho. Il a précisé que 11 autres personnes avaient été gravement blessées et que 91 étaient toujours portées disparues. Un précédent bilan faisait état de huit morts. Selon l'agence, quelque 700 sauveteurs sont



mobilisés pour essayer de dégager les habitations qui ont été ensevelies vendredi à Jemblung, dans le centre de

l'île. Mais les recherches étaient compliquées par la persistance de la pluie et le risque de nouveaux glissements d'un terrain très instable, qui ont obligé les sauveteurs à suspendre provisoirement leur travail dans l'après-midi. Les opérations sont également ralenties par l'absence de liaisons téléphoniques et le manque d'équipements lourds pour dégager la terre et les ruines. La saison des pluies a débuté en Indonésie, marquée par de fortes pluies et des inondations. La moitié des quelque 250 millions d'habitants du pays vit dans des zones soumises aux glissements de terrain, selon l'agence indonésienne.

CLIMAT

Poursuite des négociations à Lima après une nuit de consultations

Les négociations en vue de poser les fondations d'un accord ambitieux dans un an à Paris pour limiter le réchauffement climatique se poursuivaient hier à Lima, après une nuit continue de consultations. Malgré deux semaines de discussions, les quelque 190 délégations à la 20^e Conférence de l'ONU sur le climat ont beaucoup de mal à trouver un compromis sur un projet d'accord devant donner un cadre aux engagements qui devront prendre les pays participants courant 2015 pour réduire les émissions de gaz à effet de serre à partir de 2020. Le secrétariat général de la Convention de l'ONU sur le climat, sous l'égide de laquelle se déroulent ces négociations, a indiqué que les consultations des pays sur un texte amendé étaient terminées, et qu'une séance plénière reprendrait à 10h00 locales (15h00 GMT). La conférence devait initialement se terminer vendredi soir. A Lima, un accord sur les engage-

ments nationaux des pays membres doit être formellement adopté, faute de quoi la conférence n'aura pas rempli son objectif de préparer le sommet de Paris sur le réchauffement climatique.

L'absence de règles communes sur le contenu des contributions nationales et leur évaluation réduirait les chances d'un accord ambitieux à Paris, alors qu'il y a urgence à réduire les émissions de gaz à effet de serre pour éviter un emballage de la hausse de la température de la planète. L'objectif que s'est fixée la communauté internationale est de limiter cette hausse à 2°C, ce qui implique de réduire de 40 à 70% les gaz à effet de serre d'ici 2050. Les discussions achoppent notamment sur le degré de précision des contributions nationales, sur la forme que prendra l'évaluation des efforts des pays, et sur la question des financements.

La Suède se prépare au passage de la tempête Alexandre

La tempête Alexandre s'approche du sud de la Suède et risque de perturber le trafic ferroviaire, a mis en garde vendredi l'agence nationale de météorologie (SMHI). La tempête Alexandre, avec des vents atteignant jusqu'à 25 mètres par seconde, devrait atteindre vendredi après-midi le pays scandinave,

selon le SMHI. L'opérateur ferroviaire SJ a indiqué que la tempête risque de perturber le trafic ferroviaire, ajoutant que certaines lignes seraient fermées à partir de 15 h vendredi. La tempête devrait lever les niveaux d'eau dans les villes côtières, telles que Halland, où les autorités ont

mis en place un long mur de 300 mètres pour protéger la ville. En 2005, une tempête ayant balayé la région avait causé des dégâts de 300 millions de couronnes suédoises (39,8 millions de dollars). Les régions de Gotland et d'Oland seraient les plus touchées par le passage de cette tempête, selon le SMHI.



FORTES INTEMPÉRIES EN CALIFORNIE

2 morts



La tempête qui balaye la Californie depuis jeudi, la plus importante en trois ans avec des vents dignes d'un ouragan et de fortes pluies et chutes de neige, a fait deux morts, ont rapporté vendredi des médias.

Selon la presse, un sans-domicile fixe et un jeune garçon ont été tués dans l'Oregon (nord-ouest) par la chute d'arbres. Le service national météorologique (NWS) avait fait état jeudi de rafales de vent pouvant atteindre 230 km/h dans certaines régions, soit l'équivalent d'un ouragan de catégorie 3. Cette tempête a également affecté la côte Pacifique du Canada avec des bousculades soufflant jusqu'à 120 km/h et des pluies torrentielles — jusqu'à 15 cm — qui ont privé d'électricité 70.000 foyers et entreprises vendredi dans la région de Vancouver.

La tempête a particulièrement frappé la côte ouest des Etats-Unis, de San Francisco à Los Angeles avant de glisser vers le sud de la Californie et San Diego dans la soirée de jeudi.

Selon le *Los Angeles Times*, elle a piégé de nombreuses personnes à leur domicile ou dans leur véhicule contraint parfois les autorités à des évacuations d'ampleur par endroits. Notamment dans les zones privées d'électricité (jusqu'à 150.000 à San Francisco). «Les crues soudaines et les eaux chargées de débris représentent une menace surtout dans les zones qui ont récemment connu des feux de forêt», a indiqué le NWS vendredi, s'attendant encore à de fortes pluies tout au long de la journée. La Californie, en proie à une intense sécheresse depuis trois ans, devrait recevoir vendredi entre 1,5 et 4,5 cm de pluie par heure.

Les phtalates polluent le cerveau des enfants

Les fœtus exposés à des niveaux conséquents de phtalates présenteraient un QI inférieur de 6 points à celui des fœtus les moins exposés. C'est la conclusion d'une étude parue dans la revue scientifique Plos One.

Les phtalates nuisent à l'intelligence des enfants. Les résultats d'une étude de chercheurs de l'Université Columbia, aux Etats-Unis, devraient inquiéter les femmes enceintes. Leur enquête menée sur 328 femmes new-yorkaises enceintes montre que le contact avec ces plastifiants pendant la grossesse amoindrit le QI de leurs enfants.

L'urine des futures mères a été analysé au cours du troisième trimestre de grossesse afin d'évaluer la concentration de phtalates. Le QI de leurs enfants ayant atteint l'âge de 7 ans a été ensuite mesuré. verdict, les enfants le plus exposés aux phtalates in utero avaient un QI de 6 points inférieur au QI des enfants dont la mère présentait une concentration plus faible

en phtalates pendant la grossesse. Cette exposition pré-natale à ces polluants laisse des traces sur la santé intellectuelle des futurs adultes. L'ampleur de ces différences de QI est troublante, corrèle Robyn Whyatt, directrice de l'étude. Une baisse de six ou sept points pourrait avoir des conséquences substantielles sur la réussite scolaire et le potentiel professionnel de ces enfants."

Des phtalates difficiles à éviter

Problème, aux Etats-Unis comme en France, ces phtalates s'avèrent difficiles à éviter pour les femmes enceintes. C'est simple, ils sont partout dans notre envi-

ronnement : objets en PVC, textiles imperméables, cuirs synthétiques, rideau de douche, rouges à lèvres, vernis à ongles, bombes de laque ou certains shampoings). Les aliments ne font pas exception. Le lait, le fromage, les poissons, les viandes ou encore les céréales peuvent en contenir après la migration des substances chimiques des contenants, rappelle l'Institut national de recherche et de sécurité.

Ces dernières années, des travaux ont établi la dangerosité potentielle des phtalates pour l'homme, en particulier sur le foie, les reins et l'appareil reproducteur. Ils présenteraient notamment un risque cancérogène, comme l'ont montré des tests sur des rongeurs.



Le bisphénol A pourrait causer de l'hypertension

Les aliments issus de conserves et les boissons en canettes contenant du bisphénol A augmenteraient la pression artérielle, selon les résultats d'une étude scientifique coréenne.

Le bisphénol A, un perturbateur endocrinien présent dans certains aliments et boissons, pourrait être en cause dans l'hypertension, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Hypertension.

Les chercheurs de l'Université de Séoul (Corée du Sud) ont mené une expérience avec 60 volontaires de plus de 60 ans. Les participants ont dû boire du lait de soja, une boisson reconnue pour ne pas modifier la pression artérielle. Soit dans une bouteille en verre, soit dans une canette contenant du bisphénol A.

Les chercheurs ont analysé les urines, la pression artérielle et le rythme cardiaque des participants.



Les résultats de l'étude révèlent que les personnes qui avaient bu dans une canette avaient une pression artérielle plus élevée que les participants qui avaient utilisé une bouteille en verre.

« Nous avons constaté que consommer deux boissons en canette contenant du bisphénol A augmentait la pression artérielle systolique de 4,5 millimètres de mercure », a déclaré le chercheur principal de l'étude, le Dr Yun-Chul Hong, directeur du Centre de santé environnementale à l'Université nationale de médecine de Séoul. « Cette hausse peut entraîner des troubles significatifs sur le plan clinique, particulièrement chez les patients atteints d'une maladie cardiaque ou d'hypertension », explique le chercheur.

Si les résultats de cette étude doivent être éprouvés sur un plus grand panel, les chercheurs confirment leur méfiance face aux aliments susceptibles de contenir

du bisphénol A.

« Je conseille fortement aux consommateurs d'acheter des aliments frais et des boissons en bouteille plutôt que des aliments en conserve », affirme le Dr Yun-Chul Hong. « Car si l'effet hypertenseur du bisphénol A reste à prouver, ses méfaits sur le système hormonal, eux, sont établis ».

En France, à compter du 1er janvier 2015, le bisphénol A (BPA) sera interdit dans tous les contenants alimentaires. Cette décision s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale contre les perturbateurs endocriniens adoptée le 29 avril 2014, un programme qui tend à diminuer l'exposition de la population et de l'environnement à ces substances dangereuses pour la santé. Depuis le 1er janvier 2014, le bisphénol A était déjà interdit dans les biberons et les contenants alimentaires destinés aux enfants de moins de 3 ans.

LE SUCRE SERAIT UNE SOURCE D'HYPERTENSION

Le sucre serait plus néfaste pour la pression artérielle que le sel, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *British Medical Journal*. En consommer moins serait aussi important pour lutter contre les maladies cardiovasculaires.

Un régime alimentaire et un mode vie sain seraient les meilleures armes pour traiter l'hypertension et lutter contre les maladies cardiovasculaires. Mais les recommandations alimentaires devraient accorder plus d'importance à la réduction de la consommation du sucre ajouté par l'industrie agro-alimentaire dans de nombreuses préparations. Il serait en effet en cause dans l'hypertension et les maladies cardiovasculaires, selon les chercheurs de l'Institut de cardiologie Mid America de Saint-Luc.

Les chercheurs montrent particulièrement du doigt le sucre au sirop de maïs (le sucre le plus utilisé dans les

préparations industrielles). Le sucre contenu dans les fruits ne serait pas en cause.

« Une consommation quotidienne de plus de 74 grammes de sucre de sirop de maïs augmenterait de 30% le risque d'avoir une pression artérielle supérieure à 14/9 et de 77% le risque d'une pression plus haute que 16/10 ». La pression artérielle est dite normale lorsqu'elle est inférieure à 14/9.

Or, une grande partie des sucres consommés aujourd'hui sont "cachés" dans des aliments transformés qui ne sont pas toujours considérés comme des sucreries. Par exemple, 1 cuillère à soupe de ketchup contient environ 1 morceau de sucre.

« Tout comme la plupart du sodium alimentaire ne vient pas de la saumure, le sucre alimentaire ne vient pas du sucrier. Pour réduire sa consommation de sucre, il faut limiter les aliments transformés contenant trop de sucre

de sirop de maïs », explique James DiNicolantonio chercheur en cardiologie préventive à l'Institut de cardiologie Mid America de Saint-Luc (Etats-Unis).

« Améliorer le régime alimentaire et le mode de vie est essentiel pour réduire les risques de maladies cardiovasculaires dans la population mondiale, car ces pathologies provoquent énormément de décès dans le monde », rappellent les chercheurs. Les maladies cardiovasculaires provoquent en Europe deux fois plus de décès que les cancers et tuent environ 4 millions de personnes par an, 1,8 million souffrant de maladies coronariennes, 1 million des suites d'un AVC et 1,2 d'autres maladies cardiaques.

Il est donc recommandé de ne pas dépasser la dose quotidienne de 6 morceaux de sucre pour les adultes et 3 pour les enfants.



Le magazine américain Time rend hommage cette année aux soignants qui luttent sur le terrain contre le virus Ebola en les désignant personnalités de l'année.

Une distinction particulière pour un combat particulier. Les «Ebola fighters» (combattants d'Ebola) sont élus «personnalité de l'année» 2014. Ils succèdent au pape François (2013) et à Barack Obama (2012). Cette distinction sonne comme un hommage aux médecins, travailleurs humanitaires ou infirmiers. Cette masse d'anonymes qui travaille dans l'ombre au quotidien pour soigner les patients atteints de la fièvre hémorragique Ebola et éviter la propagation du virus.

«Ils ont pris des risques et persisté, ont fait des sacrifices et ont sauvé des vies, a justifié la rédactrice en chef Nancy Gibbs.

Le personnel soignant en contact avec les cas d'Ebola, est particulièrement exposé au risque de transmission du virus. L'Organisation mondiale de la Santé avait réalisé un premier bilan en août dernier. Elle avait dénombré 240 cas d'Ebola dont 120 victimes mortelles parmi le personnel soignant en mission dans les pays touchés par Ebola (Guinée, Sierra Leone et Liberia). Un chiffre certainement plus élevé aujourd'hui, vu la progression de l'épidémie.

Pour expliquer cette vulnérabilité du personnel médical, l'OMS pointait du doigt plusieurs facteurs de risque : le manque d'infrastructures médicales, la pénurie d'équipements de protection individuelle (masques et gants), et une surcharge de travail des médecins.

In topanté.fr

AVC : les troubles de mémoire chez les personnes très éduquées augmenteraient le risque

Les personnes ayant des problèmes de mémoire et qui ont un haut niveau d'études sont 39% plus exposées au risque d'accident vasculaire cérébral (AVC) que les autres, selon des chercheurs hollandais.

Une mémoire déficiente chez les personnes très éduquées est un facteur de risque d'AVC. Cela pourrait être lié au fait que leurs défenses contre le déclin cognitif se sont érodées. Dans la revue scientifique Stroke, des chercheurs de la Erasmus University à Rotterdam, aux Pays-Bas, pointent ce risque accru d'AVC chez les personnes qui se plaignent depuis longtemps de trous de mémoire.

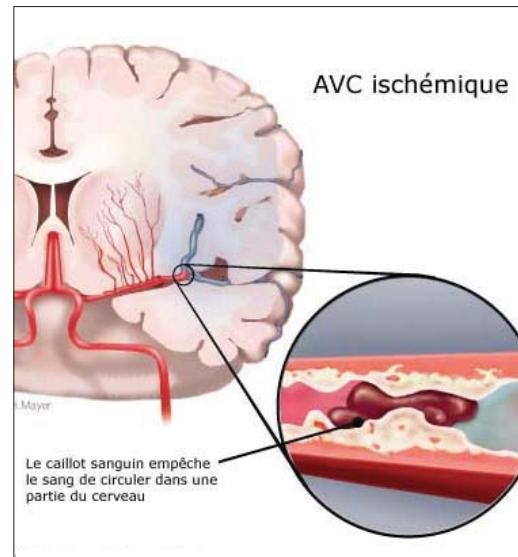
Leur constat est tiré de l'observation de 9 000 adultes suivis pendant plus de 20 ans. Au début de l'étude, tous étaient âgés de plus de 55 ans et en bonne santé. Ils ont répondu à un questionnaire pour savoir s'ils souffraient de problèmes de mémoire. En 2012, 1 134 AVC avaient été enregistrés dans le groupe de volontaires. Plus les adultes avaient souffert de troubles de mémoire tôt, plus ils étaient exposés aux AVC.

Autre fait intéressant, ce risque accru d'AVC affectait davantage les adultes ayant un niveau de formation ou d'éducation élevé. Une observation a priori paradoxale puisque chez les personnes éduquées, la réserve cognitive du cer-

veau, c'est-à-dire la capacité à protéger le cerveau de la démence, est en principe plus élevée. Chez les gens cultivés, le cerveau met plus de temps à être endommagé et à présenter une démence, affirme l'étude. Problème, lorsque ces personnes commencent à se plaindre de problèmes de mémoire, cela signifie que le processus de déclin cognitif est déjà enclenché, poursuivent les chercheurs. «Cela peut être un indicateur que les patients ont atteint un stade avancé de dégénérescence, que la réserve cognitive est incapable de compenser», explique à la BBC le Dr Ikram, professeur de neuro-épidémiologie et auteur de l'étude.

Exercer sa mémoire jeune

Par conséquent, les problèmes de mémoire constituent un important signal d'alarme du risque d'AVC, qui doit être pris en considération. Quand un AVC se produit, une partie du cerveau ne peut plus se nourrir en sang et en oxygène, ce qui provoque la mort des cellules neuronales. Entrainer sa



mémoire tout au long de sa vie, comporterait tout autant qu'une bonne hygiène de vie (pas de tabac, activité physique, bonne alimentation, méditation), dans la prévention du risque d'AVC.

L'accumulation de graisse sur le ventre pourrait causer la mort subite

Les personnes à la taille aux hanches très généreuses sont deux fois plus menacées de décéder d'une mort subite que les personnes à la taille fine, selon les résultats d'une nouvelle étude scientifique publiée dans la revue médicale British Medical Journal.



Avoir un gros ventre n'est pas qu'inesthétique. Cumuler un surplus de graisse autour de la taille est aussi dangereux pour la santé et augmente les risques de mourir plus jeune, en particulier d'une mort subite, selon une nouvelle étude scientifique américaine. Les personnes au rapport taille-hanches (marqueur d'obésité) élevé ont deux fois plus de risques de décéder d'une mort subite. Si l'obésité est un facteur de risque de mortalité précoce, de diabète de type 2, d'hypertension, de cholestérol et de maladies cardiaques, elle semble aussi être responsable de la mort subite. La mort subite se produit sans «avertissement» et est causée par une perte soudaine et inattendue de la fonction cardiaque. Elle se distingue des infarctus par son instantanéité et la mort qui s'en suit.

Les chercheurs de l'Université de Minnesota (Etats-Unis) ont étudié la santé de 15 000 hommes et femmes pendant 12,5 ans. Pendant cette période, ils ont recensé 253 morts subites d'origine cardiaque. Ils ont mis les résultats de leur étude en perspective avec le poids, la taille, le tour de taille et le rapport taille-hanches des volontaires. Les résultats de l'étude révèlent que plus le rapport taille-hanches est élevé plus le risque de mort subite est important.

Sous Le Haut Patronage du Mr. Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural
Avec le Parrainage de Monsieur le Wali de Sidi Bel abbes

LICORNE communication

Organise

ZOOTECHXPO
الصالون الدولي الثاني لتقنيات الانتاج الحيواني
2 ème SALON INTERNATIONAL DE ZOOTECHNIE« ZOOTECHXPO »

الصالون الدولي الثاني لتقنيات الانتاج الحيواني

2 ème Salon International de ZOOTECHNIE

Les 2 èmes journées scientifiques sur la filière avicole stratégies et perspectives

Du 14 au 16 Décembre 2014
Salle Omnisports Sidi Bel Abbes - Algérie

CWA Sidi Bel Abbes DSA Sidi Bel Abbes Radio Sidi Bel abbes JOURNAL D'AFFAIRES DK NEWS OuestInfo

Centre des Affaires et de Commerce EL QODD - Cheraga - Alger
Tél / Fax : 021 34 15 80 / 021 34 15 39 / Mob : 0550 999 412/524/525
www.licorne-dz.com

Ceva AHP Nigerian Animal Health Product

Partenaires et Sponsors

Par Amar Belkhodja (*)

FLN : Une double mission

La proclamation du cessez-le-feu qui est intervenu en Algérie le 19 mars 1962, est consignée dans l'article premier des Accords d'Évian conclus entre le GPRF et le gouvernement français, à l'issue de 18 mois de négociations, plusieurs fois rompues. Avant d'évoquer cette date, il est cependant utile de remonter dans le temps pour mettre en relief la démarche clairvoyante du FLN qui, dès le déclenchement de la lutte armée, n'a pas omis de placer la négociation comme la meilleure des formes pour régler un conflit, surtout lorsque celui-ci présente la situation d'un peuple en opposition permanente à la domination. La négociation étant l'issue fatale, le FLN lui réserve tout un paragraphe dans la Proclamation du 1^{er} Novembre 1954.

« ... pour prouver notre réel désir de paix, limiter les pertes en vies humaines et les effusions de sang, nous avançons une plateforme honorable de discussion aux autorités françaises si ces dernières sont animées de bonne foi et reconnaissent une fois pour toutes aux peuples qu'elles subjuguent le droit de disposer d'eux-mêmes ». La violence c'est l'apanage des pays colonialistes, la mauvaise foi aussi. Dès novembre 1954, l'ancien ministre de l'Intérieur français ne mâche pas ses mots et ordonne le « rétablissement de l'ordre ».

L'aviation se met alors en branle et bombarde les déchirures, des renforts sont déployés, le peuple algérien va subir les pires avanies. Les camps de concentration se multiplient, le meurtre collectif se généralise, les procès s'annoncent en série, la guillotine se mit à fonctionner à un rythme effréné. Le colonialisme ne veut pas abdiquer sans avoir réprimé le peuple algérien. Pourquoi tant de sang, pourquoi tant de morts ? Le colonialisme est un phénomène qui n'honore guère l'humanité.

L'Occident est coupable de cette ignoble tare. Conscient de la justesse de sa cause et déterminé à poursuivre le combat libérateur, le FLN pose de nouveau, en 1956, les conditions sur de futures négociations. Dispensé à s'asseoir à une table de discussions, le FLN pose des conditions qu'il énumère dans tout un chapitre de la plateforme du Congrès de la Soummam tenu le 20 août 1956. Deux

ans à peine après le déclenchement de la guerre de Libération nationale, le FLN parle des possibilités d'un cessez-le-feu : « Les conditions sur le cessez-le-feu étant remplies, l'interlocuteur valable et exclusif pour l'Algérie demeure le FLN ». A l'intérieur du pays, la guerre fait rage, l'ALN se bat avec héroïsme face à une puissance armée qui rase tout sur son passage, n'épargnant ni les femmes, ni les enfants, ni les vieillards. A l'extérieur, les Algériens remportent de grands succès diplomatiques que le général de Gaulle qualifiera de « Dien-Bien-Phu diplomatique ».

Les autorités françaises comme l'avait prédit le FLN, vont engager dès 1960 des pourparlers avec le GPRF (Gouvernement provisoire de la République algérienne institué en septembre 1958). La première conférence d'Évian se tient en mai-juin 1961. Elle reprendra plus tard du 7 au 13 mars 1962.

C'est au cours de cette ultime réunion que les parties algérienne et française signent les accords d'Évian et acceptent la proclamation du cessez-le-feu le 19 mars à 12 heures.

La partie n'a pas été facile, il aura fallu 18 mois de contact tantôt secrets, tantôt officiels. Lors de la première Conférence d'Évian, on butta devant l'obstacle MNA que les Français voulaient être coûte que coûte intégrer aux discussions de paix. Démarche classique du pays dominateur qui mise sur différents courants hostiles au FLN pour

dénier à ce dernier la représentation exclusive du peuple algérien. Cette division qui a commencé très tôt, la plateforme de la Soummam en fait état : « Le gouvernement français a tenté en vain d'opposer au FLN des groupements modérés, voir le groupe des "61". Ne pouvant plus compter sur les Sayah ou Farès, le bénoui-ouïsisme étant discredité d'une façon définitive et sans retour, le colonialisme français espérait utiliser le chef du MNA dans son ultime manœuvre diabolique pour tenter de voler au peuple algérien sa victoire ». D'autres questions ont donné aux négociations un caractère très serré et sur lesquelles le FLN avait déjà tranché. Il s'agissait entre autres de la question du Sahara auquel les autorités françaises voulaient donner un statut spécial. Les négociateurs français voulaient que Sidi Bel-Abbès reste ville française.

Croit-on que c'est avec le 19 mars 1962 que se termine la tragédie du peuple algérien ? Non. Elle continue. C'est l'OAS qui prend le relais de l'armée française. L'OAS (Organisation armée secrète) est une organisation fasciste qui prend naissance en février 1961. Plusieurs officiers supérieurs de l'armée française vont se joindre à cette organisation après l'échec du putsch d'avril 1961.

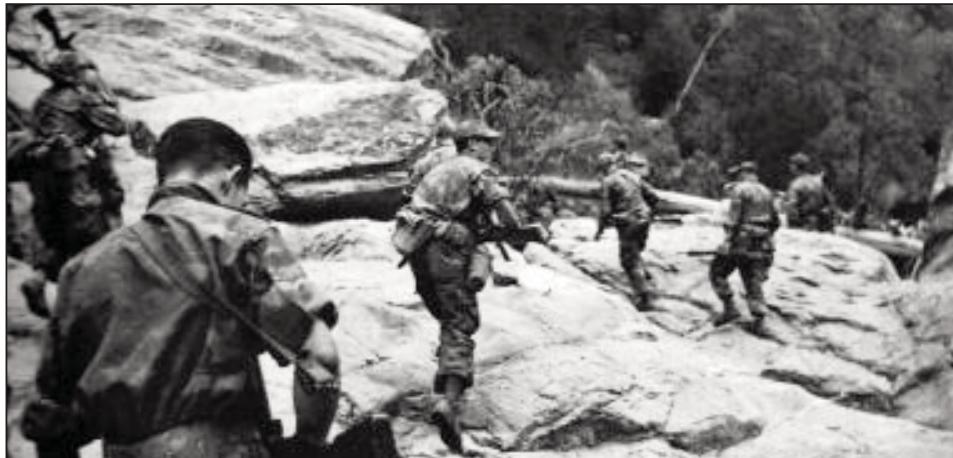
Cette nouvelle armée de meurtriers qui – c'est fort curieux – considérait avoir été trahi par le général de Gaulle, s'agitait avec fureur et frappe impitoyablement le peuple algérien.

Les victimes se comptent par dizaines surtout en Oranie ou l'ex-général Jouhaud ordonne de brûler vif des détenus kidnappés de la prison d'Oran, des intellectuels, des avocats français d'Algérie et français de France sympathisants de la cause algérienne, tombent sous les balles de l'OAS qui brûle, plante, assassine, sème la terreur au nom d'un rêve révolu, celui d'une « Algérie française ».

Le véritable soulagement pour le peuple algérien n'intervient qu'en juillet 1962. Dans un tract de l'époque, le FLN souligne « Peuple algérien : la phase que tu viens de franchir ne constitue qu'une partie de tes aspirations. De ce fait, l'indépendance n'est qu'une étape dans la réalisation des objectifs économiques, sociaux et culturels de la révolution. Une nouvelle ère plus longue, gigantesque, passionnante, s'ouvre à toi : celle de la reconstruction ».

A. B.

(*) Journaliste-Auteur



Le culte du souvenir

Si après les premiers coups de feu, le peuple algérien fit de la lutte une grande insurrection, c'est parce que Novembre était porteur de grands espoirs. C'est l'espérance de la reconquête de la dignité, si longtemps bafouée par un colonisateur qui fit du sentiment raciste l'un des principaux facteurs de la colonisation. L'Algérien s'est battu courageusement pour bannir à jamais les humiliations et le mépris, pratiqués sous mille et une formes par le colonialisme français. Tous les jours que Dieu faisait, on portait atteinte à la dignité des hommes, des femmes, des enfants. Moins que des sujets, nous étions devenus des êtres méprisables par les vainqueurs qui nous dénommaient « indigènes, dépossédés de leurs noms ».

Tous les hommes ne s'appelaient plus que « Mokhamed » et les femmes « Fatma ». Novembre c'est l'espérance de la liberté de penser, de s'exprimer, d'écrire. Car durant tout le règne de la colonisation, les Algériens étaient privés de leur liberté et de leur patrie, transformée en un immense bagne. Le « Code de l'indigénat » fut la loi la plus abjecte qu'avait instaurée l'administration française pour porter de viles atteintes aux libertés individuelles. Parmi les interdictions du tristement célèbre « Code de l'indigénat », l'Algérien n'était pas libre de se déplacer sans autorisation expresse. Il était soumis aux mêmes dispositions pour la célébration d'une fête, l'exercice de la profession d'enseignant dans une école coranique. On était également obligé de signaler ses invités à l'autorité la plus proche.

Tous les mouvements des Algériens étaient strictement contrôlés. Novembre c'est l'espérance du bonheur et du bien-être. Car la misère était devenue la compagnie de tous les jours, de tous les hommes, de toutes les femmes, de tous les enfants, de toutes les générations. La famine était endémique et lors des disettes, les Algériens mouraient de misère physiologique.

Les rangs des chômeurs grossissaient tous les jours. Les paysans sans terre sillonnaient le territoire à la recherche de travaux temporaires contre un salaire pitoyable. Dans les villes les jeunes filles s'employaient comme femme de ménage. Les enfants se transformaient en véritable corporations de cireurs et

porteurs. Novembre, c'était en même temps un combat pour la culture et l'éducation car en partant, les Français avaient laissé derrière eux un peuple analphabète aussi bien en français qu'en arabe. C'était le combat pour le progrès, la modernité, la promotion des sciences et de la culture et la mise au rebut de l'obscurantisme.

Novembre, c'était l'espérance de la santé pour tous, car les Algériens, miséreux, étaient devenus la proie de la maladie des ravages dans de nombreux foyers ruraux et urbains. Novembre, c'est la destruction des geôles et des souffrances.

Car les prisons coloniales n'avaient jamais désempli parce que des patriotes refusaient d'accepter la domination et l'exploitation. Et quand vint Novembre, le peuple algérien était prêt à consentir sacrifice ultime où se mêleront les larmes et le sang. C'est pourquoi aujourd'hui nous n'avons pas le droit de trahir la mémoire de nos martyrs. Parce que Larbi Ben M'hidi, Hassiba, Didouche, Zabana sont morts pour sauver d'autres générations du joug colonial et leur offrir la liberté dont furent privés leurs aînés. L'Algérie de Mouldi Zakaria a toutes les raisons – historiques – pour surmonter les graves tourments de l'heure.

Les patriotes qui déclenchèrent l'insurrection du 1^{er} Novembre 1954 savaient que le combat allait être dur, âpre, implacable, long. Ils étaient conscients que la répression allait être féroce et que le colonisateur mettrait tous les moyens pour conserver la colonie.

Alors, face à la machine infernale que les forces militaires françaises allaient mettre en branle, les hommes de Novembre opposeront leur foi, leur sentiment patriotique et, surtout, l'esprit élevé du sacrifice. C'est cette exigence qui fut mise en avant pour mobiliser le peuple algérien à suivre son avant-garde et payer le tribut de la libération.

Didouche Mourad, grande figure du mouvement de libération, savait que la majorité des cadres de l'ALN allaient mourir des premiers combats. En effet, dans toutes les wilayas, dans toutes les zones et dans toutes les régions, des éléments

aguerris et profondément patriotes encadreront les premières katibas pour se battre avec héroïsme contre les unités françaises. Dans toutes les régions du pays, ces combattants dont la principale force résidait dans le patriotisme et le sens élevé du sacrifice, tous ou presque tous, sont tombés les armes à la main, pour le triomphe de la cause algérienne.

Ce sacrifice, au prix de la vie, Didouche Mourad le prophétisa en proclamant « Nous allons mourir pour l'Algérie. Que nos mémoires soient défendus ! ». Ce noble combattant s'adressait-il exclusivement aux compagnons d'armes qui auraient survécu à une guerre des plus meurtrières ? Certainement pas. L'appel de Didouche Mourad est lourd de sens parce qu'il s'adresse à la postérité.

C'est-à-dire à la jeunesse algérienne, et aux générations montantes, pour les convier à cultiver les hautes valeurs patriotes et entretenir la mémoire collective sur l'un des plus grands martyrologies qu'ait connu l'humanité au cours de notre siècle. Aujourd'hui que notre patrie traverse des moments cruels, nos martyrs sont troublés dans leurs tombes. Car rien ne justifie tous les faits répréhensibles et criminels auxquels nous sommes soumis tous les jours. Trente ans dans la vie d'une société constituent en vérité une période surprenante par la rapidité avec laquelle elle a généré des cohérences d'ordres multiples qui menacent notre unité nationale.

Et dans les idéaux de Novembre, l'unité nationale prend une place capitale, essentielle. C'est bel et bien grâce à la cohésion et à l'unité de l'ensemble des forces patriotes et politiques que l'Algérie a triomphé d'une domination plus que centenaire. Si nous portons atteinte à l'unité de notre peuple, nous aurons failli à la défense de la mémoire des martyrs de Novembre.

L'histoire prendra acte d'une dette morale dont la nation algérienne est tenue de s'acquitter à tous moments vis-à-vis de tous ceux qui ont consenti au sacrifice suprême pour l'indépendance et la liberté.

A. B.

(*) Journaliste-Auteur

Un documentaire engagé pour la cause sahraouie ouvre le 5^e Festival international du cinéma d'Alger

Le 5^e Festival international du cinéma d'Alger (Fica) s'est ouvert vendredi soir avec la projection du film documentaire engagé en faveur de la cause sahraouie, «Enfants des nuages, la dernière colonie» du réalisateur espagnol Alvaro Longoria.

Organisée jusqu'au 18 décembre à la salle El Mouggar, cette 5^e édition du Fica a proposé pour son premier jour de compétition une œuvre qui éclaire sur la genèse et l'évolution du conflit au Sahara occidental, en suivant le producteur et acteur espagnol Javier Bardem dans sa tentative de mobiliser l'opinion publique en Espagne et aux Etats-Unis pour l'indépendance de ce pays colonisé par le Maroc.

Réalisé en 2012, «Enfants des nuages, la dernière colonie» suit Javier Bardem de-



puis son voyage en Algérie dans les camps de réfugiés sahraouis en 2008 pour le Festival de cinéma «Fisahara» jusqu'à son intervention en 2012 devant la commission de décolonisation de l'Organisation des Nations Unies.

Le récit de ces quatre années d'engagement du producteur et de son équipe est agrémenté d'interviews de responsables du Front Polarisé, de réfugiés des camps en Algérie, de militants des

droits de l'homme et de personnalités (diplomates, journalistes et hommes politiques) européennes et américaines.

Le réalisateur a également choisi d'utiliser des images d'animation pour expliquer les origines de la colonisation marocaine du Sahara occidental (qui était une colonie espagnole) dans un contexte de guerre froide en axant son propos sur la complicité de l'Occident, ou pour illustrer les souffrances

du peuple sahraoui.

La dernière partie du documentaire est consacrée aux tortures et à la répression policières marocaines dans les territoires sahraouis occupés ainsi qu'à la question de l'élargissement aux droits de l'homme du mandat de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso).

Projété devant un public assez nombreux, «Enfants des nuages, la dernière colonie» a trouvé un écho plutôt favorable du public, certains ayant salué la «vocation pédagogique» de ce documentaire sur un sujet finalement peu médiatisé en Occident et qui pointe du doigt la responsabilité de pays comme la France dans l'enlisement du conflit.

Huit documentaires et autant de fictions sont en compétition pour cette 5^e édition du Fica qui compte trois prix (prix du jury, mention spéciale et prix du public) dans chaque catégorie.

CINÉMA

Le film documentaire «Merci pour la civilisation» projeté à Béjaïa

Le dernier film documentaire de Nazim Souissi et Zineb Merzouk, «Merci pour la civilisation», projeté mercredi soir, à Béjaïa, a éclairé le public sur un pan, peu connu, de l'histoire du début de la colonisation française en Algérie (1830-1834), notamment l'occupation d'Algier qui fut désastreuse et sanglante.

Massacre de populations, notamment la tribu d'El-Ouffia, aux portes d'Alger (1832), l'incitation forcée des élites à l'exil, la destruction des lieux de savoirs, de culte et d'éducation dont la fameuse bibliothèque d'Alger, les déplacements des populations et la spoliation de leurs biens, la destruction du savoir-faire industriel et artisanal local, ont été à l'origine du début de la colonisation. «On a tué des gens juste pour faire commerce de leurs os et alimenter les fours des raffineries de



sucres de Marseille», a souligné sur la foi de témoignages la voix off accompagnant le déroulé du film.

«C'était ça la civilisation», a ironisé durant les débats, Nazim Souissi, qui n'a pas manqué de mettre en évidence, l'Algérie, de cette époque, son niveau de développement économique et culturel, qu'il a jugé, en se basant sur des statistiques d'époque, «des plus respectables».

Le film est un pamphlet anti-colonialiste. A partir de documents d'archives, de témoignages d'époque, et de représentations iconographiques, les auteurs se sont attachés à livrer une enquête journalistique et dérouler le fil de l'histoire dans sa stricte vérité.

Un montage historique réussi, rendu encore plus édifiant avec l'intervention d'universitaires, dont Daho Djedjal qui a, à chaque fois, donné ses analyses, sa lecture personnalisée des événements, et les perspectives envisagées pour décoloniser les esprits et écrire la vraie histoire.

«Absolument prenant et captivant», a déclaré un spectateur visiblement charmé, estimant que le film devrait être diffusé dans tous les cours d'histoire».

SETIF: TOMBER DE RIDEAU SUR LA 7^{ER} ÉDITION DU FESTIVAL DE LA MUSIQUE ET DE LA CHANSON SÉTIENNES : Niveau appréciable avec un public record

De Sétif : Azeddine Tiouri.

Après près d'une semaine d'intenses activités, le rideau est tombé, jeudi soir, à la maison de la culture Houari Boumediene, sur la 7^e édition du Festival de la musique et de la chanson sétiennes. Comme la cérémonie d'ouverture, celle de la clôture a été également à la mesure d'une manifestation créée pour perpétuer l'art sétiennien dans toute sa dimension, notamment dans la musique et la chanson du terroir local. Tout au long de cette manifestation, un public chaleureux et très nombreux, avec beaucoup de familles, a tenu à assister aux matinées créatives empreintes de convivialité et d'une ambiance bon enfant où les jeunes se sont donnés à cœur joie pour accompagner les chansons avec des danses rythmées.

La cérémonie de clôture a été animée par des vedettes de la chanson algérienne, notamment sétienne où cheb Khallas a fait vibrer la salle par sa voix envoûtante en interprétant quelques nouveaux et anciens tubes de son répertoire. Il a repris à la grande joie du public celles de «Oach men faida», «Klass film», «Alou amri», «Anti la-khira fihem», etc. Voulant donner un cachet national et pluriel pour ne pas se limiter uniquement à la chanson sétiennienne, les organisateurs comme pour l'ouverture ont fait appel, comme invitée d'honneur à la chanteuse kabyle Taous qui a conquis et enflammé le public par sa voix à la fois douce et mélodieuse. Elle a interprété un bouquet de très belles chansons de son album, notamment ses derniers succès. Elle a été vivement et longuement ovationnée lorsqu'elle a repris les chansons «El khir ya-noub» de la vedette Idir et une autre dansante et très rythmée de la Kabyle Cherifa.

Cette manifestation culturelle s'est achevée par la remise des prix aux trois premiers lauréats. La palme de la meilleure voie est revenue au jeune chanteur sétiennien cheb Belgacem qui a décroché le premier prix avec une récompense de 30 millions de centimes. Suivi respectivement de cheb Abdellahid et Baïbeche Samir qui ont eu des prix symboliques. Le prix du jury a été décroché par le jeune Djaafer et le prix du public est revenu à Tahchouche Fateh. Lors de ce festival, il est à rappeler qu'un film documentaire sur la vie et l'œuvre de feu Samir Staifi a été projeté dans la salle, ainsi que sur toutes ses étapes dans la chanson sétiennienne qui a permis de le faire connaître à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

Le jury composé de cinq membres, tous spécialistes en chant et musique, s'est basé sur des critères de sélection pour primer les lauréats. Il y a d'abord la voix, l'interprétation du chanteur, la rythmique, la synchronisation avec l'orchestre. Il y a bien sur la tenue sur scène, les mouvements artistiques etc.

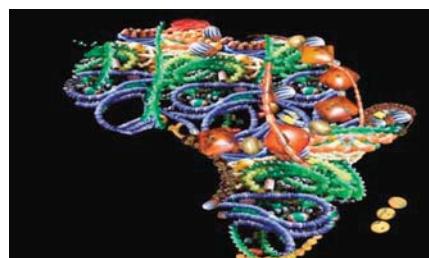
Pour beaucoup d'observateurs, il faut que les jeunes s'impliquent davantage et directement dans la chanson en lui donnant de l'air frais. Il faudrait aussi qu'ils s'impliquent davantage dans la recherche pour élever le niveau, ce n'est que de cette manière que la chanson sétiennienne ira loin pour se développer encore plus.

Il est à noter la bonne organisation, le niveau appréciable de cette manifestation qui restera une tribune pour la chanson sétiennienne, ainsi que la bonne couverture médiatique. Pour cette 7^e édition, l'ensemble des organisateurs, notamment la direction de la culture de la wilaya et de la maison de la culture et les différents intervenants, ont mis le paquet pour réussir cette manifestation appeler à se développer davantage à l'avenir pour faire revivre un patrimoine de plus de deux siècles avec le sraoui, toujours en vogue à Sétif et sa région, dans les fêtes et mariages.

Vernissage de l'exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique»

L'exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» dédiée aux perles, qu'elles soient précieuses, semi précieuses ou en bois, et la place qu'elles occupent dans la société et la culture africaine a été inaugurée jeudi au Musée national du Bardo à Alger. Composée de la collection de l'épidémiologiste Tonia Marek, qui a longtemps vécu dans plusieurs pays africains, et de pièces archéologiques et ethnographiques conservées par le musée, cette exposition propose aux visiteurs de dépasser l'aspect esthétique des perles pour en comprendre la fonction sociale et culturelle.

Cette exposition s'ouvre sur des colliers traditionnels algériens, «Skhab» (collier repandu dans plusieurs régions du pays), «Timeralt» (croix du sud), «Djouher» (collier de perle algérien)



«Aqaran» (parure des Aures), tous ornés de perles et issus de la collection du musée, témoignant de l'ancrage de ces bijoux dans la culture algérienne. D'autres bijoux, plus anciens, (colliers et bracelets) remontant au 5^e siècle et ayant appartenu à la reine touareg Tin Hinan sont également exposés.

Une autre partie de cette exposition, composée de la

collection de Tonia Marek est dédiée aux perles et leur signification dans les cultures africaines. Cette partie de l'exposition met en avant l'utilisation de ces objets à d'autres fins que l'ornement esthétique: renseignant parfois sur le statut social, faisant office de monnaie d'échange, de traits d'union entre les peuples par voie commerciale, ou servant de chapelet utilisé dans plusieurs religions. Le public a également eu l'occasion de découvrir le pouvoir thérapeutique des perles dans certaines tribus au Sénégal, le pouvoir de protection qui leur est attribué dans des croyances au Mali et au Bénin où elles sont aussi portées comme signe d'appartenance après un rite de passage ou une initiation. Des pièces rares remontant à plus de 12 siècles en provenance de Mésopotamie, d'Egypte ou de Mauritanie, faites de pierre, de bois, de verre ou de corail sont également présentées aux visiteurs dans un espace habillé musicalement par le son de la kora. Inaugurée jeudi, l'exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» se poursuit jusqu'au mois de mars 2015 au Musée public national du Bardo.

APS

5^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE D'ALGER SUR «LE DROIT DES PEUPLES À LA RÉSISTANCE : LE CAS DU PEUPLE SAHRAOUI»



Pierre Galand dénonce les tentatives du Maroc d'«acheter» le silence de la communauté internationale

Le président de la Coordination des comités européens de soutien au peuple du Sahara occidental (Eucoco), Pierre Galand, a dénoncé hier à Alger les tentatives du Maroc visant à «acheter» le silence de la communauté internationale.

«Nous dénonçons les tentatives illégales du Maroc visant à acheter le silence de la communauté internationale s'agissant de la question sahraouie», a déclaré M. Galand lors de la 5^e Conférence internationale d'Alger sur «Le droit des peuples à la résistance : le cas du peuple sahraoui».

M. Galand a mis en avant le contenu des documents divulgués dans ce sens par le site d'information américain, WikiLeaks, dans lesquels le Maroc est accusé de vouloir faire «avorter» le processus de paix et de décolonisation du territoire du Sahara occidental.

L'intervenant a, par ailleurs, déploré le «mutisme» de la communauté internationale face aux multiples formes de répression et de violation des droits humains, pratiquées par les forces marocaines à l'égard du peuple sahraoui.

Après avoir rappelé la reconnaissance de la première instance judiciaire en Espagne quant à la «responsabilité morale et historique» de ce pays vis-à-vis des Sahraouis, M. Galand a exhorté Madrid à œuvrer en faveur du processus de décolonisation de ce territoire, en amenant le Maroc à respecter la légalité internationale.

«Les Etats-Unis d'Amérique soutiennent le droit des Sahraouis à l'autodétermination», a affirmé, pour sa part, la présidente de la fondation Forum de la défense des droits de l'homme et des activistes pro-Sahraouis, Scholte Suzanne Kristine, qui a ajouté que sa présence à cette rencontre en est «la preuve».

Elle a relevé les «pires atrocités» et les «répressions» dont fait l'objet le peuple sahraoui dans les territoires occupés, et interpellé la communauté internationale pour faire «toute la lumière sur cette réalité».

APS

Le président sahraoui appelle la communauté internationale à prendre des mesures «sévères» contre le Maroc

Le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, a appelé, hier à Alger, la communauté internationale à prendre des mesures «sévères» contre la Maroc qui «continue à dénier ouvertement» les Nations unies et «saper» ses efforts visant à aboutir à une solution au conflit du Sahara occidental.

Le président Abdelaziz a affirmé, dans une allocution prononcée à l'ouverture de la 5^e Conférence internationale d'Alger sur «Le droit des peuples à la résistance : le cas du peuple sahraoui», que «ce n'est bien le Maroc qui refuse de recevoir l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross, et permettre à sa représentante spéciale, Kim Bolduc, d'entamer sa mission».

Le Maroc, poursuit le président sahraoui, est «responsable de crimes contre l'humanité pour avoir édifié le mur de séparation qu'il a truffé de millions de mines interdites d'usage à l'échelle internationale». Il a également accusé le Maroc d'«interdire l'entrée dans les territoires occupés pour les observateurs internationaux et indépendants, au moment où il multiplie les exactions et autres violations des droits humains à l'encontre des populations sahraouies».

Le Maroc «s'en prend également aux organisations non gouvernementales (ONG) qui répercutent la réalité des violations



commises par les forces d'occupation du royaume et la spoliation des richesses naturelles du Sahara occidental», a-t-il ajouté.

Le président Abdelaziz a mis l'accent, dans ce cadre, sur la nécessité d'élargir les prérogatives de la mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental.

dental (Minurso) pour qu'elle englobe la surveillance du respect des droits de l'homme, par le Maroc, dans les territoires occupés.

Il a, d'autre part, considéré la résistance des réfugiés sahraouis face aux «pénibles conditions de survie et d'attente» comme étant une «leçon de combativité qui mérite tous les soutiens et adhésions à l'échelle internationale».

Tout en insistant sur la nature «indiscutable» du droit des Sahraouis à la résistance et à l'autodétermination, le président sahraoui a considéré que «l'acharnement du Maroc à lui refuser ce droit et en pratiquant la répression, ne font qu'accentuer la détermination du peuple sahraoui à poursuivre son combat». «Les tentatives du Maroc d'imposer le fait colonial se sont avérées vaines et ont été accueillies par un refus catégorique de la part des Sahraouis et par un consensus national sur la nécessaire indépendance», a conclu le président sahraoui.

La drogue marocaine une «menace réelle» pour la paix et la sécurité dans la région

La drogue en provenance du Maroc constitue une «menace réelle» pour la paix et la sécurité dans la région et dans le monde, a affirmé, hier à Alger, le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, rappelant que le royaume est le «plus grand» producteur et exportateur de cannabis.

S'exprimant à l'ouverture de la 5^e Conférence internatio-

nale d'Alger sur «Le droit des peuples à la résistance : le cas du peuple sahraoui», M. Abdelaziz a relevé qu'en raison de cette situation, le royaume marocain «contribute au financement et à l'encouragement de la criminalité organisée et du terrorisme transnationals».

De ce fait, le Maroc «constitue une réelle menace à la

paix et à la stabilité dans la région et dans le monde», a-t-il insisté, accusant le royaume de pratiquer une «politique expansionniste» à l'égard de ses voisins.

«Le Front Polisario est le représentant légitime du peuple sahraoui dans sa lutte pour l'indépendance, loin de toute forme d'extrémisme ou de terrorisme», a-t-il souligné,

qualifiant ce combat d'héroïque».

Sur un autre registre, le président sahraoui a salué la position de l'Algérie «qui n'a eu de cesse d'exprimer son soutien indéfectible à l'égard de la cause sahraouie, au même titre que toutes les causes justes de par le monde, conformément à la Charte des Nations unies».

La solidarité internationale avec le peuple sahraoui se poursuivra jusqu'à l'indépendance

«La solidarité internationale avec le peuple sahraoui se poursuivra jusqu'à l'indépendance de la dernière colonie en Afrique», a indiqué, hier à Alger, l'ambassadeur sahraoui en Algérie, Brahim Ghali.

S'exprimant à l'ouverture de la 5^e Conférence internationale d'Alger sur «Le droit des peuples à la résistance : le cas du peuple sahraoui», le diplomate sahraoui a considéré cette rencontre comme un cadre pour exprimer la «large solidarité» affichée par la communauté internationale à la cause sahraouie.

M. Ghali a souligné le «soutien indéfectible et en toutes circonstances» de l'Algérie à la «justesse» du combat du peuple sahraoui, réitérant, par la même occasion, l'issue «victorieuse» que connaît

tra «sans conteste» cette lutte.

Dans le même sens, le président du comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), Saïd Ayachi, a indiqué que le soutien de l'Algérie est «inébranlable», car il est puisé de son «respect à la légalité internationale et de sa culture révolutionnaire».

«Nous ne dérogerons pas au principe de soutien au mouvement de libération sahraoui qui bénéfice de la reconnaissance de plus de 156 pays de par le monde et qui est symbolisé par le sacrifice de nombreux martyrs sahraouis depuis son déclenchement», a poursuivi M. Ayachi, exprimant son «étonnement» quant aux «voix qui exigent de l'Algérie de cesser son soutien à cette cause».

Il a ajouté, à ce propos, que la lutte des

Sahraouis bénéficie d'une «large adhésion» internationale émanant de «tous les défenseurs des droits de l'homme et des causes justes».

Fustigeant l'attitude du Maroc, le président du CNASPS a estimé que «ni la faute en avant, ni le défi de la communauté internationale ne sauraient être la solution au conflit du Sahara occidental», estimant que «seul le respect la légalité internationale doit en être l'issu juste et rapide» de ce conflit.

La 5^e Conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui s'est ouverte en présence du président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, de représentants du corps diplomatique accrédités à Alger et de nombreuses délégations étrangères.

USA - SOUDAN-SUD

Le président Obama appelle les dirigeants sud-soudanais à mettre fin au «cycle de la violence»

Le président américain Barack Obama a appelé vendredi les leaders du Soudan du Sud à mettre fin au «cycle de la violence» et à engager un processus de réconciliation dans ce pays en proie à des troubles depuis un an.

«En décembre dernier, lorsqu'un conflit politique a dégénéré en violence au Soudan du Sud, l'espoir et l'optimisme que le monde avait ressentis avec la naissance d'une nouvelle nation en 2011 ont cédé la place à des images de carnage et de douleur», souligne M. Obama dans un communiqué. «Aujourd'hui, j'appelle les leaders du Soudan du Sud à s'engager vers la paix en l'honneur de ceux qui sont morts», poursuit le président américain.

«Il vous appartient de mettre fin au cycle de la violence, de vous engager sur un processus de réformes et de réconciliation et de demander des comptes aux responsables de ces atrocités».

«Peuple du Soudan du Sud, qui avez trop longtemps souffert, je vous appelle à retrouver l'espoir, l'unité et le courage qui vous a permis, il y a presque quatre ans, de vous rassembler et de voter pour un avenir meilleur», ajoute M. Obama, soulignant que les Etats-Unis seront toujours aux côtés «de ceux qui cherchent la paix et le progrès».

Le Soudan du Sud est en proie à une série de violences depuis décembre 2013, lorsque des combats ont éclaté au sein de l'armée sud-soudanaise, entre les troupes fi-



dèles au président Salva Kiir et celles de son ancien vice-président et rival Riek Machar. Le conflit s'est ensuite transformé en affrontement ethnique, essentiellement entre Dinka et Nuer. Des milliers,

voire des dizaines de milliers de personnes ont été tuées et plus de 1,8 million chassées de chez elles, dont près de 100.000 s'installent dans diverses bases de l'ONU sous la protection de la Minuss.

La procureure de la CPI suspend les enquêtes sur des crimes de guerre au Darfour

La procureure de la Cour pénale internationale (CPI) a décidé de suspendre les enquêtes sur des crimes de guerre au Darfour (ouest du Soudan), reprochant au Conseil de sécurité de l'ONU sa lenteur à agir dans cette région.

«Je n'ai pas d'autre choix que de geler les in-

vestigations au Darfour», a affirmé vendredi Mme Fatou Bensouda au Conseil de sécurité, ajoutant qu'elle assignait «des ressources à d'autres dossiers urgents».

Mme Bensouda, qui présentait son 20e rapport sur le Darfour, a critiqué le Conseil de sécurité de l'ONU pour sa len-

teur dans son action dans cette région soudanaise déchirée par les violences.

«Ce qu'il faut c'est un changement radical dans l'approche du Conseil pour arrêter les suspects», faute de quoi il y aura «peu ou rien à vous rapporter dans le futur proche», a-t-elle souligné

devant le Conseil.

Le Darfour est région de l'ouest du Soudan où les violences ont fait plus de 300.000 morts et 2 millions de déplacés depuis le début en 2003 d'une révolte de rebelles appartenant à des tribus non arabes, qui dénoncent leur marginalisation.



Le ministre de la Défense évoque une nouvelle offensive contre les rebelles

Une nouvelle opération de l'armée soudanaise permettra de venir à bout des rebelles armés des régions du Darfour, du Nil bleu et du Kordofan-Sud, a affirmé vendredi le ministre soudanais de la Défense, qui n'a pas précisé si l'offensive avait commencé.

Une offensive «mettra fin à l'insurrection sur tous les fronts», a déclaré Abdellrahim Mohamed Hussein dans des propos rapportés par l'agence officielle SUNA et prononcés devant des troupes à Nyala (ouest), au Darfour, où un conflit

meurtrier a débuté en 2003. Cette déclaration intervient trois jours après l'échec de négociations menées à Addis Abeba (Ethiopie) entre le gouvernement et les rebelles de la branche nord du Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM-N), qui opère au Nil bleu et dans le Kordofan-Sud, des régions qui sont entrées en conflit avec Khartoum juste avant l'accès à l'indépendance du Soudan en 2011.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a rejeté jeudi l'absence d'un accord entre les parties et les a exhorté

tées à se réunir de nouveau en janvier.

Depuis l'échec de ces négociations, menées sous la médiation de l'Union africaine (UA), les violences auraient augmenté dans les provinces orientales du Nil bleu et du Kordofan-Sud.

Selon leur porte-parole, le SPLM-N se serait emparé jeudi de deux garnisons près de la capitale provinciale du Kordofan-Sud, Kadougli, infligeant de «lourdes pertes» à l'armée. Cette attaque n'a pas pu être confirmée vendredi de source militaire soudanaise.

MALI:

Le ministre des Affaires étrangères tunisien à la tête de la Minusma

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a nommé vendredi le ministre des Affaires étrangères tunisien Mongi Hamdi comme chef de la Mission de l'ONU au Mali. Mongi Hamdi, qui sera aussi le représentant spécial de M. Ban au Mali, remplacera le Néerlandais Albert Koenders qui dirigeait la mission depuis 2013. M. Hamdi, 55 ans, a occupé diverses fonctions dans des agences de l'ONU, notamment la CNUCED et le département des affaires économiques, avant de devenir le chef de la diplomatie tunisienne en janvier 2014. La Minusma a pris le relais d'une force africaine en juillet 2013 pour contribuer à la stabilisation du Mali dont le Nord était occupé par des groupes armés liés à Al-Qaïda. Elle doit compter 11.200 soldats à effectif plein.

Le Niger appelle à l'aide face à l'afflux de réfugiés

Le Niger a appelé vendredi à «la solidarité nationale et internationale» en vue d'éviter un «drame humanitaire» causé par l'afflux sur son sol de réfugiés du Nigeria fuyant les attaques meurtrières des membres de Boko Haram et la répression de l'armée. «Afin d'éviter un drame humanitaire, le gouvernement du Niger lance solennellement un vibrant appel à la solidarité nationale et internationale en vue de faire efficacement à cette préoccupante situation», indique un communiqué lu à la télévision publique par Aïchatou Boulama, la directrice de cabinet du Premier ministre nigérien, Brigi Rafini. «La situation fait peser des risques majeurs sur le plan sécuritaire, alimentaire et nutritionnel» et «exerce de fortes pressions sur les dispositifs de santé et d'approvisionnement en eau» potable, explique ce texte publié à l'issue d'un séjour de deux jours de M. Rafini dans la région de Diffa (Est), qui accueille ces réfugiés.

Selon l'ONU, au moins 115.000 personnes sont arrivées depuis avril 2013 dans la région de Diffa, proche du Nigeria, parmi lesquels de nombreux Nigériens qui vivaient au Nigeria depuis des décennies. L'afflux des réfugiés «perturbe» également «le système éducatif» et «35 écoles» de la zone ont déjà été fermées notamment pour des raisons de sécurité, selon ce texte. Ces contextes «placent les réfugiés et les populations locales dans une vulnérabilité extrême qui réunit toutes les conditions d'une crise humanitaire avérée», prévient le communiqué. La situation sécuritaire a été qualifiée de «très grave» à Diffa par Ibrahim Foukori, un député de la région.

EGYPTE:

Un mort dans des affrontements entre forces de sécurité et manifestants

Une personne a été tuée et une autre blessée vendredi lors de heurts entre manifestants et forces de sécurité dans le nord de l'Egypte, a rapporté un responsable des services de sécurité. «Des heurts ont eu lieu entre des dizaines de Frères musulmans ayant coupé la route côtière à Baltim et les forces de sécurité intervenues pour les disperser à l'aide de gaz lacrymogène», a dit le responsable. Il a fait état d'un mort dans les rangs des Frères musulmans et d'un blessé par des tirs de chevrotine au cours de ces heurts qui ont eu lieu à Kafr el-Cheikh, une province du Delta du Nil, à quelque 150 km au nord du Caire. Depuis que l'ancien président M. Morsi a été destitué par l'armée en juillet 2013, ses partisans défilent tous les vendredis dans plusieurs villes égyptiennes, et sont la cible d'une sanglante répression qui a fait plus de 1.400 morts, pour la plupart des manifestants. Plus de 15.000 personnes ont également été emprisonnées, tandis que des centaines d'autres ont été condamnées à mort dans des procès de masse expédiées en quelques minutes.

APS

MISE EN CONFORMITE DES STATUTS

Conformément à la loi n° 12-06 du 18 Safar 1433 correspondant au 12 janvier 2012 relative aux associations, notamment son article 18 alinéa 02, il a été procédé à la mise en conformité du statut de l'association dénommée : ...SANMO.

Enregistrée sous le n° : 78.....en date du : 11 Janvier 2014

Société ALGERIENNE DE NUTRITION ET DE
MÉDECINE ORTHOMOLECULAIRE



NUCLÉAIRE

Réunion entre l'Iran et les grandes puissances le 17 décembre

Les Etats-Unis ont confirmé vendredi la reprise des négociations sur le nucléaire entre l'Iran et les grandes puissances le 17 décembre à Genève, une réunion multilatérale précédée de deux jours de tractations Washington-Téhéran sous l'égide de l'Union européenne.

La numéro 2 du département d'Etat Wendy Sherman et son équipe de négociateurs se rendront à Genève pour des entretiens les 15 et 16 décembre avec des responsables iraniens, a indiqué le ministère américain dans un communiqué. D'après le département d'Etat, la chef adjointe de la diplomatie européenne Helga Schmid «se joindra à une partie des discussions bilatérales» entre les Etats-Unis et l'Iran.

Le 17 décembre, comme l'ont déjà annoncé Téhéran et l'UE, les grandes puissances du groupe 5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne), l'Iran et l'UE se retrouveront, toujours à Genève, pour une réunion multilatérale dans le cadre des négociations internationales sur le programme nucléaire de Téhéran.

Ce nouveau cycle doit démarrer au niveau des directeurs politiques et la présence des ministres des Affaires étrangères, comme le secrétaire d'Etat, John Kerry, n'est pas programmée. Faute d'avoir trouvé un accord complet et définitif sur le dossier nucléaire iranien à Vienne le 24 novembre, le groupe 5+1 et la République islamique ont reconduit un accord provisoire conclu en novembre 2013, et prolongé leurs discussions jusqu'au 1er juillet 2015.

Les grandes puissances exigent que l'Iran réduise ses capacités nucléaires, afin d'empêcher qu'il ne dispose un jour de la bombe atomique. Téhéran revendique son droit à une filière nucléaire civile complète et demande la levée des sanctions économiques occidentales

UKRAINE

Plus de 4 000 personnes tuées depuis le début du conflit

Quelque 4 634 personnes ont été tuées en Ukraine depuis le début du conflit à la mi-avril, a indiqué l'Office des Nations unies chargé de l'aide humanitaire (OCHA).

Dans son bilan des victimes du conflit en Ukraine publié vendredi, l'OCHA a évalué à 4 634 le nombre de personnes tuées, y compris les 298 victimes du vol de la Malaysian Airlines, l'avion de ligne abattu vraisemblablement par les rebelles séparatistes. Selon ce bilan arrêté au 7 décembre, 10 423 autres personnes ont été également blessées.

Aux victimes du conflit s'ajoutent les 542 080 personnes déplacées, chassées par les combats et ayant cherché refuge dans le pays ainsi que les 567 956 autres qui s'étaient réfugiées à l'étranger, d'après l'agence onusienne.

L'OCHA note également qu'«aucune victime civile n'est à déplorer depuis l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu le 9 décembre, estimant qu'il s'agit d'«un succès notable». Lundi, l'ONU doit publier un



nouveau rapport sur la situation des droits de l'homme en Ukraine.

Une trêve a été instaurée mardi dernier dans l'est de l'Ukraine entre les forces gouvernementales et les rebelles séparatistes pro-russes. Mais Kiev accuse les re-

belles d'avoir violé la trêve à 22 reprises en 24 heures. Un premier cessez-le-feu conclu le 5 septembre entre Kiev et les séparatistes lors de négociations auxquelles participaient la Russie et l'OSCE, n'a dans les faits jamais été respecté.

RUSSIE-ETATS-UNIS-UKRAINE

Kerry et Lavrov se rencontreront dimanche à Rome



Le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov rencontrera son homologue américain John Kerry dimanche à Rome, a annoncé samedi le vice-ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Ryabkov. «Un accord a été trouvé pour une rencontre entre le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov et le secrétaire d'Etat américain John Kerry à Rome dimanche», a affirmé le vice-ministre, cité par l'agence russe Interfax.

«Le principal thème de leur 17ème rencontre cette année sera le Proche-Orient», a-t-il précisé.

Annoncée un peu plus tôt par le département d'Etat pour lundi, cette rencontre intervient alors que la tension ne cesse d'amplifier entre Moscou et Washington

sur la crise en Ukraine. Le département d'Etat américain avait indiqué la veille que la rencontre porterait sur les «récents développements en Israël, en Cisjordanie, à El Qods et dans la région, ainsi que des initiatives en cours à l'ONU». Plus tôt dans la journée, le vice-ministre russe des Affaires étrangères avait souligné que son pays répondrait à toute nouvelle sanction américaine au lendemain d'un vote du Congrès américain en faveur d'un durcissement des sanctions contre Moscou.

Moscou prévient qu'elle répondra à de nouvelles sanctions américaines

La Russie va répondre à toute nouvelle sanction américaine, a mis en garde samedi le vice-ministre des Affaires étrangères Sergueï Ryabkov, en réaction à un vote la veille du Congrès américain pour un renforcement des sanctions contre la Russie.

«Il n'y a aucun doute que nous ne pourrions pas laisser sans réponse» de nouvelles sanctions américaines dans le cadre de la crise en Ukraine, a souligné M. Ryabkov cité par l'agence russe interfax.

Le responsable russe a exprimé son inquiétude après l'adoption vendredi par le Congrès d'une loi autorisant Washington à livrer davantage d'armes, y compris létale, à l'Ukraine et à adopter de nouvelles sanctions contre la Russie.

«Nous considérons l'adoption par les deux chambres de cette loi comme une nouvelle démonstration des sentiments anti-russes et des tentatives de nous dicter des décisions, qui sont pour nous totalement inacceptables», a-t-il ajouté.

Les Etats-Unis, avec l'Europe, avaient adopté le 11 septembre une série de sanctions, notamment contre de grands groupes russes, comme le géant des hydrocarbures Rosneft, la banque du géant gazier Gazprom, Gazprombank, et la banque publique VEB.

YÉMEN

Cinq membres présumés d'Al-Qaïda abattus par l'armée



vert d'un niqab). «Un des suspects a tiré sur un soldat monté à bord pour inspecter le bus et le soldat a été blessé, provoquant des tirs des soldats qui se trouvaient au point de contrôle», a affirmé de son côté un responsable local.

D'après ce responsable, cinq des suspects avaient été tués alors que le sixième et le chauffeur avaient été blessés et arrêtés. Malgré les opérations lancées par l'armée, Al-Qaïda reste très actif dans le sud et l'est du Yémen, pays en proie

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE OUARGLA
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété, le Directeur de l'Environnement de la Wilaya de Ouargla informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N°07/2014 portant : acquisition d'équipements pour le centre d'enfouissement technique intercommunal de Nezla :

Lot n° 1 : fourniture d'un compacteur à pieds de mouton pour déchets.

Lot n° 2 : fourniture d'un chargeur sur pneus.

Paru dans les journaux **MOUSTAKBEL ARABIE** du **22/10/2014** et **DK News**, que ce dernier est déclaré infructueux dû à la non qualification technique seulement dans seul offre.

DK NEWS

Anep : 161 643 du 14/12/2014

MORT D'UN MINISTRE PALESTINIEN L'ONU réclame une enquête «transparente»



Le Conseil de sécurité des Nations unies a réclamé l'ouverture d'une enquête «transparente» sur la mort du ministre palestinien Ziad Abu Ein, chargé du dossier de la colonisation israélienne au sein de l'autorité palestinienne.

Dans un communiqué publié vendredi, les 15 membres du Conseil ont demandé à ce qu'une enquête transparente soit ouverte dans les plus brefs délais» sur la mort du ministre palestinien.

Ziad Abu Ein a été tué mercredi lors d'incidents survenus lors d'une manifestation qui réunissait environ 300 personnes pour protester contre la confiscation des terres palestiniennes au profit de la colonisation israélienne, dans les environs de la colonie Adei Ad près de Ramallah en Cisjordanie.

Le gouvernement palestinien a imputé à Israël l'entièreté de la responsabilité du meurtre du ministre.

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a demandé à Israël de mener une «enquête rapide et transparente» sur les circonstances de la mort brutale du ministre palestinien.

PORUGAL

Le gouvernement «choisira le moment le plus adapté» pour reconnaître l'Etat palestinien

Le gouvernement portugais «choisira le moment le plus adapté» pour reconnaître l'Etat palestinien, a réagi vendredi le ministre portugais des Affaires étrangères, Rui Machete, suite aux recommandations du Parlement portugais appelant le gouvernement à reconnaître l'Etat palestinien.

«Le gouvernement portugais est sensible à l'appel du Parlement et choisira le moment le plus adapté pour reconnaître l'Etat palestinien», afin «qu'Israéliens et Palestiniens cohabitent durablement et de façon pacifique», a ajouté M. Machete.

La motion, déposée conjointement par la majorité de centre droit au pouvoir et le Parti socialiste, principal parti d'opposition, propose de «reconnaitre, en coordination avec l'Union européenne, l'Etat de Palestine comme un Etat indépendant et souverain».

L'exécutif doit «continuer à promouvoir le dialogue et la coexistence pacifique de deux Etats démocratiques, Israël et la Palestine», ont encore estimé les députés, ajoutant que «seules des négociations pourront garantir la sécurité et la paix dans cette région».

Le vote du Parlement portugais s'est inscrit dans un mouvement global en Europe, au lendemain d'une initiative similaire du Sénat, deuxième chambre du Parlement français, et quelques jours après l'Assemblée nationale.

Mercredi, les députés irlandais avaient également adopté une motion demandant à leur gouvernement de reconnaître l'Etat palestinien, dans la foulée des Parlements britannique et espagnol.

La Suède est le premier pays de l'Union Européenne à avoir reconnu l'Etat de la Palestine en octobre 2014.

GHAZA

Attaque à l'explosif perpétrée près du centre culturel français, pas de victime

Une attaque à l'explosif a été perpétrée vendredi soir près du centre culturel français dans l'ouest de la ville de Ghaza, sans faire de victime, a indiqué un porte-parole de la police du mouvement palestinien Hamas.

«Il s'agit d'un lâche attentat et c'est malheureusement le deuxième incident du genre en moins de deux mois», a affirmé à l'AFP le porte-parole Aymane Betneeqi.

«Il semble qu'il y ait des éléments qui veulent perturber la sécurité à Ghaza en prenant pour cible des étrangers pour les intimider et donner une mauvaise image de Gaza», a-t-il ajouté sans plus de détails.

Le porte-parole a précisé que toutes les rues menant au Centre culturel ont été fermées et que des «enquêteurs

étaient sur place pour tenter d'identifier les auteurs» de l'attaque.

Des témoins ont dit avoir entendu une forte explosion dans le secteur du Centre culturel.

«L'explosion a eu lieu juste derrière le bâtiment, endommageant un mur», a par ailleurs indiqué un photographe de l'AFP.

Selon une source proche du Centre culturel, une ou deux explosions ont endommagé le mur sud de l'enceinte et un peu la façade, non loin du lieu où s'était déclaré un mystérieux incendie la nuit du 7 octobre. L'enceinte abrite également l'antenne consulaire française.

Depuis l'incendie du 7 octobre, le Centre culturel, la plus importante institution étrangère implantée dans la bande de Gaza, était fermé.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DAIRA DE ZEBOUDJA
COMMUNE DE BOUZGHAIA
N° D'IMMATRICULATION FISCAL : 098402315022731

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Le président de l'assemblée populaire communale lance un avis d'appel d'offres restreint pour la réalisation des travaux suivants :

- Réalisation d'un groupe scolaire Bi au nouveau groupe de logement côté sud Bouzghala en lots séparés
- LOT N° 01 : BLOC 06 CLASSES.
- LOT N° 02 : CANTINE 200 REPAS + SANITAIRE.
- LOT N° 03 : ADMINISTRATION <02 BUREAUX> + SALLE POLYVALENTE
- LOT N° 04 : LOGEMENT DE FONCTION
- LOT N° 05 : MUR DE SOUTIENEMENT ET PRÉPARATION DE L'ASSIETTE
- LOT N° 06 : MUR DE CLÔTURE + VRD + AMÉNAGEMENT EXT + AEP + ECLAIRAGE EXT

L'entreprise peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, toutefois.

Pour le lot 1 à 6 : le certificat de qualification et de classification professionnelles en cours de validité activité principale en bâtiment, catégorie II ou plus.

NB : Pour le regroupement d'entreprises : le chef de file ainsi que tous les membres constituant le regroupement doivent satisfaire obligatoirement les conditions d'éligibilité.

Justifié par une attestation des travaux délivrée par les maîtres d'œuvre, obtenir les informations du dossier d'appel d'offres et retirer les cahiers des charges auprès du siège de l'APC de Bouzghala.

Les soumissions doivent être accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur à savoir :

* OFFRE TECHNIQUE :

- 1) Quitteur de retrait du cahier des charges pour la somme de 2 000,00 (DA)
- 2) La déclaration à souscrire renseignée, datée, signée et cachetée.
- 3) Déclaration de probité dûment renseignée, datée, signée et cachetée
- 2) Copie légalisée du certificat de qualification et de classification professionnelles en cours de validité catégorie 02 ou plus activité principale en bâtiment
- 4) Copie légalisée de la carte d'identification fiscale.
- 5) Copie légalisée de l'extrait de rôles apuré ou avec échéancier.
- 6) Copie légalisée des attestations de mise à jour : CNAS, CACOBATPH et CASNOS
- 7) Copie légalisée de l'extrait du casier judiciaire N°03 en cours de validité lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur lorsqu'il s'agit d'une personne morale.
- 8) Copie légalisée de l'extrait du registre de commerce.
- 9) Copie légalisée de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux auprès des CNRC pour les sociétés commerciales dotées de personnalité morale de droit algérien.
- 10) Copies légalisées des bilans financiers des trois dernières années (2009-2010-2011) justifiées par copie des bilans fiscaux portant accusé réception par les services des impôts compétents est visé par un commissaire aux comptes ou un comptable agréé pour les sociétés.
- 11) CPS (Clauses administratives et techniques) dûment renseignées en délai de réalisation, signées et cachetées.
- 12) L'instruction aux soumissionnaires dûment signée et cachetée.
- 13) Un planning d'exécution des travaux objet du marché avec délai de réalisation.
- 14) Attestation de références prouvant projets de même nature de travaux justifiée par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages.
- 15) Moyens matériels justifiés par les photocopies légalisées des cartes grises et assurances en cours de validité pour le matériel roulant et factures correspondantes conformes ou acte de vente notarié pour le matériel non roulant.
- 16) Moyens humains justifiés par copie légalisée des diplômes, la déclaration d'affiliation à la CNAS ou par la déclaration annuelle des salariés (DAS).
- 17) Attestations Identification bancaire.

OFFRE FINANCIÈRE DOIT CONTENIR :

- Lettre de soumission (renseignée, signée et cachetée)
- Bordereau des prix unitaires (renseigné en chiffres et en lettres, signé et cacheté)
- Détail quantitatif et estimatif (renseigné, signé et cacheté).

Les offres technique et financière doivent être déposées dans deux enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure unique fermée et anonyme portant la mention suivante

A monsieur le président de l'APC de Bouzghala wilaya de Chlef

«Avis d'appel d'offres national restreint»
«..... Intitulé du projet»
«..... Numéro et intitulé du lot»
«A ne pas ouvrir»

La durée de préparation des offres est fixée à **21 jours** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP).

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant **12h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.

La date d'ouverture technique et financière aura lieu à la date de dépôt des offres à **14h00**.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de **(120) jours** à compter de la date des dépôts des offres.

N.B. : Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture technique et financière des plis qui aura lieu à la date indiquée ci-dessus au niveau de la salle de réunion du siège de l'APC de BOUZGHAIA.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Totally Spies
 06:25 Totally Spies
 06:45 TFOU
 08:25 Météo
 08:30 TélésShopping
 09:20 Météo
 09:25 Petits secrets entre voisins
 09:55 Petits secrets entre voisins
 Une histoire, une urgence
 Une histoire, une urgence
 Une histoire, une urgence
 Petits plats en équilibre
 Les douze coups de midi
 L'affiche du jour
 Journal
 Petits plats en équilibre
 Météo
 Joséphine, ange gardien
 Divertissement : Un ticket gagnant pour Noël
 Divertissement : Le Noël rêvé de Megan
 Culture Infos : Sept à huit
 Culture Infos : Toi toi mon toit
 Culture Infos : Météo
 Culture Infos : Journal
 Du côté de chez vous
 Culture Infos : Là où je t'emmènerai
 Culture Infos : Météo
 Cinéma : On ne choisit pas sa famille
 Série TV : Esprits criminels
 Série TV : Esprits criminels

2

06:00 Les Z'amours
 06:25 Point route
 06:30 Journal
 06:35 Télématin
 06:57 Météo 2
 07:00 Journal
 07:10 Télématin (suite)
 08:00 Journal
 08:10 Télématin (suite)
 09:05 Dans quelle éta-gère
 Des jours et des vies
 Amour, gloire et beauté
 C'est au programme
 Météo outremer
 Motus
 Les Z'amours
 Tout le monde veut prendre sa place
 Météo 2
 Journal
 Vestiaires
 Météo 2
 Consomag
 Toute une histoire
 Culture Infos : L'histoire continue
 Culture Infos : Comment ça va bien !
 Sport : Clermont-Auvergne (Fra) / Munster (Irl)
 Sport : Stade 2
 Divertissement : Vivement dimanche prochain
 Culture Infos : Météo 2
 Culture Infos : Journal
 Culture Infos : 20h30 le dimanche
 Série TV : Parents mode d'emploi
 Culture Infos : D'art d'art
 Culture Infos : Qui m'aime m'écoute
 Culture Infos : Météo 2
 Cinéma : Mensonges d'Etat
 Cinéma : Millennium : les hommes qui n'aimaient pas les femmes

3

EuroNews
 Ludo
 Ninjago
 Ninjago
 Garfield & Cie
 Peanuts
 Bunny Tonic Show
 Tom et Jerry Tales
 Krypto le superchien
 Scooby-Doo
 Tom et Jerry
 Tom et Jerry

10:45 Consomag
 10:50 Midi en France
 11:55 Météo
 12:00 12/13 : Journal régional
 12:25 12/13 : Journal national
 12:55 Météo à la carte
 13:50 Un cas pour deux
 14:55 Questions au gouvernement
 15:00 Sport : En course sur France 3
 15:20 Divertissement : Inspecteur Barnaby
 17:00 Divertissement : Du côté de chez Dave
 17:55 Divertissement : Questions pour un super champion
 19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
 19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
 19:58 Culture Infos : Météo
 20:00 Sport : Tout le sport
 20:15 Culture Infos : Météo régionale
 20:20 Série TV : Zorro
 20:45 Série TV : Les enquêtes de Murdoch
 21:30 Série TV : Les enquêtes de Murdoch
 22:20 Série TV : Les enquêtes de Murdoch
 23:05 Série TV : Les enquêtes de Murdoch
 23:50 Culture Infos : Météo
 23:55 Culture Infos : Soir 3

CANAL+

06:50 Zapping
 06:55 Le Before du grand journal
 07:20 La météo
 07:25 Le petit journal
 07:50 Les Guignols de l'info
 07:55 La météo
 08:00 Zapsport
 08:10 Mon oncle Charlie
 08:30 Le club des cinq
 10:00 Gorg et Lala
 10:10 The Amazing Spider-Man
 12:20 La nouvelle édition
 12:45 La nouvelle édition, 2e partie
 14:05 The Immigrant
 15:10 Culture Infos : Les nouveaux explorateurs
 16:10 Série TV : Engrenages
 17:05 Série TV : Engrenages
 17:55 Divertissement : La semaine de Gaspard Proust
 18:05 Culture Infos : Juan Carlos : le crépuscule d'un roi
 18:35 Divertissement : Le petit journal de la semaine
 19:10 Sport : Canal Football Club
 19:40 Sport : Canal Football Club
 20:55 Sport : Avant-match
 21:00 Sport : Monaco / Marseille
 22:55 Sport : Canal Football Club
 23:15 Sport : L'équipe du dimanche de Zinedine Zidane

M

06:00 M6 Music
 06:40 Météo
 06:45 Le petit Nicolas
 07:00 Kid & toi
 07:10 La maison de Mickey
 07:30 Jake et les pirates du pays imaginaire
 07:55 Sammy & Co
 08:10 Sammy & Co
 08:30 Les p'tits diables
 08:45 Météo
 08:50 M6 boutique
 09:55 Météo
 10:00 Glee
 10:50 Desperate Housewives
 11:45 Desperate Housewives
 12:40 Météo
 12:45 Le 12.45
 13:05 Scènes de ménages
 13:40 Météo
 13:45 L'ange de Noël
 15:15 Divertissement : Noël sans cadeaux
 16:10 : D&CO
 17:15 Culture Infos : 66 minutes
 18:40 Culture Infos : 66 minutes : grand format
 19:40 Culture Infos : Météo
 19:45 Culture Infos : Le 19.45
 20:05 Culture Infos : E=M6
 20:40 Sport : Sport 6
 20:50 Culture Infos : Zone interdite
 23:00 Culture Infos : Enquête exclusive

La sélection

20h55

On ne choisit pas sa famille

**Résumé**

César est presque ruiné. Sa sœur, Alex, qui vit avec sa compagne Kim, lui propose alors d'honorer ses dettes. A une condition : se faire passer pour le mari de Kim en Thaïlande afin de rentrer en France avec la petite fille que les deux femmes veulent adopter !

2

20h45

Mensonges d'Etat

Résumé

Au Moyen-Orient, un agent de terrain de la CIA traque un leader terroriste insaisissable. A Washington, un ponte de l'organisation tire les ficelles ...

Si vous avez manqué le début

Manchester. Des islamistes, membres d'un groupe terroriste dirigé par le redoutable Al-Saleem, se succèdent pour échapper à la police. En Irak, Roger Ferris, un ex-journaliste recruté par la CIA, enquête avec Bassam, son coéquipier local, sur une filière terroriste soupçonnée de préparer des attentats. Repérés et traqués après avoir récupéré des preuves, ils prennent la fuite, mais Bassam est abattu...

**3**

20h45

Les enquêtes de Murdoch

**Résumé**

Lionel Ogden, le père de Julia, vient de mourir. Selon le docteur Bradley, son médecin traitant, il aurait succombé à une insuffisance cardiaque. Bradley prétend que le défunt voulait se faire incinérer, ce que Julia réfute. Son père voulait reposer auprès de sa femme défunte. Méfante, elle procède à une autopsie et découvre que le cœur de son père était en parfait état. Pour résoudre cette affaire, elle appelle Murdoch à la rescousse...

CANAL+

20h55

Monaco / Marseille

Résumé

La défaite du mois dernier au Parc-des-Princes, 2-0 face au PSG, ne semble pas avoir refroidi les ambitions marseillaises. Toujours aux commandes de la Ligue 1 au soir de la 15e journée, les Phocéens rêvaient de conquérir le titre honorifique de champion d'automne. Avec 11 réalisations, André-Pierre Gignac occupait d'ailleurs la tête du classement des buteurs, à égalité avec le Lyonnais Alexandre Lacazette. De son côté, Monaco devait se contenter de la 10e place, à 14 longueurs de l'OM. Le club de la Principauté compte notamment sur son attaquant bulgare Dimitar Berbatov pour redresser la barre.

**M**

20h50

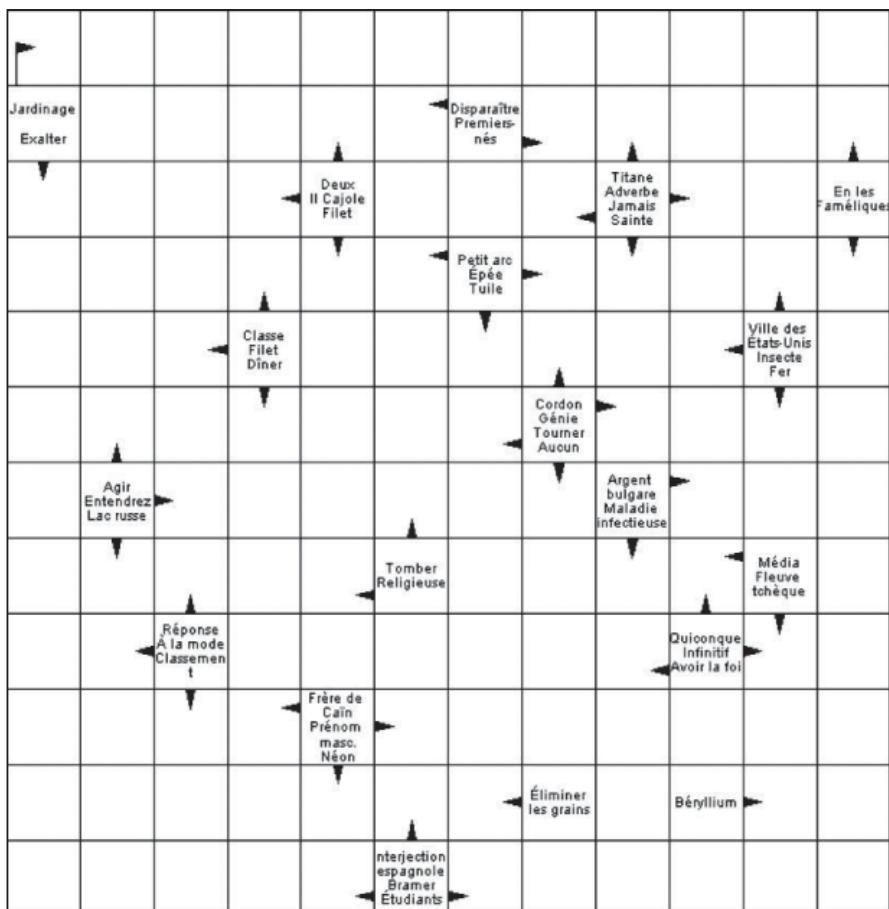
Zone interdite

Résumé

Aujourd'hui, près de 400 000 normes régissent la vie quotidienne des Français. Beaucoup d'entre elles, dépassées depuis leur création, sont devenues absurdes ou inutiles. De plus, elles coûtent cher, environ 600 millions d'euros par an. En cause, non seulement les lois, mais surtout les multiples décrets, arrêtés et circulaires qui les accompagnent. Pendant un an, les équipes de «Zone Interdite» ont suivi le parcours de quelques administrés confrontés à certaines aberrations qui peuvent exister dans l'administration, qu'ils soient commerçants, artisans, ou encore travailleurs indépendants, qui évoluent sous un régime spécial.



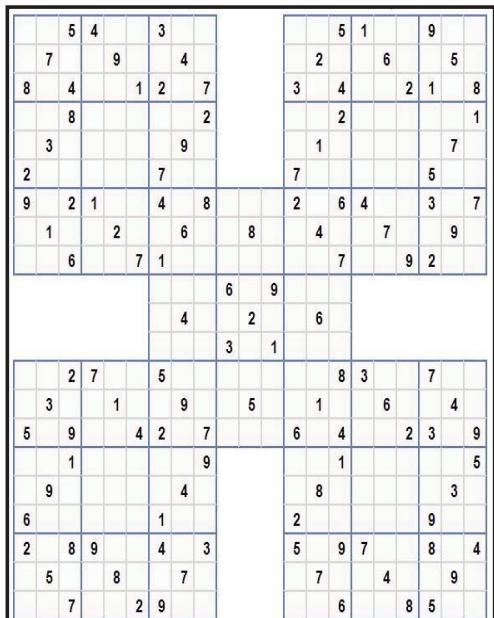
Mots fléchés n°803



Samouraï-Sudoku n°803

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°803

▶ Horizontalement:

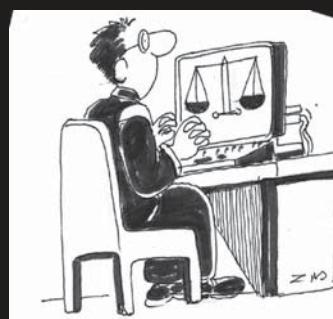
1. Organite cytoplasmique de la cellule qui synthétise l'adénosine triphosphate utilisée comme source d'énergie
2. Appareil dispositif destiné à prévenir d'un danger - Produits comestibles de la ponte de certains oiseaux, poissons, Poisson d'eau douce - Frappas violemment, à coups répétés
3. Saison - Infini
4. Adoucir - Symbole représentant la fonction exponentielle
5. Armée, à l'époque féodale - Extrême
6. Coutumes - Volcan actif d'Italie - Sélénium 8. Fret d'un bateau - Marteau de couveur 9. Agacés - Qui a une saveur acre
10. Technétium - Larve
11. Relatif à la télévision comme moyen d'expression (fém)
12. Einsteinium - Mariages

▶ Verticalement:

1. Religieuse placée sous la vocable de sainte Marie-Madeleine
2. Esclaves d'Etat, à Sparte - Grands félins
3. Grosse araignée
4. Unité monétaire divisionnaire de la Suède - Affaire judiciaire due à l'intolérance religieuse
5. Curium - Ville du sud-ouest du Nigeria - Ecrivain italien
6. Mathématicien français - Nom de quatorze rois de Suède et de sept rois de Danemark
7. Loi du silence (pl.) - Pronom personnel
8. Formerons des liens plus ou moins étroits avec qqn, un groupe - Sauce
9. Acteur américain - Organisme qui coordonne les recherches aéronautiques aux Etats-Unis
10. Langue slave qui a été la langue officielle de l'U.R.S.S. - Personne qui cherche à égaler une autre
11. Confére - Préfixe - Classification en grades, d'après leur viscosité, des huiles pour moteurs
12. Orient - Versiez des larmes

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

Celui qui est riche peut acheter tout ce qu'il veut, même la conscience des gens.

Proverbe algérien

Les dents ont beau rire, le cœur sait la blessure qu'il porte.

Proverbe berbère

Dans la nuit noire, sur la pierre noire, une fourmi noire. Dieu la voit.

Proverbe arabe

Chassez le naturel par la porte, il revient par la fenêtre

Proverbe français

C'est arrivé un 14 Décembre

1981 : en Pologne, le pouvoir communiste du général Wojciech Jaruzelski impose la loi martiale.

1996 : le Conseil de sécurité de l'ONU désigne comme nouveau secrétaire général le Ghanéen Kofi Annan

1999 : en application du traité de 1977, le canal de Panama est nationalisé.

2001 : une attaque contre le parlement indien à New Delhi fait quatorze morts dont les cinq terroristes islamistes venus du Pakistan.

2002 : l'Union européenne décide de son élargissement à dix nouveaux pays au 1er mai 2004.

2003 : arrestation de Saddam Hussein.

2004 : George W. Bush est réélu président des États-Unis.

2007 : signature du traité de Lisbonne.

Célébrations :

- Danemark, Finlande, Norvège, Suède et quelques régions d'Italie : Fête de la Sainte-Lucie.

- Malte : Diembru tlettak ou Jum ir-Repubblika (Fête de la République), commémore la nouvelle Constitution de 1974.

- Acadie : Jour du Souvenir acadien, commémorant un événement tragique lors de la déportation des Acadiens, le bateau Duke William qui coula en 1758.

**CHAMPIONNAT
D'ALGÉRIE
NATIONALE UNE
DE VOLLEY-BALL
Résultats et
classement**

(MESSIEURS - 8E J.):

O El-Kseur - WA Tlemcen	3-0
NRB Bou Arréridj - PO Chlef	3-0
Etoile Sétif - OMK El-Milia	3-0
MB Béjaïa - EF Aïn Azel	3-0
GS Pétroliers - ASV Blida	3-1

Classement :	Pts	J
1. NRB Arréridj	32	8
2. Etoile Sétif	30	8
3. MB Béjaïa	25	8
4. GS Pétroliers	22	8
5. OMK El-Milia	16	8
6. WA Tlemcen	11	8
7. EFAïn Azel	9	8
--. ASV Blida	9	8
9. PO Chlef	6	8
10. O El-Kseur	5	8

(DAMES - 12E J.):

Hier :	
WO Chlef - WA Tlemcen	1-3
NC Béjaïa - Seddouk VB	3-1
Vendredi :	
ASB Blida - MB Béjaïa	0-3
GS Pétroliers - NR Chlef	3-0
RC Béjaïa - ASW Béjaïa	0-3

Classement :	Pts	J
1. GS Pétroliers	34	12
2. ASB Béjaïa	32	12
3. NR Chlef	25	12
4. MB Béjaïa	24	12
5. NC Béjaïa	19	12
6. Seddouk VB	17	12
7. WA Tlemcen	13	12
8. RC Béjaïa	11	12
9. ASV Blida	3	12
--. WO Chlef	3	12

DOUANES

69 participants au tournoi d'Ouargla qualificatif à la compétition nationale de tir aux armes

Soixante-neuf (69) éléments des douanes, dont 11 femmes, ont pris part hier au tournoi d'Ouargla qualificatif à la deuxième compétition nationale de tir aux armes des agents de douanes. Les participants, issus des directions régionales des douanes d'Ouargla, Illizi, Laghouat, Tamanrasset, Alger extérieur, Tébessa, Constantine, Béchar et Annaba, en plus de l'école des douanes d'Aïn-

Béchaïa (Ouargla), ont disputé cette compétition de tir aux pistolets et au fusil mitrailleur, selon les organisateurs. Le coup d'envoi de ce tournoi sportif a été donné par le directeur régional des douanes d'Ouargla, Rachid Kerrouche, qui a mis en relief l'importance de ce type de tournois sportifs visant à promouvoir les aptitudes de tir aux armes chez les éléments de ce corps constitué. Le début



de la compétition a eu lieu en présence de représentants du commandement de la 4^e Région militaire, ainsi que de l'inspection régionale de la police d'Ouargla et de cadres des douanes. Ce tournoi régional qualifie 16 éléments pour la phase finale de cette 2^e compétition nationale de tir aux armes des agents de douanes.

APS

S o l u t i o n

Sudoku N°802

5	3	6	4	1	7	9	8	2
4	1	2	5	9	8	6	7	3
8	9	7	6	2	3	1	5	4
7	4	5	1	8	2	3	9	6
2	8	3	9	5	6	7	4	1
1	6	9	3	7	4	8	2	5
6	5	4	7	3	9	2	1	8
3	7	8	2	4	1	6	5	9
9	2	1	8	6	5	4	3	7

6	4	2	9	7	8	5	1	3
3	5	9	6	1	4	8	2	7
1	7	8	5	3	2	6	9	4
5	3	7	1	8	6	2	4	9
9	2	4	3	5	7	1	8	6
8	1	6	2	4	9	3	7	5
6	5	4	7	3	8	1	9	2
7	9	8	4	6	3	5	1	7
2	1	7	2	4	8	9	6	3

9	8	4	6	3	5	1	7	2
1	7	2	4	8	9	6	3	6
6	5	3	1	2	7	9	4	8
9	8	4	6	3	5	1	7	2
1	7	2	4	8	9	6	3	6
6	5	3	1	2	7	9	4	8
9	8	4	6	3	5	1	7	2
1	7	2	4	8	9	6	3	6
6	5	3	1	2	7	9	4	8

Mots Croisés N°802

PEDICELLAIRE
AVENIR■INNES
TERRAINS■CEP
TI■INGUINALE
ELU■ONDEES■R
M■RA■EIRE■AL
ONGLE■TELUGU
U■ELUDES■NIE
IGNARES■KILT
LUCIEN■CROIT
LIER■TENANTE
ELSENEUR■SES

Mots Fléchés N°802

PALISSADIQUE
INUSUEL■DURS
NAGER■UNIES■S
ATERIEN■OBEI
CE■AMR■STERE
OXONIUM■ECRUE
TIN■SPICS■A
HECT■TEL■OTE
E■LAVIT■AMIE
QUEUSOT■COQS
UND■D■NEON■UT
EIDERS■HEBEI

32^{ES} DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE**Le CA Kouba crée la surprise****Said Ben**

Les résultats des premiers matchs des 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie qui se sont déroulés vendredi dernier, ont été caractérisés par une seule surprise à savoir celle de la qualification de l'équipe du CA Kouba qui évolue en amateur face à celle de la Mobilis-Ligue 2, l'AB Merounana (2-1).

En effet profitant de l'avantage du terrain et du public, les Koubeens n'ont pas raté l'occasion pour créer la sensation de ce début des éliminatoires de Dame Coupe qui se poursuivaient hier au moment où on mettait sous presse et donc deux matchs sont reportés.

Pour les autres résultats, on notera toutes les difficultés du MO

Béjaïa en jouant à domicile à huis clos pour arracher sa qualification devant la coriace formation de la JS Saoura. En effet, les deux formations de la Mobilis-Ligue 1 se sont tenues en respect durant les 120 minutes du temps réglementaire pour terminer sur le score de parité (1-1). Et c'est la fatidique série des tirs au but qui a souris aux gars du MO Béjaïa (4-2) pour arracher leur qualification et ainsi confirmer la dynamique du groupe qui fait sensation en Championnat.

L'ES Guelma et le NT Souf ont également été qualifiés grâce aux tirs au but face respectivement à l'ER Ouled Moussa 1-1 a.prol. (ESG aux tab (5-4) et l'US Béni Douala 0-0 a.prol. (NTS aux tab 4-2).

Par ailleurs, le choc le MSPB (Ligue 2) et le RC Araba (Ligue 1) est revenu à cette dernière qui s'est contenté d'un seul but pour arracher sa qualification.

Pour sa part et bien que disputant son match en déplacement, l'USM Chérifa s'est bel et bien imposée face à Hamra Annaba (0-2).

D'autre part, vendredi dernier, la Commission Coupe d'Algérie de la Ligue de football a décidé de reporter le match USM Blida - CR Belouizdad prévu initialement au stade Tchaker de Blida à demain lundi au stade de Chlef.

C'est suite à la polémique ayant opposée les deux forma-



tions que la Ligue a dû trancher.

En effet, les Blidéens ont demandé à le jouer au stade Brakni car le cirque Amar s'est installé du côté du stade Tchaker. Et les gars de Belouizdad refusent de jouer à Brakni. C'est alors que la Commission de la Coupe d'Algérie a tranché pour faire disputer la rencontre à Chlef lundi à 16h00 au stade Mohamed Boumezrag. C'est suite à la réunion du DJSS de Blida et des services de sécurité de la même wilaya, que la décision a été prise de délocaliser le match.

A noter que les 17 autres matchs se déroulaient hier au moment où on mettait sous presse alors que les matchs USMB-USMB et MOC-ESS ont été reportés, respectivement au 15 et au 23 du mois en cours.

S.B.

RÉSULTATS PARTIELS :

Résultats partiels des rencontres des 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie seniors de football, disputées vendredi:

CA Kouba- AB Merouana	2-1
NRB Achir- OM Arzew	1-0
MSP Batna- RC Arbaa	0-1
CRB Ain Fekroun- OR Tizi Rached	1-0
Hamra Annaba-USM Chérifa	0-2
O. Médéa- CRB Emir Abdellkader	3-0
ES Guelma- ER Ouled Moussa	1-1 a.prol. (ESG aux tab (5-4)
ESM Koléa- CRB Tircine	3-0
DRB Tadjenant- HB Chelghoum Laid	2-1
NT Souf- US Béni Douala	0-0 a.prol. (NTS aux tab 4-2)
MO Béjaïa- JS Saoura	1-1 a.prol. (MOB aux tab 4-3)
USM Oran- ES Mostaganem	1-0
NA Hussein Dey-AS Marsa	2-1

SAMEDI:

US Boukhadra- US Oued Amizour	0-0 (USB aux tab 5-4)
Athletic Hassi Messaoud- RC Relizane	1-0
MCE Eulma- A Bou Saada	3-2 (a.p)
CRB Ouled Abdellkader - USM Alger	1-4
CRB Zoubiria- ASO Chlef	0-1
ASM Oran- NRB Touggourt	2-1
AS Khroub- MC Oran	1-2
NSB Bouda - MB Hassasna	0-2
US Chaouia- MB Hassi Messaoud	2-1 (a.p)
USM Harrach- IS Tighenif	8-2
NB El Kala- MC Saïda	1-2
USM Bel Abbes-ES Arabe	3-1
JSM Béjaïa-CABB Arrerdj	5-4 (a.p)
CA Batna-ES Soutk Ahras	2-0
Béchar Djidid - USM Sétif	0-3
CS Constantine-MC Alger	2-1
JS Kabylie- CRB Dar El Beida	3-1

Reste à jouer : Lundi 15 décembre : 16h00 :

Chlef: USM Blida-CR Belouizdad

Mardi 23 décembre : 16h00 :

Constantine: MO Constantine-ES Sétif

JEUX OLYMPIQUES 2016 (PRÉPARATION)/ FOOTBALL La sélection olympique algérienne en stage du 14 au 17 décembre

La sélection olympique algérienne de football effectuera du 14 au 17 décembre un nouveau stage au Centre technique de la FAF à Sidi Mousa (Alger), dans le cadre de sa préparation pour les prochaines échéances officielles, a-t-on appris vendredi auprès de l'instance fédérale.

Le sélectionneur suisse de l'équipe olympique algérienne Pierre André Schurmann a multiplié les stages pour les partenaires de Zinedine Ferhat en vue des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des U-23 dont la phase finale est prévue en RD Congo. Cette compétition est qualificative pour les Jeux

Olympiques de Rio en 2016. Outre ce stage, l'équipe algérienne qui avait disputé fin novembre un match amical contre la sélection militaire, devrait disputer deux rencontres amicales contre son homologue tunisienne les 10 et 13 janvier prochain à Alger.

Depuis son intronisation à la tête de sélection olympique algérienne, les coéquipiers de Méziane ont disputé cinq matchs amicaux ponctués par quatre victoires respectivement devant le Qatar (1-0, 1-0) et devant le Mali (3-0, 1-0) contre une défaite face à l'équipe nationale militaire (1-0).

COMPÉTITION INTERCLUBS DE LA CAF (PREMIERS TOURS)

Tirage au sort le 22 décembre au Caire



Le tirage au sort des premiers tours des compétitions interclubs de la CAF 2015 (Ligue des champions et Coupe de la Confédération) aura lieu le 22 décembre prochain au Caire (Egypte), a indiqué la Confédération africaine de football (CAF).

L'Algérie sera représentée pour la première fois de son histoire par cinq clubs dans les deux compétitions africaines. En Ligue des

pions. En Coupe de la Confédération 2015, deux équipes algériennes seront sur la ligne de départ: le MC Alger (Coupe d'Algérie) et l'ASO Chlef (8e en championnat de Ligue 1 Mobilis).

USM Blida - CR Belouizdad reporté à lundi et domicilié à Chlef

Le match USM Blida - CR Belouizdad comptant pour les 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie senior, initialement prévu ce samedi au stade Mustapha-Tchaker de Blida est reporté à lundi à 16h00 et domicilié au stade Mohamed-Boumezrag à Chlef. Les autres matches de ce tour se dérouleront vendredi et samedi.

LIGUE 2 - CLERMONT FOOT 63**L'Algérien Idriss Saâdi en tête du classement des buteurs**

également) ainsi que le Français d'origine marocaine, évitant également par le FC Tours, Youssef Adnane (4^e avec 8 réalisations).

La joie de l'Algérien a été gâchée cependant par la contre-performance de son équipe à domicile (2-2), surtout qu'elle a relégué Clermont Foot à la 17^e place du classement, avec 17 points, alors que son adversaire du jour, le FC Tours,

pointe juste derrière (18^e avec 14 points).

Les seules consolations pour Saâdi étaient d'avoir inscrit le but égalisateur, à la 80^e minute, ayant évité à son équipe une défaite à domicile face au premier club relégable et d'avoir repris au passage la 1^e place au classement des meilleurs buteurs du championnat de Ligue 2 française.

EUROPA LEAGUE (6^E JOURNÉE)**L'Algérien du SSC Naples, Faouzi Ghoulam, se distingue**

L'international algérien du SSC Naples, Faouzi Ghoulam, auteur de deux passes décisives jeudi contre le Slovan Bratislava (3-0) compte parmi les rares joueurs africains à s'être illustré lors de la 6^e et dernière journée de la phase de groupes de l'Europa League.

L'attaquant Sénégalais du HJK Helsinki, Macoumba Kandji, a certes réussi à inscrire un joli but face à Bruges, mais la défaite (2-1) et surtout l'élimination de son équipe, ont quelque peu éclipsé sa performance sur le plan individuel. L'ancien Stéphanois, Ghoulam, avait commencé par servir l'inévitable Marek Hamsik, sur l'action du 2^e but, avant de revenir à la charge quelques minutes plus tard pour permettre à Zapata de conclure le festival napolitain par un 3^e but. Tout comme Ghoulam, l'international marocain de Torino, Omar El Kaddouri a offert deux passes décisives au

cours de cette ultime journée de la phase des poules de l'Europa League, au moment où les autres joueurs africains en lice dans cette compétition, notamment, Gradel, Bayal Sall et Pogba (Saint-Etienne), Eneyama, Souaré, Gueye et Mendes (Lille OSC), sans oublier Chikhaoui, Chermiti et Etoundi (FC Zurich) sont tous passés à la trappe. Hilal El Arabi Soudani, l'autre international algérien en lice en Europa League, n'était impliqué dans aucun des quatre buts inscrits par son équipe, le Dinamo Zagreb, face au Celtic Glasgow (4-3 / Groupe D). Mais ce n'était qu'un succès de prestige, car les Croates étaient déjà éliminés de la course aux 16^e de finale. L'ancien Chelfien, auteur d'un triplé au cours de la 1^e journée de cette compétition n'a plus inscrit le moindre but depuis.

APS

ES SAHEL

L'Algérien Baghdad Bouunedjah dans le viseur d'Al Sailiya

L'attaquant international algérien de l'ES Sahel Baghdad Bouunedjah intéresse le club qatari d'Al Sailiya (première division de football, rapporté vendredi la presse locale).

Selon le quotidien tunisien Al Chourouk, le club qatari entraîné par l'ancien sélectionneur de la Tunisie Sami Trabelsi, aurait l'intention de présenter une belle offre financière pour s'attacher les services du buteur étoilé. Baghdad Bouunedjah est suivi également par des clubs européens en Turquie et au Portugal, ce qui pourrait pousser les dirigeants étoilés à le céder l'été prochain, d'après la même source.

Mais le comité directeur de l'Etoile Sportive du Sahel ne compte pas céder son joueur durant le mercato d'hiver et Bouunedjah devrait poursuivre à conduire l'attaque de la formation étoilée engagée sur plusieurs fronts cette saison notamment en championnat où le club occupe la deuxième place avec 25 points à trois longueurs du leader le Club Africain.

L'ancien attaquant de l'USM El Harrach qui a rejoint l'ES Sahel en 2014, occupe la première place au classement des meilleurs buteurs du championnat de Tunisie de football de Ligue 1 à l'issue de la 12e journée.

Bouunedjah avait terminé meilleur buteur du championnat de Tunisie la saison dernière avec 14 buts.

**CAN-2015
Le Mali en stage de préparation début janvier au Gabon**

La sélection malienne de football effectuera son stage de préparation pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) à Bitam, ville de l'extrême nord du Gabon, a déclaré le président de la Fédération malienne de football (FEMFOOT), Amadou Baba Diarra.

Cette préparation débutera le 3 janvier après un regroupement des joueurs la veille à Paris, ajoute la même source.

Deux matches amicaux ponctueront cette préparation, les 9 et 12 janvier respectivement contre les équipes nationales d'Afrique du Sud, qui sera également basée dans la même ville, et du Gabon.

Lors des phases finales de la CAN-2015, qui s'ouvrent le 17 janvier en Guinée équatoriale, les Aigles maliens évolueront dans le groupe D à Malabo, aux côtés du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée Conakry.

**COUPE DU MONDE DES CLUBS
L'entraîneur du Moghreb Tétouan démissionne**

L'entraîneur du Moghreb Athlétique Tétouan (MAT), Aziz El Amri, a déposé sa démission, indique hier le club champion du Maroc en titre.

Cette décision intervient deux jours après la défaite du MAT face au club néo-zélandais d'Auckland City FC (0-0/3-4 aux t.a.b.) en match barrage de la Coupe du monde des clubs de football au Maroc (10-20 décembre). Aziz El Amri, ancien entraîneur des FAR de Rabat, a remporté avec le MAT deux championnats du Maroc (saisons 2011-2012 et 2013-2014).

**CAN-2015 - LISTE DES 23 ALGÉRIENS
On prend les mêmes et on recommence****La liste des 23 joueurs algériens concernés par la CAN-2015 de football du 17 janvier au 8 février en Guinée équatoriale, ne devrait comporter aucune surprise puisque le sélectionneur national Christian Gourcuff s'achemine tout droit vers la convocation, lundi, des mêmes éléments que d'habitude.**

En effet, seul un cas de force majeure, notamment une blessure grave, peut empêcher le Français de refaire appel à son équipe habituelle, car considérant que celle-ci est composée des joueurs les plus doués, les plus en forme et surtout, ceux qui développent les meilleurs automatismes, en tant que groupe, en ce moment.

«Je reconnaissais que certains joueurs locaux, comme Khaled Gourmi, Amir Karraoui et Khouthir Ziti m'ont laissé une bonne impression, particulièrement pendant le dernier stage de l'équipe nationale des locaux. Malgré cela, je consi-

dère que les éléments qui évoluent dans les clubs étrangers sont nettement au-dessus», avait reconnu Gourcuff dernièrement.

Un constat qui sous-entend clairement que la seule chose que peuvent espérer les joueurs locaux, c'est de figurer parmi le groupe de réservistes, car les 23 places de «l'espace VIP» sont déjà promises aux Feghouli, Brahimi, Slimani, Soudani et les autres éléments évoluant dans les championnats étrangers.

Seule donc une blessure grave de ses habituels titulaires peut obliger Gourcuff à se rabattre, par défaut, sur un ou plusieurs joueurs locaux, en fonction de ses besoins. Nommé à la tête de l'équipe algérienne juste après le Mondial-2014, Gourcuff a réussi à qualifier les coéquipiers de Feghouli à la CAN-2015, suite à un beau parcours lors des qualifications : 5 victoires consécutives et une défaite contre le Mali, lors de la 6e et dernière journée.

En Guinée équatoriale, l'Algérie jouera dans un groupe relevé, en compagnie du Ghana, du Sénégal et de l'Afrique du Sud, mais Gourcuff estime que son équipe a toutes ses chances de qualification, pour peu qu'elle «impose son jeu» et défende le statut de favori, devenu le sien depuis ce bon parcours en coupe du Monde-2014 (8es de finale), puis pendant la phase éliminatoire de la CAN-2015.

**MEILLEUR FOOTBALLEUR MAGHRÉBIN 2014
Brahimi, Slimani et Feghouli nominés**

Les internationaux algériens Yacine Brahimi (FC Porto), Sofiane Feghouli (Valence CF) et Islam Slimani (Sporting Portugal) sont nommés pour le titre de meilleur footballeur maghrébin de l'année 2014, dans un sondage organisé par le magazine sportif France football.

Le choix des neuf nominés (3 Algé-

riens, 3 Marocains et 3 Tunisiens), a été effectué «en fonction des performances sportives en club et en sélection nationale. L'état d'esprit a également été un facteur déterminant», a précisé le bimestral français.

Les joueurs tunisiens nominés sont Wahbi Khazri (Bordeaux), Yassine Chi-

khaoui (FC Zurich) et Ferdjani Sassi (CS Sfaxien), alors que les trois footballeurs marocains en lice sont Mehdi Benatia (AS Rome), Attaf Chahechouhe (Sivasspor) et Omar El Kaddouri (Torino).

L'avant-centre des Verts Islam Slimani (26 ans) a été choisi meilleur joueur maghrébin de l'année 2013.

**ECHECS - OPEN NATIONAL D'ORAN
Haddouche Mohamed-Amine décroche le 1^{er} prix**

L'échiphile Haddouche Mohamed-Amine du CS Constantine a décroché le premier prix de l'Open national des jeux d'échecs individuels toutes catégories, clôturé hier à l'auberge de jeunes de «La Madrague» à Ain El Turk (Oran).

Au classement final, Talbi Chafik du NR Malki d'Alger et Moulay Mehdi du Hilal Sidi Bel-Abbès se sont classés respectivement deuxième et troisième. En marge de ce tournoi national, d'anciens champions de la discipline ont été honorés par la Fédération algérienne des échecs



cadence d'une heure au finish, avec l'ajout de 30 secondes par coup, homologué

par la Fédération internationale des échecs. La direction de ce tournoi national a été assurée par l'arbitre fédéral Brahim Djelloul Azzeddine assisté de quatre arbitres de la ligue oranaise des échecs.

Ce rendez-vous sportif, d'un niveau «satisfaisant» selon l'avis des techniciens, s'est clôturé par une cérémonie de remise de prix et de cadeaux aux lauréats, en présence du directeur de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) de la wilaya d'Oran, Lakhdar Boubtana et de figures sportives.

APS

L'ATLÉTICO SONGE À SHAQIRI

Xherdan Shaqiri, l'attaquant du Bayern Munich, serait sur les tablettes de l'Atlético Madrid. Xherdan Shaqiri va certainement quitter le Bayern Munich durant le prochain mercato hivernal. L'international Suisse est en effet à la recherche d'un temps de jeu plus conséquent. Selon le quotidien *AS*, il pourrait rebondir à l'Atlético Madrid. Diego Simeone serait séduit par son profil. Les Colchoneros songeraient aussi au chevronné attaquant d'Arsenal, Lukas Podolski.



BALE A MARQUÉ SON 50E BUT AVEC LE REAL MADRID

En inscrivant le second but du Real Madrid contre Almeria (1-4) vendredi soir, Gareth Bale a atteint la barre des 50 réalisations avec le club merengue.

Alors que Cristiano Ronaldo a inscrit ses 24e et 25e but de la saison en Liga, Gareth Bale a également marqué les esprits en trouvant la faille pour la 50e fois avec le Real Madrid. Depuis ses débuts le 14 septembre 2013 face à Villarreal, le Gallois a disputé 63 matches avec la Casa Blanca dont 29 remportés en Liga (22 buts), 15 en Ligue des champions (8 buts), 5 en Copa del Rey (1 but) et un en Supercoupe.

NEUER Courtois : «Il attire l'attention grâce à ses dribbles»

Thibaut Courtois serait-il jaloux de la popularité de Manuel Neuer ? Le jeune gardien de but de Chelsea a en tout cas évoqué la présence de son homologue allemand sur le podium du Ballon d'Or dans un entretien accordé au quotidien *Nieuwsblad*. La seule déclaration parue à ce jour sous forme de teasing donne l'impression que le Belge n'est pas un grand fan du portier du Bayern Munich.

«Est-ce que Manuel Neuer est le meilleur gardien du monde ? Je ne sais pas. Je crois surtout qu'il attire l'attention grâce à ses dribbles», a lâché l'ancien joueur de l'Atletico de Madrid. On en saura plus ce week-end lorsque l'intégralité de l'interview aura été dévoilée, mais Courtois a déjà fait part de son

envie d'être considéré à terme comme le meilleur du monde à son poste. L'occasion de mettre les choses au point lui sera peut-être fournie à partir des quarts de finale de la Ligue des champions, si Chelsea et le Bayern sont amenés à s'affronter...

VAN PERSIE N'EST PAS VIEUX !

Auteur d'un début d'exercice mitigé avec Manchester United, Robin van Persie (31 ans, 14 matches et 6 buts en Premier League cette saison) n'échappe pas aux critiques de la presse anglaise. En cause, son âge qui ne lui permettrait plus d'être le buteur qu'il était autrefois. Une théorie balayée par l'attaquant néerlandais. «C'est un sentiment étrange. Quand vous passez les trente ans et que vous traversez une mauvaise passe, tout le monde lie cela à votre âge et cela peut être difficile à entendre, a reconnu l'ancien joueur d'Arsenal dans *The Telegraph*. Pourtant, je ne pense pas que la performance d'un joueur soit liée à son âge. Je vis une vie tranquille, dédiée au football. Je suis presque convaincu que je vais encore jouer pendant de longues années au plus haut niveau. Du moins, c'est ce que je veux et ce que je vise. L'âge n'est pas un problème pour moi.»



HAZARD PROLONGE !

Il y a trois mois, José Mourinho avait déclaré qu'Eden Hazard allait prolonger son contrat avec Chelsea. Les négociations n'ont depuis toujours pas abouti mais le coach des Blues a tenu à rassurer tout le monde vendredi en conférence de presse : «Il n'y a aucun problème. Je ne suis pas inquiet mais presque d'accord. Et le club sait que "presque" deviendra "fait" bientôt.» En attendant, le Real Madrid continue de faire les yeux doux au milieu offensif belge ...

PENSÉE

Aujourd'hui, 14 décembre 2014, cela fait 40 jours depuis la disparition de notre très cher et regretté père, grand-père, arrière-grand-père, beau-père, oncle, frère, cousin, voisin, parent et allié :

HADJ MOHAMED TAYEB NASRI dit «TA-HAR» à l'âge de 93 ans.

En ce douloreux souvenir, la famille NASRI d'Algier demande à tous ceux qui l'ont connu et côtoyé d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

Nous tenons à remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont compatis à notre douleur et les priions de trouver ici l'expression de notre profonde gratitude.

Repose en paix papa. Que ton repos soit aussi doux que l'a été ton cœur.

A Allah nous appartenons et à Allah nous retournons.



LICORNE
communication
www.licorne-dz.com
Organise
2ème SALON INTERNATIONAL DE ZOOTECHNIQUE - ZOOTECHPRO

Sous Le Haut Patronage du Mr. Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural
Avec le Parrainage de Monsieur le Wali de Sidi Bel abbes

2ème Salon International de Zootехнике

Les 2èmes journées scientifiques sur la filière avicole stratégies et perspectives

الصالون الدولي الثاني لتقنيات الانتاج الحيواني

Du 14 au 16 Décembre 2014
Salle Omnisports Sidi Bel Abbes - Algérie



Ouest FM
Journal de l'Agriculture
Wilaya Sidi Bel Abbes
Caw Sidi Bel Abbes
DK NEWS
Ceva
IP
Giga Optimal Health Product
Partenaires et Sponsors

DK NEWS - 12/12/2014

HARRACHE ASSIMA

DU 1 LA COUPE AU 16 EME DE FINALE DE LA COUPE D'ALGERIE

USM EL HARRACH

mobilis partout avec vous

MOBILIS PARTENAIRE OFFICIEL DU FOOTBALL ALGERIEN